

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4138 du Jeudi 11 Août 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE



(P.8)

Ayant reçu le Pallium, Mgr Bienvenu Manamika a ordonné 19 prêtres et clôturé l'Année pastorale 2021-2022

EDITORIAL

**Pascal Azad
Doko nous
a quittés**

ASSEMBLEE NATIONALE

**Quelles
sont les
forces en
présence ?**

(P.3)

JOURNEE INTERNATIONALE DES PEIPLES AUTOCHTONES

**Mettre
l'accent sur
la protection
des femmes
autochtones**

(P.12)

CANAL+

PROMO LIPANDA+



PASSEZ A LA FORMULE SUPERIEURE
PROFITEZ DE 30 JOURS SUR EVASION+ OU TOUT CANAL+

VOUS VEZ SAIR	RECHERCHER VOUS A	COUVERTURE
ACCES 5 500 FCFA/MOIS	EVASION 11 000 FCFA/MOIS	EVASION+ 22 000 FCFA/MOIS

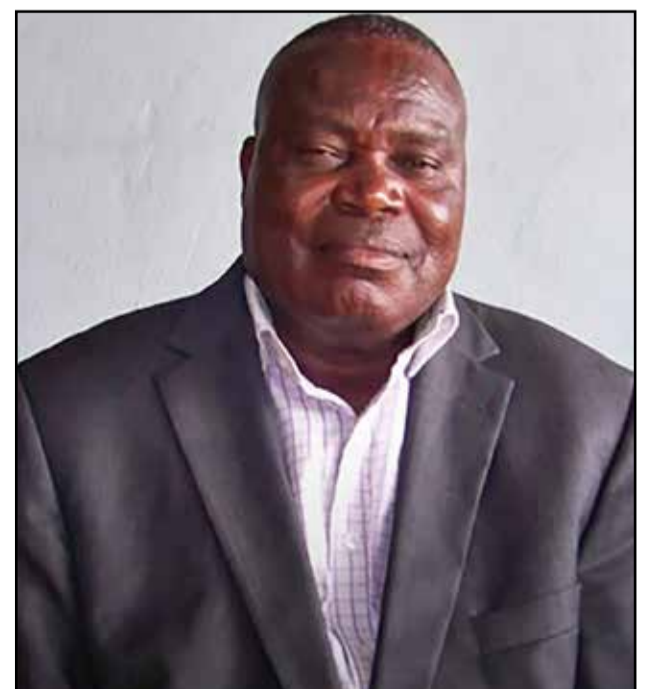
VOUS VEZ SAIR	RECHERCHER VOUS A	COUVERTURE
EVASION 11 000 FCFA/MOIS	EVASION+ 22 000 FCFA/MOIS	TOUT CANAL+ 44 000 FCFA/MOIS

06 877 92 92
CANAL+ CONGO

DISPARITION

**Décès du
journaliste
Pascal
Azad
Doko**

(Lire l'Edito en page 3)





REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 04/2022/METP/PDCE-UGP

RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES/ENTREPRISES CHARGÉS DE RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES DES MICRO-ENTREPRISES EVOLUANT DANS LES DOMAINES DE L'AGROBUSINESS, LA MENUISERIE, ET LES SERVICES DU NUMERIQUE A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE.

1- Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu de la Banque Mondiale (IDA) un Crédit additionnel de 12 900 euros, pour l'exécution du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PDCE)

A cet effet, l'Unité Gestion du Projet à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement des prestataires/entreprises chargés de renforcer les capacités techniques des micro-entrepreneurs évoluant dans les domaines de l'agro-business, la menuiserie, et les services du numérique, à Brazzaville et à Pointe-Noire.

2- Missions du Consultant

L'objectif de la mission est de renforcer les capacités techniques de 500 micro-entrepreneurs répartis entre les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire à l'utilisation des techniques avancées dans l'agro-business, la menuiserie et les services du numérique, en vue d'accroître la production des biens et services de qualité.

De façon spécifique, il s'agit de:

- organiser des visites d'immersion au sein des entreprises au profit des micro-entrepreneurs;
- visiter les différentes sections de production et organiser les séances de travail entre les micro-entrepreneurs et les responsables desdites sections;
- faciliter le contact entre les micro-entrepreneurs et les nouveaux outils de production;
- accompagner les micro-entrepreneurs dans l'utilisation des nouveaux outils de production;
- identifier les besoins spécifiques de chaque micro-entrepreneur (évaluation des pré requis) dans la réalisation des

ouvrages;

- proposer une plaquette des formations en tenant compte des besoins spécifiques de chaque micro-entrepreneur;
- appuyer la mise en réseaux des micro-entrepreneurs avec les acteurs du marché et les pairs, conformément aux domaines retenus pour cette session de formation;
- appuyer les micro-entrepreneurs dans la réalisation des travaux de finition;
- intégrer les micro-entrepreneurs dans leur chaîne de valeurs;
- sensibiliser les micro-entrepreneurs sur les avantages liés à la formalisation de leurs unités de production;
- informer les micro-entrepreneurs sur comment se positionner sur le marché et autres informations susceptibles de contribuer à l'épanouissement de leurs entreprises;
- Suivre la mise en œuvre des acquis de la formation;
- Rédiger le rapport de la mission

NB: voir le détail des tâches dans les termes de références disponibles au PDCE (siège et site web).

3- Qualifications et profil requis

Les prestataires doivent être des PME légalement constituées, implantées au Congo et disposées:

- d'une expérience significative dans l'encadrement des TPME;
- d'une connaissance du secteur informel;
- des équipements de production modernes dans le domaine d'activités ciblées par la formation;
- d'un personnel qualifié ayant une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la production des biens et services dans le domaine d'activités retenu;
- d'une expérience similaire à la mission (avoir réalisé au moins une mission similaire dans la formation technique des TPME);
- d'une expérience dans le domaine de la formation des adultes;
- d'une bonne capacité de rédaction et de synthèse.

4- Dossier de candidature

Les candidats intéressés par cette offre devront préparer les éléments suivants:

i) une proposition technique pour la formation incluant une courte note de compréhension des objectifs de celle-ci et, une proposition de programme prévisionnel de la formation détaillant les modules qui seront animés au cours de la formation. Cette proposition s'efforcera au maximum de prendre en compte les attentes des bénéficiaires et du projet en matière de formation technique dans l'un des domaines cités ;

ii) une proposition financière relative à la prestation (honoraires, frais remboursable et outils pédagogiques).

5- Processus de recrutement

Le consultant sera recruté selon la méthode de qualification des consultants (QC) décrite dans le nouveau règlement de passation des marchés de juillet 2016.

6- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes: de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi). Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 24 Aout 2022 à 13 heures, heure locale, avec la mention «Avis de recrutement des prestataires/entreprises chargées de renforcer les capacités techniques des jeunes micro-entrepreneurs du PDCE». L'adresse à laquelle, il est fait référence est:

UNITE DE COORDINATION DU PDCE
sis Rue voula au numéro 298 - quartier plateau des
15ans -
- Email: contact@pdce-congo.com - Tél: 06 534 89 39 -
Site web: www.pdce-congo.com
Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 04 Aout 2022

Le Coordonnateur du PDCE

Auxence Léonard OKOMBI

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE CONSTITUTION «AERO CONSULT-CG»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE / Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social : 8, rue Abba, Massengo, arrondissement 9 Djiri, Brazzaville, République du Congo
RCCM : CG-BZV-01-2022-B12-00182 / REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu le 25 juillet 2022 par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 26 juillet 2022, sous Folio 134/24, numéro 2820, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Objet social: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- La gestion du maintien de la navigabilité des aéronefs (CAMO-Continuing Airworthiness Management Organisation);
 - L'expertise et l'assistance technique dans le domaine aéronautique;
 - Les formations qualifiantes et transversales au profit du personnel des autorités de l'aviation civile, des exploitants aériens et organismes de l'industrie aéronautique;
 - La représentation commerciale des compagnies aériennes (GSA): l'implantation d'un transporteur sur le marché, la mise à disposition des forces commerciales pour des besoins ponctuels au profit des compagnies, firmes et agences de voyage;
 - La mise en place de différents centres (centre de formation agréé IATA, centre d'appel externe).
- Dénomination:** «AERO CONSULT-CG»;
Siège social: 8, rue Abba, Massengo, arrondissement 9 Djiri, Brazzaville, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 25 juillet 2022 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 26 juillet 2022, sous folio 134/25, numéro 2823, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 25 juillet 2022, Monsieur MOKOMBOU Jean-Apollinaire, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée de trois (3) ans renouvelable;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 27 juillet 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B12-00182.

Fait à Brazzaville, le 05 août 2022

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

OFFICE NOTARIAL NIATI-TSATY

Tél.: (+242) 05 549 29 00/06 444 52 48
E-mail: etudeniat@yahoo.fr
Etude sise, Avenue Charles De Gaulle - En face de la pharmacie Croix du Sud, Centre-ville,
B.P.: 1707, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

SKILLEDTECH INSPECTION & CONSULTING

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de: 1.000.000 F. CFA
Siège social: Pointe-Noire, Zone Industrielle de la foire
RCCM-CG-PNR-01-2022-B12-00122 / REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION ANNONCE LEGALE

Suivant Acte Authentique reçu par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 25 juillet 2022, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire Centre sous le Folio: 91/59 N°4411 le 15 mai 2022; il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: SKILLEDTECH INSPECTION & CONSULTING
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée.

Capital social: 1 000 000 de francs CFA.
Siège social: Pointe-Noire, zone industrielle de la Foire.

Objet social: - Activités de contrôle et analyses techniques (Inspection CND);
- Manutention (et lavage).

Gérantes: Mesdames MOUYOKI NGATABA Reche Charnelle et NGOMA-GALA Rêve Rosergine.

Pour annonce
Maître S. Chancel NIATI-TSATY, Notaire.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale,
d'action sociale et d'opinion, s'inspirant
de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale
des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tél.: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tél.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86 / 04.056.22.29

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info

ROUGEOLE ET FIEVRE JAUNE

Gilbert Mokoki invite les populations à massivement se faire vacciner

«Améliorer la protection des enfants contre la rougeole et la rubéole; contribuer à la stratégie d'élimination des épidémies de fièvre jaune en Afrique, préconisée par l'OMS depuis 2018». Tel est l'objectif de la campagne nationale de vaccination intégrée, lancée le 6 août 2022 à la préfecture de Brazzaville par Jean Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique. En présence de Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population; Mme Chantal Umutoni, représentante de l'UNICEF au Congo, Jean Cébert Ibocko Inangha, préfet de Brazzaville; Bernard Batantu, administrateur-maire de Mougali; Alexis Mourou Moyoka, médecin-chef du Programme élargi de vaccination (PEV), etc.



Le ministre Jean Rosaire Ibara administrant la vitamine A à un enfant

La campagne nationale de vaccination intégrée contre la rougeole et la fièvre jaune est une riposte du Gouvernement face à la recrudescence de ces deux maladies qui sévissent dans le pays depuis le mois de mars 2022, organisée en partenariat avec l'OMS, l'UNICEF, GAVI et la Banque mondiale.

En cette circonstance de grande intensité sanitaire nationale où les mots ont vocation à fixer les événements vécus ou à vivre, l'administrateur-maire de Mougali, Bernard Bantantu, a exprimé sa gratitude et les encouragements au Gouvernement pour les efforts qu'il ne cesse de fournir pour protéger les populations.

La représentante de l'UNICEF a témoigné la satisfaction de son organisme, ainsi que celle des partenaires techniques et financiers, de la tenue effective de cette campagne nationale de vaccination intégrée. Elle a fait savoir que le Congo continue de perdre les enfants dès suites de la rougeole et que plusieurs personnes contractent la fièvre jaune.

En 2021, 6385 enfants ont souffert de rougeole et 132 décès ont été enregistrés dont 108 pour le seul département de Pointe-Noire, épice de l'épidémie, avec 24 districts sanitaires à l'épidémie de fièvre

jaune. «Ceci est inacceptable. Car, les deux maladies sont évitables par la vaccination», a dit Chantal Umutoni.

Pour elle, chaque personne en mesure de mobiliser les autres doit contribuer à la réussite de cette campagne. «Chaque ministre, chaque préfet, chaque chef de quartier, chaque chef communautaire, chaque leader religieux est invité à mobiliser les autres. Il ne suffit pas de demander aux autres de se faire vacciner, il faut donner l'exemple et montrer le chemin. L'importance d'aller se faire vacciner en famille est la clé de voûte de cette campagne», a indiqué la représentante de l'UNICEF.

Et d'ajouter: «Se vacciner et faire vacciner nos enfants est le meilleur moyen de se protéger et de protéger les autres. Tous les efforts du Gouvernement ne seront utiles que si toute la population cible se fait vacciner». S'agissant de la fièvre jaune, 574 cas suspects ont été notifiés dans le pays dont 3 cas confirmés. Sont concernés par cette campagne, tous les enfants âgés de 6 à 9 ans (rougeole) et toutes les personnes âgées de 9 mois à 60 ans (fièvre jaune), à l'exception des femmes enceintes.

Prenant la parole, le ministre de la Santé a exprimé la gratitude du Gouvernement à tous



Le ministre Gilbert Mokoki se faisant vacciner

les partenaires techniques et financiers, pour tout le soutien de la mise en œuvre de cette campagne. «Elle constitue un défi majeur pour notre pays qui fait face à la recrudescence de la rougeole et de la fièvre jaune», a-t-il déclaré.

Fort de cela, il a appelé à l'engagement de tous en vue d'assurer la qualité de l'offre de service et de susciter une adhésion massive de la population aux activités de la campagne.

Gilbert Mokoki a en outre exhorté les populations à adhérer à cette campagne, en allant se faire vacciner et vacciner leurs enfants aux centres de santé les plus proches. «Vacciner

les enfants, c'est les aimer; vacciner les enfants, c'est les sauver», a-t-il rappelé.

Par ailleurs, le ministre a tenu à rassurer la population que ces vaccins ne constituent aucun danger pour l'être humain.

L'acte officiel de lancement de cette campagne de vaccination intégrée a été réalisé par le ministre Jean Rosaire Ibara, représentant le Premier ministre. A noter que le Gouvernement a mobilisé pour cette campagne 5 millions de doses de vaccin qui sont inoculées pendant cette campagne qui prendra fin le 11 août prochain.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ASSEMBLEE NATIONALE

Quelles sont les forces en présence ?

Les élections législatives de 2022 ont libéré leur verdict le 1er juillet dernier avec la publication des résultats provisoires par le ministre de l'Administration du territoire, Guy Georges Mbacka. On connaît désormais les différentes forces politiques de la 15ème législature de l'Assemblée nationale.

Le PCT est incontestablement le premier parti majoritaire. A lui seul, il a obtenu 112 députés contre 103 en 1997. En attendant les sénatoriales, le parti de Marien Ngouabi a rafflé la majorité des sièges à la députation et aux différents Conseils municipaux et départementaux.

L'UPADS (7 députés contre 8 en 2017) partage le même nombre de députés que l'UDH-Yuki du défunt Guy Brice Parfait Kolélas (7 députés contre 8 en 2017). Les deux partis de l'opposition forment la deuxième force politique du pays.

Le MAR fondé par Jean Baptiste Taty-Loutard, a obtenu le même nombre de députés (4) qu'en

2017.

De quatre députés en 2017, le RDPS, créé par Jean Pierre Thystère-Tchicaya, est en net recul. Deux députés seulement en 2022, tout comme les partis comme la DRD d'Hellot Matson Mampouya; le PRL d'Antoine Thomas Nicéphore Fylla-Eudes et le Club 2002 de Juste Désiré Mondélé.

Les autres forces en présence ont obtenu un seul député chacune. Il s'agit des partis comme l'URDC de Luc Adamo Matéta; le MUST de Claudine Munari; l'APC de Malanda-Samba; le CPR d'Hylydevert Mouagny; la Chaîne de Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou; le RC d'Alphonse Claude N'Silou; l'UP-



Une vue de l'hémicycle

DP de Célestin Ngongara-Koua; le MDP de Jean Claude Ibovi; le MCDDI, d'Euloge Landry Kolélas. A côté de ces partis politiques, siègeront 4 indépendants contre 12 en 2017. Plusieurs partis ont signé leur sortie du jeu parlementaire au terme de ces législatives. C'est le cas du PULP de Jean Di-

dace Médard Moussodia; du CDR de Bonaventure Boudzika; du MHNC de Michel Mboussi-Ngouari; du PCAP d'Alexis Ndinga; de l'UMP de Digne Elvis Okombi-Tsalissan; du Congo en marche de Valère Mbani.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Pascal Azad Doko nous a quittés

De nouveau, la Providence nous met à l'épreuve. La Communauté de travail de La Semaine Africaine vient de s'incliner encore devant la Toute-Puissance du Très-Haut qui a décidé de rappeler à Lui Pascal Azad Doko. Officiellement journaliste à temps plein dans notre rédaction depuis 2005, il était en réalité dans les allées et les colonnes de La Semaine Africaine depuis un peu plus longtemps.

Sa silhouette de rugbyman commençait à se voûter. Mais c'était justement parce qu'il se dévouait à ce labeur qu'il a découvert sur le tard, mais qu'il a commencé à servir avec application. Sa connaissance de la vie politique congolaise était imbattable, en marcheur infatigable. C'est ce qui m'a poussé à l'appeler à venir renforcer la page nationale de notre journal. Il était dans son élément dans le marigot politique; connaissait tout le monde et semblait connu de tous. Il laisse 5 enfants et le souvenir d'un homme affable; doté d'une mémoire qui en faisait littéralement un livre ouvert. Evénements anciens ou récents, il pouvait conter par le menu ce qui faisait le Congo de l'actualité, tout en étant d'une apparente modestie qui pouvait surprendre. Il avait toujours à portée d'oreille une histoire sur tous les départements du Congo, pouvait saluer ses collègues chacun dans sa langue maternelle, participer avec aisance aux meetings du PCT ou de l'UDH-Yuki.

En novembre-décembre dernier nous avons perdu notre Directeur commercial, Jacques Bamonana. Peu après, c'était autour de notre Directeur du bureau de Pointe-Noire, Jean Banzouzi Malonga de rejoindre la Maison du Père. Autant de talents fauchés au moment où on s'y attendait le moins, et où leurs services et talents étaient le plus sollicités nous laissent sans voix. Mais la foi en ce Dieu de Miséricorde auquel nous nous confions tous les jours demeure.

Ce matin, le corps sans vie de Pascal Azad Doko a été découvert par ses enfants dans son fauteuil. Nous partageons la peine de sa famille et l'assurons de nos prières ferventes pour le repos de son âme.

Albert S. MIANZOUKOUTA

MALEYE DIOP, REPRESENTANT RESIDENT SORTANT DU PNUD AU CONGO

«Je suis triste de quitter le Congo»

La ministre du Tourisme et des loisirs, Mme Destinée Hermella Doukaga, a accordé une audience, jeudi 28 juillet 2022, à M. Maleye Diop, représentant résident du PNUD, au terme de sa mission en République du Congo. Il est venu lui dire au revoir.



Maleye Diop

A sa sortie d'audience, M. Maleye Diop a fait le bilan de sa mission au Congo à la presse: «Merci, je voudrais tout d'abord remercier Mme la ministre pour cette rencontre qui est une visite d'au revoir, au terme de ma mission au Congo. On a eu à faire pas mal de choses. Je dirais tout d'abord dans le département multisectoriel avec un plan d'action. Quand elle a pris la tête du ministère, ce plan d'action était en train d'être mis en œuvre et nous avons signé récemment, il y a quelques huit mois, un plan et on va travailler

sur deux ans 2022 et 2023, qui décline des actions. La première action est prévue le mois prochain. C'était la rencontre avec tous les acteurs du secteur du tourisme pour échanger sur les différentes opportunités associées à ce plan d'action que j'ai décliné, tout à l'heure ensemble, avec toutes les différentes étapes à venir pour impulser le secteur.

Vous savez, le Congo est un pays qui a un potentiel très important dans le domaine touristique et le PNUD qui a été intelligemment adopté revêt la nécessité de diversifier l'économie. Je crois que le tourisme joue un rôle très important et le plan d'action qui est adossé à cette stratégie va exactement dans cette direction; et je pense que le PNUD va continuer la collaboration avec celui ou celle qui va prendre mon relais ici, la même coopération va continuer et être portée à un niveau très élevé. Je suis optimiste, je rassure Mme la ministre que je suis devenu congolais et je continue à faire le travail pour le Congo partout où je serai. La prochaine destination, puisque vous me posez la question, c'est à ma hiérarchie de vous l'expliquer, je retourne au Mali, je suis triste de quitter le Congo».

VICTOR GUEMBELA

FONCTION PUBLIQUE

Les parlementaires adoptent le projet de loi de la refonte

Réunie en séance plénière les 3 août dernier l'Assemblée a adopté le projet de loi portant statut général de la Fonction publique qui relève la limite d'âge d'admission à la retraite des fonctionnaires. Les travaux étaient présidés par Isidore Mvouba.

Initié par le Gouvernement, le projet de loi portant statut général de la Fonction publique, soumis au vote du Parlement, relève la limite d'âge d'admission à la retraite des fonctionnaires. En effet, trente-deux ans après son entrée en vigueur, la loi n°021/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut de la Fonction publique, en dépit de modifications successives dont elle a été l'objet en 2007 et en 2010, ne correspond plus, ni au contexte administratif et politique actuel, ni aux évolutions liées à la gestion des ressources humaines de l'Etat, peut-on lire dans l'exposé de motif.

«Sur le plan politique, la fin du monopartisme et l'adoption de la démocratie pluraliste impliquent le retrait et l'actualisation de certaines dispositions devenues caduques. Le besoin d'une Fonction publique de développement impose dorénavant aux fonctionnaires des objectifs de performance longtemps ignorés, qui obligent de concilier la spécificité du statut de fonctionnaires avec la recherche permanente de la qualité dans l'action publique», a-t-on justifié.

Ces impératifs, a-t-on indiqué, «impliquent la nécessité de réorganiser la Fonction publique, d'en moderniser les normes et de la débarrasser des rigidités qui bloquent son fonctionnement optimal au profil des usagers du service public». Les défis qui se posent actuellement à la Fonction publique congolaise, ajoute-t-on, «ré-

sultent, en grande partie, de la caducité de son cadre légal et réglementaire».

D'où la nécessité d'aller vers un nouveau cadre juridique, devant prendre en compte les nombreuses évolutions qui ont transformé la sphère politique. Le projet de loi qui contient 306 articles, apporte des innovations sur le relèvement de l'âge limite de recrutement dans la Fonction publique en qualité de fonctionnaire. Il passe de 30 et 35 ans, selon les cas, à 40 ans pour tous les agents, dans le souci de favoriser le recrutement de plus de fonctionnaires, au détriment d'agents contractuels; la création de nouveaux cadres de corps des fonctionnaires, pour prendre en compte les nouveaux secteurs d'activités; la réintroduction de l'indice stagiaire au sein de chaque échelle d'une catégorie pour que, désormais, lors de son intégration dans un corps, le fonctionnaire débute sa carrière à cet indice stagiaire, avant d'être titularisé au 1^{er} échelon, après un stage probatoire satisfaisant; la rénovation des modalités d'accès aux grands corps de la Fonction publique: les corps dont l'accès se fera désormais par décret en Conseil de ministres, pour préserver le caractère rigoureux et très sélectif des candidats; la revalorisation du stage obligatoire auquel sera soumis le fonctionnaire lors de son intégration dans un corps de la Fonction publique. La durée du stage est passé de 6 mois à une année de service ef-



Isidore Mvouba.

fectif; l'institution du congé pour adoption et l'alignement du droit de la Fonction publique sur les grands principes du droit de la famille, conformément au code de la famille congolaise qui prévoit la possibilité pour un homme ou une femme de devenir parent par le moyen de l'adoption; l'institution du télétravail dans la Fonction publique; la réglementation de la pratique des autorisations d'absence; le relèvement de la limite d'âge d'admission à un stage de qualification. Il est passé de 50 ans pour les agents de la catégorie III, 53 ans pour les agents de la catégorie II et 55 ans pour les agents de la catégorie I; l'introduction de la notion de validation des acquis de l'expérience professionnelle. Désormais, pour accéder à un stage de qualification, un fonctionnaire devrait justifier de l'âge requis, de l'ancienneté dans un grade et de l'appartenance à la catégorie inférieure à celle à laquelle donne accès le diplôme préparé; la réaffirmation du droit à la mobilité professionnelle du fonctionnaire; la clarification du régime disciplinaire applicable aux agents de la Fonction

publique; le relèvement de limite d'âge d'admission à la retraite des fonctionnaires, afin de permettre aux candidats recrutés de plus en plus tardivement de travailler plus longtemps afin de bénéficier d'une pension de retraite, de permettre à l'administration de bénéficier davantage de l'expertise de certains de ses cadres expérimentés et d'assurer l'équilibre nécessaire du régime de sécurité sociale des fonctionnaires, fortement pénalisé par les départs massifs à la retraite. Cette limite d'âge est passée de 65 à 70 ans, pour les cadres placés hors catégories; 60 à 65 ans, pour les fonctionnaires de la catégorie I; 60 à 63, pour les fonctionnaires de la catégorie II et 57 à 60 ans, pour les fonctionnaires de la catégorie III; l'instauration du contrat spécial permettant à l'Etat, pour nécessité de service, de recourir à l'expertise des fonctionnaires admis à la retraite, pour une durée déterminée.

Cyr Arnel
YABBAT-NGO

FORCE PUBLIQUE

La Gendarmerie présentement rattachée au ministère de la Sécurité

Précédemment rattachée au ministère de la Défense nationale, la Gendarmerie nationale va présentement être subordonnée au ministère de la Sécurité et de l'ordre public. Pour concrétiser cela, le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo a transmis le 2 août à Brazzaville les compétences techniques de la Gendarmerie à son collègue de la Sécurité et de l'ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou. C'était en présence des différentes composantes de la Force publique.

Les deux membres du Gouvernement ont officiellement procédé à la signature du procès-verbal relatif au transfert de compétences techniques de la Gendarmerie nationale au ministère de la Sécurité et de l'ordre public. Le regroupement



Les ministres Mboulou et Mondjo signant le procès-verbal



Les participants à la cérémonie posant pour la postérité

des deux corps avait été décidé en Conseil des ministres, le 26 mai 2021. L'objectif visé par Gouvernement étant de renforcer les moyens de lutte contre la délinquance, les violences urbaines et périurbaines et d'accroître la sécurité de proximité.

Par note de service n° 0253 du 9 septembre 2021, les ministères en charge de la Défense et de la Sécurité ont mis en place un groupe de travail interministériel, chargé de la formalisation du transfert de la Gendarmerie nationale à sa nouvelle structure de tutelle; de l'élaboration et de la présentation, au Parlement, du projet de loi sur le rattachement de la Gendarmerie nationale, au ministère de la Sécurité et de l'ordre public pour son adoption.

Evoquant la motivation de ce rattachement, le colonel de police, Béranger Kissa Mbani, rapporteur du Groupe de travail interministériel, chargé de la formalisation du transfert de la Gendarmerie à sa nouvelle structure de tutelle a indiqué: «Nous avons respecté les instructions du Président de la République, Chef suprême des armées qui a décidé du rattachement de la Gendarmerie au ministère de la Sécurité et de l'ordre public pour plus d'efficacité dans les missions de défense et de sécurité de la nation, ainsi que du peuple», a-t-il souligné.

Abordant le volet transfert d'autorité, le contre-amiral Mathias Banguid, inspecteur général des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale, président de ce Groupe de travail interministériel a d'emblée affirmé: «Nous avons respecté les instructions du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées, qui a décidé du rattachement de la Gendarmerie au ministère de la Sécurité et de l'ordre public pour plus d'efficacité dans la mission de défense et de sécurité de la nation, du peuple Congolais», a-t-il précisé.

Transfert d'autorité, a expliqué le président du Groupe de travail, «cela veut dire que désormais, la Gendarmerie qui était rattachée au ministère de la Défense nationale, va être subordonnée au ministère de la Sécurité et de l'ordre public. Nous dans les Forces de défense et de sécurité, parlons d'autorité parce que la hiérarchie qui nous commande à autorité sur nous les hommes, et nous exécutons les missions», a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

La coopération militaire en évaluation

La République du Congo et les Etats-Unis d'Amérique entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération dans le domaine militaire. En témoigne, la séance de travail entre M. Eugène Young, ambassadeur des USA au Congo, et M. Charles-Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale, entourés de leurs équipes respectives. C'était, le 28 juillet 2022 à Brazzaville. Elle avait pour objet, l'évaluation de la coopération militaire entre les deux pays qui datent des années et qui s'exécute dans plusieurs domaines militaires.

Répondant aux préoccupations des journalistes, le diplomate américain a rappelé le bien-fondé de leur séance de travail et son importance pour les deux pays: «C'était vraiment important! Je dois remercier M. le ministre de la Défense pour notre coopération et notre séance de travail vraiment spéciale. Nous nous sommes rencontrés parfois, mais c'est pour la première fois de façon officielle que nous sommes ensemble. Pas seulement nous deux, mais avec nos équipes pour confirmer notre coopération dans le domaine sécuri-



Charles-Richard Mondjo, Eugene Young (au milieu) posant avec les membres de leurs équipes

taire, mais aussi pour voir, comment nous pouvons la renforcer», a-t-il déclaré.

Eugene Young a loué le professionnalisme et la force qu'incarne le militaire congolais, comme c'est le cas chez les militaires américains: «Le militaire ici (au Congo) est vraiment professionnel et fort. Nous avons des militaires comme ça chez nous aux Etats-Unis. Nous voulons voir comment renforcer notre coopération, par exemple dans le domaine de la sécurité maritime, nous partageons une notion l'atlantique. Ensemble, nos deux pays ont des intérêts dans la sécurisation du Golfe de Guinée, mais aussi contre les pêches illégales, et d'autres défis qui existent là-bas. Nous avons déjà une très grande coopération avec le Congo dans le passé, et

aujourd'hui, nous avons échangé sur l'avenir de cette coopération», a-t-il poursuivi.

Evoquant la question de la formation, le diplomate américain a précisé que dans ce cadre, il existe des échanges entre les deux pays: «Nos personnels (américains) viennent apprendre au Congo, et les personnels des Forces armées congolaises vont aux Etats-Unis pour étudier aussi. Il y a toujours cette possibilité», a-t-il renchéri. Le ministre Charles-Richard Mondjo a saisi cette opportunité pour faire visiter à son hôte le monument de la Défense nationale installé dans l'enceinte du ministère de la Défense nationale, et pour lequel le diplomate américain n'a pas tari d'éloges. Vieille de plusieurs années, la coopération militaire entre le Congo

et les Etats-Unis est ponctuée de nombreuses actions, notamment à travers l'exercice des Forces navales africaines, dénommé "Obangamé Express", qui se déroule chaque année. Les deux dernières éditions ont eu lieu à Pointe-Noire, et les Forces armées congolaises sont impliquées à travers la Marine nationale. Cet exercice consiste à renforcer les capacités des marines nationales des Etats, dans le cadre de la gestion de la sécurité en mer. Les autres volets de cette coopération portent sur les voyages d'études réalisées par les élèves-officiers de l'Académie militaire Marien Ngouabi, dans le cadre des échanges entre des écoles militaires, etc.

Alain-Patrick MASSAMBA

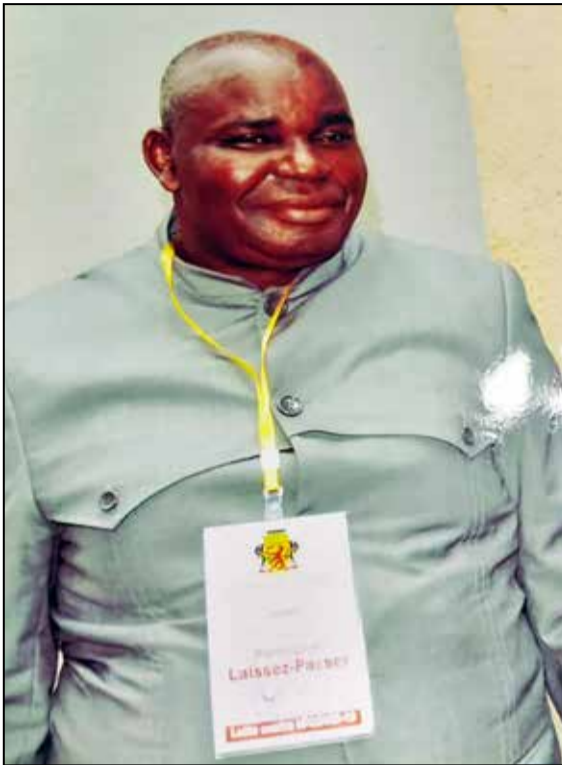
CIRCONSCRIPTION DE MOUTAMBA

Dominique Poumba clame sa victoire aux législatives

Candidat indépendant dans la circonscription électorale de Moutamba, dans le département du Niari, Dominique Poumba serait arrivé en tête des législatives. En témoigneraient les procès-verbaux des 28 bureaux de vote en sa possession. Curieusement à la proclamation des résultats provisoires par le ministre de l'Administration du territoire, il a été déclaré perdant. D'où son indignation. Il ne décolère pas et entend saisir la Cour constitutionnelle.

Le premier tour des législatives organisé les 4 et 10 juillet derniers sur l'ensemble du territoire national, s'est déroulé sans incident majeur et dans la paix à Moutamba, l'un des quatorze districts du département du Niari. Deux candidats étaient en lice: celui du PCT et l'indépendant Dominique Poumba. Après une campagne réussie et bien menée, il a été contraint au deuxième tour, avec 35,39% des suffrages, contre 36,79% à son adversaire. Verdict qu'il a malgré tout accepté, bien que ne reflétant pas la volonté exprimée par la population de Moutamba pour le changement, selon lui. Les 28 villages que compte le district ont réaffirmé cette volonté le 31 juillet dernier lors du deuxième tour des législatives. Dans les 4735 bureaux de vote ouverts pour la circonscription, le candidat

Dominique Poumba l'aurait emporté dans 18. Il aurait obtenu 1777 voix, soit 53,78%, contre 1457 voix, soit 44,09% pour son challenger qui a été déclaré vainqueur, à la grande surprise de tous. «Scandaleux», a dit Dominique Poumba qui ne compte pas en rester-là. Il a promis saisir la Cour constitutionnelle pour d'éventuels recours afin que justice soit rendue au nom des populations du district de Moutamba qui n'aspirent qu'au changement. D'ores et déjà, il est convaincu qu'on lui a volé la victoire. Pour cela, le candidat malheureux veut que la vérité des urnes triomphe. Car, dit-il, «il n'est pas bon que les vestiges du monopartisme prennent la couleur d'une démocratie d'Etat et non une démocratie du peuple». Dommage que les choses se trouvent encore à un niveau qui ne suscite qu'indignation,



Dominique Poumba

frustration et critiques acerbes de la part de plus d'un observateur, national comme étranger, et de la part du peuple congolais. «Un peuple au nom de qui nous faisons nos campagnes de charme, un peuple pour qui, normalement, nous, prétendus hommes publics, avons l'impérieux devoir politique de garantir une gestion équitable et citoyenne de ses destinées et aspirations».

Pour lui, ces résultats sont les reflets du niveau actuel de la prise de conscience de la gestion de notre destin et de l'avenir du pays et cela se lit très bien dans les campagnes électorales. Croyant en l'impartialité de la Cour, Dominique Poumba est convaincu que justice sera rendue au nom du peuple et pour le peuple, en sa faveur.

KAUD

HYDROCARBURES

Le Gouvernement régleme le secteur pétrolier avec 30 avenants

Les différents projets de loi ont été défendus par le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, au cours d'une séance plénière organisée le vendredi 5 août dernier. Elle était présidée par Isidore Mvouba, Président de l'Assemblée nationale. L'objectif de ces avenants est de définir un cadre juridique, fiscal et douanier qui, sans être favorable que celui des conventions d'établissement abrogées, incite à une reprise des investissements dans le secteur des hydrocarbures liquides et gazeux afin, non seulement de stopper le déclin de production constaté ces dernières années, mais aussi et, surtout, d'augmenter afin de générer des ressources additionnelles en soutien au PND 2022-2026.

L'accord particulier Loango II a pour objectif de modifier et de compléter certaines dispositions du contrat particulier de production Loango II afin de procéder à d'éventuelles régularisations relatives à ses conditions d'exploitation entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2022. En effet, jusqu'au 31 décembre 2019, l'exploitation du permis Loango II était organisée principalement par la convention d'établissement du 11 novembre 1968 définissant les droits et obligations de la société ENI Congo S.A. sur ses activités de recherche et de production pétrolière en République du Congo; et le contrat de partage qui porte son nom, signé le 30 janvier 2014 entre la République du Congo, la société ENI Congo S.A et Total énergies Congo. Ces conventions garantissaient un certain nombre de choses à ces deux sociétés parmi lesquelles la stabilité fiscale et un régime particulier en matière d'exonérations. Les mesures prises dans la loi de finances de

2019, telles que confirmées par celle de 2020 ont apporté une modification significative aux conventions d'exploitation du permis Loango II. En application de cette loi, la République du Congo et le contracteur de Loango II ont convenu et défini dans l'accord particulier, les nouveaux régimes fiscal, douanier et des changes applicables à ce permis. «Les évolutions importantes ont été également apportées au niveau de la CEMAC en matière fiscale et douanière. Nous avons donc le devoir de nous conformer à ces dispositions. Ce qui nous a emmené en 2019 à abroger ces deux conventions», a expliqué Bruno Jean Richard Itoua. Et d'indiquer: «L'abrogation de ces deux conventions a amené les deux sociétés à se voir appliquer les régimes de droit commun sur le plan de la fiscalité, douanière et des taxes. Cela a modifié forcément l'économie de leurs activités. Nous avons passé de nombreuses années pour trouver un accord. Ce



Bruno Jean Richard Itoua

sont ces négociations qui ont abouti à ces avenants qui ne reviennent pas totalement sur les effets d'abrogation des deux conventions des deux sociétés, mais qui aménagent un certain nombre de dispositions pour leur permettre de retrouver les conditions économiques attractives intéressantes et incitatives à l'investissement». Toutes les stipulations du CCP Loango II qui ne sont pas modifiées ou complétées par l'accord particulier demeurent applicables en l'état et continuent de produire leurs effets. A noter que l'abrogation de conventions d'établissements des sociétés Total énergies EP Congo et ENI Congo S.a a créé une tension

avec les partenaires pétroliers qui ont estimé que le nouveau cadre fiscal augmentait le niveau d'instabilité de leurs investissements. En conséquence, les investissements dans le secteur ont considérablement chuté, et les activités d'exploitation pendant près de 5 ans ne se sont plus faites. «Nous avons voulu profiter de l'opportunité des discussions ouvertes avec les deux sociétés y compris Perenco Congo», a précisé Bruno Jean Richard Itoua. S'agissant des autres sociétés, a-t-il poursuivi, «nous négoci-

COUP D'OEIL EN BIAIS

Pénurie de carburant: les raisons invoquées par la SNPC battues en brèche

Voici plus d'un mois que Brazzaville et Pointe-Noire, les deux plus grandes villes du Congo, connaissent une grave pénurie de carburant. Selon un communiqué de presse de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la pénurie serait occasionnée par la hausse... des cours du pétrole brut, suivie de la raréfaction et de la hausse des prix des produits finis sur le marché international, suite au conflit en Ukraine et aux sanctions imposées à la Russie. Les contraintes logistiques liées à l'acheminement des produits pétroliers finis; l'arrêt de la production de la CORAF, qui a anticipé la mise en travaux des unités de production pour au moins deux semaines depuis le 27 juillet 2022, ont ajouté aux difficultés. Pour Brice Makosso, coordonnateur de la Coalition TLP (Tournons la page) Congo, les deux premières affirmations sont fausses: «La République vous donne six millions de barils chaque année de son profit oil pour approvisionner le marché local à des prix subventionnés. La gestion hasardeuse est à l'origine de la crise des produits pétroliers. Cette situation est une atteinte grave à la sécurité intérieure de l'Etat. J'attends la réaction des magistrats congolais et des services de renseignement qui se doivent d'ouvrir une enquête contre les dirigeants de la SNPC», écrit l'activiste, sur son compte Facebook.

A Pointe-Noire, le hangar du marché de Makoulou-ngoulou, un danger public

Chaque jour qui passe représente un danger pour les usagers du marché domanial dit «Makoulou-ngoulou», au quartier du même nom, dans le quatrième arrondissement Loandjili, à Pointe-Noire. Et pour cause: la toiture soutenue par quelques poutres en béton armé tordues et lézardées est inclinée depuis fort longtemps. Les tôles qui existent à quelques endroits sur la toiture sont déchiquetées. La dalle du plancher où sont implantés les étals présente des fissures béantes devenues aujourd'hui le refuge des rats et autres souris. Les déséquilibres mentaux ont transformé ce marché où règne l'insécurité en dortoir. A l'orée de la saison des pluies qui arrive, si l'autorité municipale n'y prend garde, cette année, on va y enregistrer une catastrophe humaine.

Agression sanglante à Mfilou-Ngamaba

Une femme de 53 ans habitant Makazou, un quartier de Mfilou-Ngamaba, a perdu son nez dans une agression le 2 août dernier aux environs de 4h du matin, alors qu'elle se rendait à l'église. Des individus non identifiés et armés le lui ont coupé à l'aide d'une machette. Elle a également subi une fracture de la main. En outre, son corps présente diverses écorchures. D'après ses proches, les agresseurs seraient des «bébés noirs». Cette agression, bien qu'isolée, n'en porte pas moins la preuve qu'il y a toujours un problème de sécurité à Brazzaville.

Le vin de palme se vend bien à Brazzaville

Beaucoup de Congolais se sont mis à consommer le vin de palme (nsamba). Aussi, les coins où il s'offre se multiplient-ils du jour au jour. L'un des gros points de vente à Brazzaville est celui du camp de la Gendarmerie, à Bifouiti, dans l'arrondissement 1 Makélékélé, où de nombreuses personnes, jeunes et vieux, se passent les boîtes de lait «Guigoz» plus connues sous le nom de quaker, contenant devenu traditionnel de ce breuvage.

Des chauffeurs astucieux

Certains automobilistes, toujours servis les premiers dans les stations-service, vont vider leur réservoir pour donner le carburant en vente aux kadhafi, puis repartent à la pompe se faire de nouveau servir, pendant que d'autres attendent souvent des journées entières. Ce trafic se fait en complicité avec les pompistes. On le voit, la crise du carburant donne des idées. Il faut mettre de l'ordre dans la distribution du carburant dans certaines stations-service pour lutter contre le trafic de carburant.

Une fête sous haute surveillance ?

Les autorités nationales ne négligent rien pour s'assurer que les festivités marquant le 62^e anniversaire de l'indépendance nationale, le lundi 15 août 2022 se déroulent bien. A Brazzaville où certaines routes goudronnées en dégradation depuis longtemps et abandonnées sont en train d'être réhabilitées, la sécurité autour du boulevard général Alfred Raoul a été renforcée pour que le défilé prévu à cette occasion ne soit pas perturbé. Mais plusieurs routes manquent toujours d'éclairage public !

ons avec elles à travers les contrats de partage sur la base du code des hydrocarbures. A l'intérieur de ces contrats, nous veillerons à ce que qu'elles soient traitées de la même façon. Elles

sont d'accord là-dessus. Pour ce qui est des anciens contrats, nous verrons avec ces sociétés comment les aménager».

Cyr Armel YABBAT-NGO

DETTE COMMERCIALE INTERIEURE

Le processus d'apurement est enclenché

Le Gouvernement a lancé depuis le 1^{er} août 2022 le processus de paiement de sa dette commerciale intérieure, en commençant par les créances inférieures ou égales à 10 millions FCFA. L'opération concerne 204 opérateurs économiques intérieurs audités et validés de tous les arriérés pour la période de 2003 à décembre 2018 par deux cabinets d'experts comptables privés indépendants.



Théodore Ikemo

Le total de cette créance s'élève à environ un milliard FCFA. A ce titre, la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), structure qui gère la dette commerciale a mis en place un guichet pour permettre la bonne exécution de cette opération. Pour y accéder, les opérateurs économiques doivent remplir certaines formalités avant de bénéficier d'un virement de leurs créances. Cette étape a donné lieu à une communication faite par Théodore Ikemo, directeur général de la CCA, mercredi 3 août 2022 à Brazzaville. L'opération permet à l'Etat de normaliser les relations avec ses créanciers extérieurs et intérieurs, et surtout de restaurer sa crédibilité financière auprès des opérateurs économiques.



Un opérateur remplissant les formalités

Le paiement de cette dette permet en outre au Gouvernement d'assainir les circuits financiers nationaux et d'appuyer la relance économique, notamment dans le secteur privé. Cette obligation est inscrite dans le cadre d'impulser un développement économique harmonieux du pays. Les grandes orientations de cette politique sont contenues dans le programme conclu entre la Congo et le Fonds monétaire international (FMI) pour la période 2022-2024 et dans le Plan national de développement (PND) 2022-2026. Pour Théodore Ikemo, au plan extérieur, la situation de la dette est presque normalisée. «Les accords ont été signés avec chaque créancier. La dette est payée normalement. Il n'y a pas d'arriérés. Les relations sont normalisées», a-t-il souligné. Sur le plan intérieur, le processus a commencé. L'opération se déroule de façon fluide. Tous les paiements sont effectués dans les banques. Pour le guichet ouvert à la CCA, il est exigé aux bénéficiaires de fournir quelques pièces administratives que sont le registre de commerce, le numéro d'identification unique (NIU), le numéro de compte et la pièce d'identité pour prouver être le véritable propriétaire de l'entreprise bénéficiaire. Pour les gros créanciers, dont les montants sont à plus de dix millions FCFA, le directeur général de la CCA a précisé qu'il y a déjà un plan d'apurement qui est en cours d'élaboration. «La fin de ce travail pourra intervenir très bientôt. Ce plan est une série de propositions, peut-être au nombre de trois ou quatre, que le Gouvernement présentera aux opérateurs économiques. Chaque opérateur fera le choix de la proposition de paiement qui lui convient. Chaque proposition pourra comprendre le paiement d'un acompte en fonction de la capacité financière actuelle de l'Etat. Une décote sera appliquée sur le montant de la créance. Une durée de remboursement variable sera proposée au créancier. Au regard de toutes ces conditions, la décision reviendra au bénéficiaire. Cette opération cadre bien avec les dispositions du programme conclu avec le FMI», a-t-il déclaré. Les petits créanciers retenus seront tous payés totalement pour une période de près de dix jours. Le traitement de cette dette est une exigence du programme du FMI. La mise en œuvre de cette stratégie respecte le principe d'équité et de transparence. Les guichets sont ouverts pour recueillir les réclamations et des cas litigieux y afférent.

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

URBANISME

Faire du DURQuaP un programme pluriannuel d'aménagement des villes

Le projet Développement urbain et restructuration des quartiers précaires (DURQuaP) a tenu, mardi 2 août dernier à Brazzaville, sous la conduite d'Alain Alfred Eleli son coordonnateur, un atelier de validation du rapport provisoire d'achèvement des travaux de ce projet. Il devrait prendre fin en juin 2022. Exceptionnellement, ce projet a bénéficié d'une prolongation jusqu'en décembre 2022, afin de finaliser l'ensemble des activités retenues par le comité de pilotage qui n'auraient pu être achevées à la date de clôture initiale.

A l'issue des travaux qui ont regroupé les directeurs départementaux représentant les entités institutionnelles, actrices et bénéficiaires du DURQuaP, le point focal au niveau de la mairie de Brazzaville, les partenaires communautaires, etc., les participants ont recommandé de faire du DURQuaP un programme pluriannuel d'aménagement des villes en République du Congo. Dans les principes de la Banque mondiale et du plan d'action du projet, un consultant avait été recruté afin de produire un rapport d'achèvement du projet qui devrait mettre en exergue, l'ensemble des actions du projet. Ce rapport a également apporté les enseignements tirés

de l'expérience du DURQuaP qui seront nécessaires aux activités de préparation d'un éventuel projet relai attendu par les populations du Congo. Pour le communicateur du projet, «le projet qui arrive à son terme est à 78% du taux d'exécution, donc satisfaisant au-delà même des indicateurs initialement prévus». De l'avis du consultant international, le rapport provisoire indique que la phase pilote du projet a eu un impact significatif sur le terrain, malgré les crises financière et sanitaire qui n'ont pas permis de mobiliser les fonds significatifs pour atteindre les objectifs fixés. Tout de même, il a révélé quelques faiblesses dans sa mise en œuvre. C'est ainsi que neuf



Alain Alfred Eleli et Horphet Ibiassi

recommandations visant à corriger les défaillances enregistrées ont été adoptées. Il s'agit, entre autres, de l'amélioration du cadre conceptuel ou la démarche méthodologique du projet, de la définition du rôle de participation de chaque intervenant et de veiller à son application, l'établissement d'un lien entre la restructuration et le processus de décentralisation en cours. En outre, il est non seulement conseillé de repenser la démarche méthodologique

de la conception du projet, mais aussi la manière dont toutes les parties prenantes du projet seront impliquées en amont. C'est aussi dans cette perspective que le consultant a soutenu l'idée de traduire le projet DURQuaP en un programme pluriannuel de restructuration des quartiers précaires. Et aussi, étudier la possibilité de l'élargir à d'autres cités urbaines de la République du Congo.

Marcellin MOUZITA

PROMOTION DE LA RECHERCHE

Encourager les entreprises congolaises à utiliser les résultats de la recherche et de l'innovation

L'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation (ANVRI), créée en 2020, est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Elle a plusieurs missions, entre autres, promouvoir et encourager l'utilisation des résultats de la recherche et de l'innovation à des fins économiques. Patrick Obeli Okeli, directeur général de cette agence s'est exprimé sur l'intérêt de la valorisation de la recherche et de l'innovation.

***Dans quel domaine focalisez-vous vos recherches?**
****L'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'Innovation (ANVRI) n'est pas un établissement de recherche. C'est un établissement d'appui à la recherche. Il y a des organismes spéciaux qui ont cette mission. Nous sommes là pour valoriser les résultats produits par les établissements de recherche.**
***A quel niveau êtes-vous pour montrer l'impact des résultats de la recherche aux entreprises congolaises?**
****Avant, c'était l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche (ANVAR) et depuis juin 2020, nous sommes passés à l'ANVRI. Notre mission est d'abord d'aller vers les entreprises. Je peux répondre à une préoccupation qui est majeure, s'il y a vraiment de la recherche au Congo. Je peux vous certifier, effectivement, qu'il y a la recherche au Congo. C'est vrai que nous ne communiquons pas assez. Cela limite la visibilité de nos activités.**
 Sur l'impact de la recherche au Congo, je puis vous dire que dans le Programme national de développement (PND) 2022-2026, parmi les domaines clés, figure l'agriculture. Dans le domaine agricole, avant les années 80, on ne produisait les cultures maraichères que

pendant la saison sèche. Aujourd'hui, on peut produire en toute saison. C'est parce qu'au niveau de la recherche, un grand travail a été fait, par exemple au niveau d'Agri Congo et d'autres établissements d'appui pour développer des itinéraires techniques, des techniques améliorées de production de légume. Aujourd'hui, en Afrique, il y a un problème au niveau de la production du manioc, avec ce qu'appelle la mosaïque du manioc. C'est la première maladie du manioc. Tous les pays producteurs du manioc sont confrontés à ce problème. Le Congo est parmi les rares pays qui a pu mieux gérer cette maladie. Aujourd'hui, dans ce domaine, nous avons des personnes ressources. Au Congo, il y a des experts dans le domaine du manioc parce qu'ils ont cette reconnaissance nationale et internationale. Dans un projet de la CEMAC, orienté sur le manioc, sur les quatre modules, trois sont tenus par les congolais. Cela montre l'implication des Congolais dans ce domaine.
***Pouvez-vous nous rassurer que la mosaïque est vaincue au Congo?**
****A ce jour, on ne peut parler de vaincu, mais nous sommes dans un pays où on peut parler à mieux contrôler la maladie. Sans le manioc, c'est difficile pour nous. Nous avons toujours**



Patrick Obeli Okeli

une production appréciable, contrairement à d'autres pays.
***Qu'est-ce qui se fait dans l'innovation?**
****Dans l'innovation, je peux vous parler des services de l'ANVRI. Le premier service, c'est la production scientifique. L'ANVRI a développé quelques services que nous mettons à la disposition du public congolais. Au niveau de la publication scientifique, nous avons une revue scientifique pour la publication des articles. Les groupes cibles pour cette revue, ce sont les enseignants chercheurs, les chercheurs, les étudiants et les entreprises. Nous avons un deuxième support constitué des recueils des fiches techniques. Les articles scientifiques sont transmis en fiche technique. Le public visé est celui cité ci-dessus. Nous avons aussi produit un autre support qui est plus adapté aux autres couches de la population. C'est un bulletin de vulgarisation des résultats de la recherche et de l'innovation. Dans les réseaux sociaux, l'agence est également présente à travers un compte Facebook. Le site est en conception. Nous**

avons aussi des plateformes de valorisation. Ce sont des espaces d'échanges d'expériences entre les acteurs d'une filière donnée. Il faut reconnaître que Dieu a donné les mêmes capacités pour tout le monde. Le niveau de créativité et d'inventivité du congolais est comparable à celui des Etats Unis ou d'ailleurs. Ce qui manque, c'est l'environnement, un cadre d'accueil et d'accompagnement technico-économique et juridique des innovateurs, des inventeurs, des chercheurs et des enseignants chercheurs. C'est ce qui fait la différence avec d'autres pays. C'est ce que l'ANVRI est en train de mettre en place. Nous organisons aussi des journées de valorisation des résultats de la recherche. Le but est de mettre à la disposition des populations et des utilisateurs finaux les acquis de la recherche. Au cours de ce mois d'août, nous allons lancer une journée sur la vulgarisation des acquis de la recherche sur les serpents.
***Quel rapport entretenez-vous avec les entreprises?**
****Je ne pourrai pas vous dire que nous avons des contacts réguliers avec les entreprises, mais nous sommes dans la phase d'implantation et de positionnement. C'est pourquoi, nous sollicitons l'implication des médias pour transmettre l'information utile. Ce qui va être le socle de notre mission dans le secteur de l'innovation, c'est l'accompagnement technico-économique et juridique. En conclusion, notre mission, c'est d'accompagner tous ceux qui viennent vers nous.**

Propos recueillis par Philippe BANZ

TCHAD

La junte et les rebelles signent un accord pour le dialogue national

Après cinq mois de tractations, le président de transition Mahamat Idriss Déby et plusieurs groupes rebelles, excepté le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), responsable de l'offensive qui a causé la mort du maréchal du Tchad Idriss Déby Itno, sont finalement parvenus à un accord.

Le texte a été signé lundi 8 août dernier à Doha au Qatar. Cet accord permettra la participation des politico-militaires au dialogue national inclusif du 20 août prochain. La communauté internationale a salué ce texte, «un moment clé pour le peuple tchadien», selon le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

L'accord prévoit tout d'abord un cessez-le-feu général dès sa signature. Il engage le camp des rebelles, et le Conseil militaire de transition, à ne mener aucune action militaire l'un contre l'autre. Les parties doivent aussi dérouler un programme DDR, pour «Désarmement, démobilisation et réinsertion».

Une loi d'amnistie en faveur des rebelles condamnés est également prévue, et la sécurité des éléments des groupes armés et de leurs proches est garantie par les autorités tchadiennes. En retour, les groupes politico-militaires doivent renoncer définitivement à la lutte armée et aux actions violentes. Ils s'engagent à cesser tout recrutement de nouveaux



combattants, et à déclarer leurs effectifs et leur armement. Chaque partie promet de libérer les prisonniers capturés dans les divers affrontements.

L'accord prévoit enfin du dialogue national, qui portera notamment sur la réforme de l'armée et la révision de la charte de transition, ainsi que la non-participation des membres de la transition aux prochaines élections.

Les politico-militaires ont réagi après cette annonce. Mahamat Nouri, leader de l'Union des forces pour la démocratie et le développement, se félicite ainsi d'une signature qui met fin à cinq mois de pourparlers. «Cinq mois, ce n'est pas beaucoup, pour le problème tchadien qui représente 59 ans d'instabilité politique. Nous nous acheminons vers la paix, vers un accord, pour permettre

aux politico-militaires de participer au dialogue national inclusif qui va se tenir bientôt à N'Djamena». D'autres groupes ont refusé de signer l'accord. C'est le cas du FACT, responsable de l'offensive ayant provoqué la mort de l'ex-président Idriss Déby Itno en avril 2021. Le FACT rejette cet accord qui, selon lui, ne prend pas en compte ses revendications, explique Issa Ahamat porte-parole du FACT. Entre autres, «la libération de nos prisonniers à compter de la signature de l'accord, la parité des délégués au dialogue national inclusif et souverain (DNIS). Cependant, ça ne veut pas dire que nous coupons les ponts avec la négociation. Nous restons disponibles pour négocier et pour résoudre la question tchadienne par le dialogue».

Pour l'analyste Hoinathy Remadji:

«Cela veut dire que le cessez-le-feu ne sera pas général. Le cessez-le-feu ne sera qu'entre les groupes qui ont signé l'accord. Et si on regarde un peu les derniers faits liés à l'action des mouvements politico-militaires sur le terrain, au Tchad, le FACT fait quand même partie des groupes les plus présents et les plus visibles sur le terrain, en termes d'opposition directe à l'armée tchadienne. Donc, je pense que, même si la non-implication du FACT dans la signature de cet accord ne va pas empêcher le dialogue de se tenir, cette non-implication fait quand même peser sur l'ensemble du processus des menaces d'instabilité et d'actions militaires larvées sur certaines parties du territoire tchadien», a-t-il dit.

Gaule D'AMBERT

DIPLOMATIE

Antony Blinken à la reconquête de l'Afrique

Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, est en Afrique du Sud depuis le 7 août dernier pour débiter sa deuxième tournée africaine. L'objectif est de renouer avec le continent, afin de définitivement tourner la page Trump et contrebalancer l'influence de la Russie et de la Chine en Afrique. Cette tournée le conduira ensuite en République Démocratique du Congo et au Rwanda.

La visite du secrétaire d'Etat américain débutée lundi 7 août, a été précédée de la visite d'un lieu de mémoire des émeutes de Soweto. Puis, il a prononcé un discours à l'université de Pretoria et rencontré son homologue sud-africain, le ministre Naledi Pandor, pour relancer les dialogues stratégiques entre les deux pays.

Ces discussions organisées régulièrement par le passé ont été interrompues sous la présidence de Donald Trump, peu intéressé par les relations avec l'Afrique. Il semble que l'administration Biden souhaite repartir de bonne manière, avec l'un de ses plus sûrs alliés sur le continent. Les Etats-Unis et l'Afrique du Sud ne sont pas toujours à l'unisson sur le plan diplomatique, notamment sur le front de la guerre en Ukraine,



Antony Blinken

dont il est question. L'Afrique du Sud, qui fait partie des BRICS, s'est toujours refusée à condamner la Russie, préférant une position neutre. Durant cette visite, il a aussi été question d'échanges économiques, car les Etats-Unis sont le troisième partenaire commercial de l'Afrique du Sud, derrière la Chine et l'Allemagne, et l'une des principales sources de touristes internationaux pour le pays.

A l'occasion de ce dialogue Antony Blinken a également présenté la nouvelle stratégie pour l'Afrique des Etats-Unis, qui vise à renforcer l'influence de Washington face aux puissances rivales, sans faire des pays du continent des pions sur l'échiquier politique.

Selon un observateur, Antony Blinken a entamé sa visite par l'Afrique du Sud parce que depuis la présidence de Jacob Zuma, ce pays «s'est un peu plus rapproché de la Chine et de la Russie». Il entretient toujours de bonnes relations avec les puissances occidentales, mais c'est un «allié des nations des BRICS». Les conseillers américains cherchent à redéfinir et à relancer les relations».

Quant à la nouvelle stratégie américaine, vis-à-vis de l'Afrique, affirme un autre analyste, «elle a pris du retard à être dévoilée, et si l'annonce est finalement faite ici, en Afrique du Sud, c'est sans doute pour utiliser le pays comme une plateforme, pour que cette stratégie soit entendue à travers le continent». Donald Trump soulignent-ils, n'était pas très intéressé par l'Afrique.

L'Afrique du Sud est toujours considérée comme l'un des pays les plus importants du continent, c'est pourquoi le secrétaire d'Etat américain y a débuté sa tournée africaine, avant de le poursuivre dans les autres pays. En outre, l'Afrique du Sud a adopté une position neutre face à la guerre en Ukraine, et refusé de condamner publiquement la Russie. La Russie est un partenaire stratégique important, tout comme la Chine qui est le premier partenaire commercial de l'Afrique du Sud.

En RD Congo, Antony Blinken devrait évoquer les problèmes d'insécurité à l'Est du pays. Des questions qu'il devrait continuer à aborder jusqu'à la fin de sa tournée qui prendra fin au Rwanda, pays où il sera aussi question du sort de Paul Rusesabagina, héros du film Hôtel Rwanda. Les échanges dans ces deux pays, devraient aussi se focaliser dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'insécurité alimentaire, ainsi que sur les pandémies.

Alain-Patrick MASSAMBA

devenue inaudible. Le financement de l'UA par l'Europe, la Chine et plusieurs autres donateurs extérieurs lui a fait perdre sa liberté de manœuvre comme il fallait s'y attendre.

Certes de nos jours, il n'est plus facile de trouver des personnalités africaines de grande probité morale et intellectuelle, d'une intégrité et d'une honnêteté à toute épreuve, ayant le sens de l'honneur et du devoir, de la carrure d'un Boubacar Diallo Telli, premier secrétaire général administratif de l'OUA, ou d'un Salim Ahmed Salim ou encore du Président Alpha Konaré, premier président de la Commission de l'UA.

Mais l'Union africaine n'est pas morte pour autant. Des progrès ont été réalisés en matière de coopération interafricaine. La création d'une Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), est un important large projet qui sera très bénéfique pour l'Afrique. L'Agenda 2063 promet également des progrès et des prouesses, surtout en matière de recherche scientifique. Lors du dernier sommet extraordinaire qui s'est tenu à Malabo (Guinée équatoriale) le 29 mai 2022, les chefs d'Etat ont évoqué ces problématiques liées à la pratique du pouvoir et à la mauvaise gouvernance.

Pour le moment l'UA, par son fonctionnement, nous laisse ce goût

amer et ces regrets d'une époque militante des Pères fondateurs comme Nkrumah, Sékou Touré, Nasser, Nyerere, Modibo Keita, Boumediene, Jomo Kenyatta et tant d'autres pour lesquels la création des Etats-Unis d'Afrique étaient la solution pour l'unité, la solidarité, la coopération, le développement et la défense de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de l'Afrique. C'est une longue marche d'endurance qui caractérise le parcours des peuples africains vers l'émancipation totale à cause des obstacles que dressent les gouvernants. Le mot panafricanisme a même disparu du discours des dirigeants actuels. Il reste donc beaucoup de chemin à parcourir pour accélérer l'intégration politique et socio-économique du continent; promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur tout le continent; promouvoir les principes et les institutions démocratiques; encourager la participation populaire et pratiquer la bonne gouvernance. L'Union africaine reste malgré tout la seule organisation politique panafricaine sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour aller de l'avant. Les hommes passent. L'Afrique reste avec ses besoins d'unité et de fraternité.

Gustave Pana ZOULA
Ancien fonctionnaire
de l'OUA

COMMEMORATION

L'Union africaine a 20 ans

En effet, avec la libération de Nelson Mandela le 11 février 1990 et l'indépendance de la Namibie le 21 mars de la même année, l'OUA avait conclu que son combat pour la libération politique de l'Afrique contre le colonialisme et l'apartheid avait été atteint. L'élection de Nelson Mandela comme premier Président noir de la République Sud-africaine le 10 mai 1994 sonnait le glas du régime raciste de l'apartheid, remplacé par la République arc-en-ciel.



Les dirigeants de l'Union africaine lors du 30^e Sommet de l'Organisation, le 28 janvier 2018 à Addis Abeba, en Ethiopie

Désormais, l'accent serait donc mis sur la sécurité, la stabilité et la paix; le développement, le progrès et la coopération économiques; la mise en place des institutions démocratiques, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'Homme; l'intégration politique, l'unité et la solidarité entre les Etats et entre les peuples africains.

C'est ainsi qu'en 1999, soit dix ans après la chute du mur de Berlin, à l'initiative du Guide de la Grande Jamahiriya arabe libyenne, Mouammar Kadhafi, un sommet informel de l'OUA convoqué le 9 septembre 1999, adoptait la Déclaration de Syrte (Libye), qui prévoyait la création de l'Union africaine. Au bout du processus, la naissance de l'Union africaine a été actée à Durban, République de l'Afrique du Sud (RSA) autour des objectifs précis, entre autres:

- une plus grande unité et solidarité entre les pays africains et entre les peuples d'Afrique;
- la défense de la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance des Etats membres;
- la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent;
- la promotion des principes et des

institutions démocratiques y compris la participation populaire et la bonne gouvernance;

- l'accélération de l'intégration politique et socio-économique du continent ainsi que la promotion de la coopération inter-Etats membres et du développement.

Quel est le bilan de ces vingt ans ou que peut-on retenir de ces vingt ans d'existence?

A priori, l'on peut conclure que les principes et les objectifs de l'UA sont louables et constituent un cadre politico-juridique susceptible d'améliorer les relations et la coopération interafricaines ainsi que de favoriser l'émergence d'une gouvernance démocratique favorable aux peuples africains.

Mais l'intention des dirigeants africains, de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de leurs voisins, de promouvoir le respect des droits fondamentaux, d'installer des institutions démocratiques bénéfiques aux peuples africains était-elle sincère? En avaient-ils les moyens? Et l'Organisation elle-même était-elle capable et compétente pour mener à bien un

tel programme?

Force est de constater qu'aucun Etat n'a sollicité l'intervention de l'Union pour restaurer la paix et la sécurité chez lui, laissant libre cours aux grandes puissances étrangères. La participation populaire aux activités de l'Union a été mitigée. Les peuples n'ont toujours pas été consultés dans la prise des décisions majeures par les gouvernements. Le mépris et l'arrogance des dirigeants n'ont pas permis le respect des principes démocratiques. Les élections ont rarement été libres, transparentes et équitables. L'Exécutif s'est souvent arrogé tous les droits en violant la séparation des pouvoirs et essentiellement l'indépendance de la justice.

Comme l'écrivait Alexis de Tocqueville, dans son livre «De la Démocratie en Amérique», la démocratie ne fonctionne pas avec un peuple qui n'a pas accès à l'information véridique, qui ne possède pas un niveau d'instruction et d'éducation suffisant pour participer au débat politique et qui ne dispose pas de moyens économiques pour résister à la manipulation et à l'achat des consciences.

Plusieurs pays sont indépendants et souverains nominalement. Ils restent encore sous la tutelle des puissances coloniales aux plans politique, diplomatique, militaire, culturel, économique, industriel et financier. La répartition partisane des ressources nationales, le contrôle par l'Exécutif de toutes les institutions constitutionnelles, la non-observance des lois par les autorités et la corruption qui touche tous les secteurs minent l'Etat, l'unité nationale et la solidarité. Le sentiment d'appartenance à une même nation s'effrite partout avec la résurgence du réflexe clanique et ethnique donnant lieu à l'instabilité et à des conflits séparatistes. L'incapacité de l'UA à peser lors des événements de la Libye ou de la guerre ethnique en Ethiopie, ou encore au Soudan, en Guinée, au Mali, au Burkina Faso, au Tchad (assassinat du Maréchal Idriss Déby), ne rassurent pas sur l'utilité de cette organisation.

Ce qui a poussé le journaliste sénégalais Adama Gaye à écrire «Le naufrage de l'Union africaine» qui a violé sa propre doctrine en reconnaissant le putsch militaire tchadien. La voix de l'Afrique est

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Ayant reçu le Pallium, Mgr Bienvenu Manamika a ordonné 19 prêtres et clôturé l'Année pastorale 2021-2022

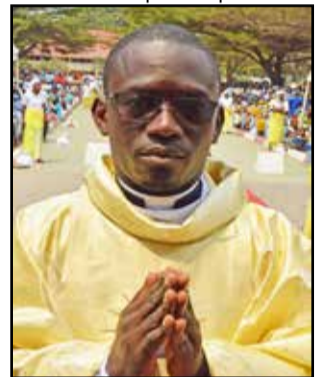
Après avoir pris possession canonique du siège archiepiscopal de Brazzaville, le dimanche 21 novembre 2021, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo, (CEC), a reçu le Pallium, signe distinctif de l'autorité épiscopale et de communion avec le Saint-Père, des mains de Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon. C'était dimanche 7 août 2022, au cours d'une messe à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Dans cette foulée, l'archevêque a ordonné 19 prêtres et clôturé l'Année pastorale 2021-2022.

Présidée par le nonce apostolique au début qui a transmis le témoin de la présidence à l'archevêque de Brazzaville après le rite de l'imposition du Pallium, la messe a été concélébrée par NN.SS. Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, vice-président de la CEC, Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando et de la Province ecclésiastique du Nord (PENORD), Miguel Angel Olaverri, archevêque métropolitain de Pointe-Noire et de la Province ecclésiastique du Sud-Ouest (PESO), Franck Daniel Nzika, évêque d'Impfondo, Gélase Armel Kema, évêque de Ouesso, Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie, fraîchement ordonné évêque, devenu par ce fait le benjamin de la CEC, Sévérin Nziengui, évêque de Makokou au Gabon, Mgr Andrea Giovita, secrétaire de la Nonciature apostolique au Congo, etc.

Ont aussi concélébré cette messe de nombreux prêtres œuvrant aussi bien dans les différents diocèses du Congo qu'à l'étranger à l'exemple du père Alain Mayama, supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit exerçant son ministère presbytéral à Rome sa terre de mission; les abbés Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la CEC; Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC; Alain Loemba Makosso, vicair général de Pointe-Noire; Carlos Mbambi, exerçant son ministère sacerdotal au Cabinda; Kelly Michaël Milongo Massengo, chancelier de l'Archidiocèse de Brazzaville, secrétaire de l'archevêque; Donatien Bizaboulou, vicair épiscopal chargé des vocations, des séminaires, du clergé; les pères Pascal Taty, Raphaël Bazebizonza, Cyriaque Onuoha, vicaires épiscopaux chargés de la pastorale générale, de la vie consacrée, vicair judiciaire de Brazzaville, etc. Plusieurs personnalités de divers rangs à l'image de Mmes Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo; Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Emilienne Raoul, présidente du Conseil social, économique et environnemental; M. Dieudonné Bantsimba, président du Conseil municipal, maire de la Ville de Brazzaville, et diverses autorités civiles et militaires ont été comptées parmi les participants à la messe, aux côtés des parents des candidats au presbytérat, des religieux, religieuses de diverses congrégations et des fidèles laïcs venus de diverses paroisses de l'archidiocèse plus spécialement de celles où les candidats au sacerdoce ont séjourné.

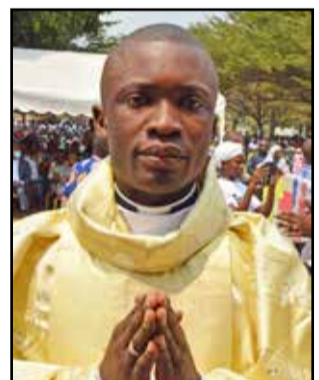
Au début, le nonce apostolique lisant la bulle papale relative à l'événement du jour, a défini le pallium, ses spécificités, son usage et son rôle, avant d'exécuter le rite de sa réception par l'archevêque de Brazzaville, marqué par la récitation de la profession de foi par l'archevêque. Par cette réception a pris fin en ce jour solennel, le processus de son installation comme archevêque de Brazzaville, déclenché le 21 novembre dernier lors de sa prise de possession canonique du

siège métropolitain. Vêtu de son pallium, l'archevêque a pris le relais de la présidence de la messe en exécutant le rite



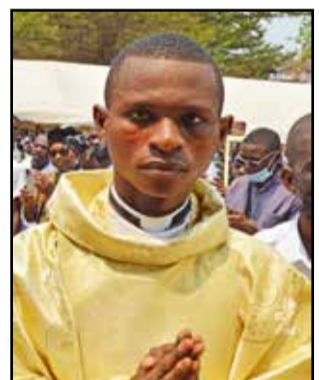
Abbé Crispin Lopez Massamba

ce jour solennel, le processus de son installation comme archevêque de Brazzaville, déclenché le 21 novembre dernier lors de sa prise de possession canonique du



Abbé Patchou Bob Durcia Bounkazi

siège métropolitain. Vêtu de son pallium, l'archevêque a pris le relais de la présidence de la messe en exécutant le rite



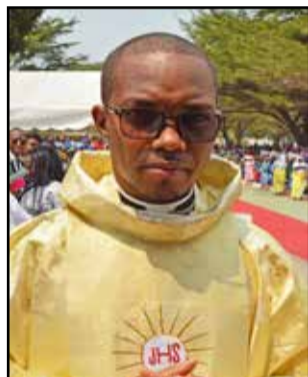
Abbé Yannick Doren Matingou

d'ordination sacerdotale. C'est alors qu'un diacre a procédé à l'appel des candidats au presbytérat tandis que les supérieurs respectifs des candidats des congrégations religieuses les ont présentés, pendant que le vicair épiscopal chargé des vocations, des séminaires et du clergé l'a fait pour les candidats diocésains. «Savez-vous s'ils ont les compétences requises?» a demandé l'archevêque, au cours de l'exécution de ce rite. «Le peuple de Dieu a été consulté, et ceux à qui il appartient d'en juger ont donné leur avis favorable. Et j'atteste qu'ils sont dignes d'être prêtres» a répondu le vicair



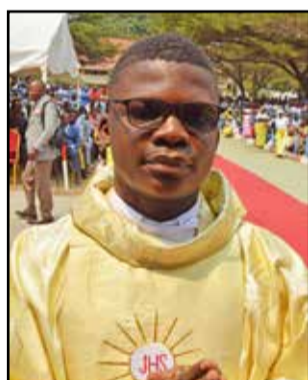
Abbé Ange Trésor G. Bikindou

épiscopal orateur. «Avec l'aide de notre Seigneur Jésus-Christ, notre Sauveur et Seigneur, nous les choisissons pour l'ordre des Prêtres» a déclaré l'archevêque, confirmant ainsi l'adhésion au



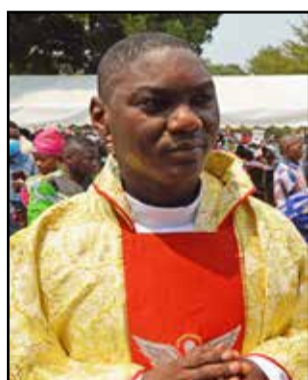
Abbé Eudes Iglair D. Mboundou

cercle du presbytérat de ces diacres devenus désormais des prêtres. Ainsi, les abbés Chris Loïck Bayiza Nieteka, Ange Trésor



Abbé P. Deo B. Ouambanzoulou Bonny

Giovanni Bikindou, Luc Emmanuel Berverys Boumpoutou Bahemina, Patchou Bob Durcia Bounkazi, Verdoly Dieuveil Lou-



Père A. Loïc Glover Loumouamou

mbou Mbanza, Cordelie Chabrey Malonga, Smith Welcome Malonga Louboula, Crispin Lopez Massamba, Yannick Doren Matingou, Eudes Iglair Diermain Mboundou, Rameaux Primes Exaucé Nkouka, Précieux Deo Bénédicte Ouambanzoulou Bonny, Francis Sekiesse, Chrislain Gloire Russel Tchivongo, Gloire Merveil Yebo; les pères Dan Prince Emmanuel Milandou Gomas (Ordre des Ecoles Pies), Dominique Guénolé Ehrard Kimani Diamouini (Missionnaires Oblats de Marie Immaculée), deux pères de la Congrégation du Saint Esprit (Spiritains): Guy Eric Cordier Matsanga, et Amal-



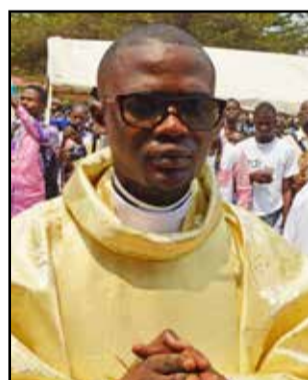
Abbé Chris Loïck Bayiza Nieteka

phie Loïc Glover Loumouamou ont reçu l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou qui a ordonné la première promotion des prêtres de son épiscopat



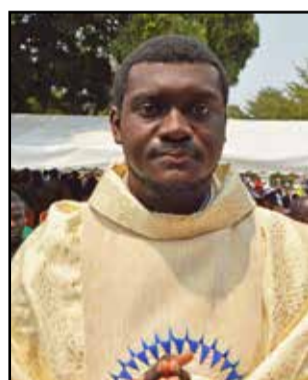
Abbé Francis Sekiesse

à la tête de l'Archidiocèse de Brazzaville. Promotion baptisée: «Mgr Auguste Roch Nkounkou», en cette année commémorative du 40^e anniversaire du rappel à



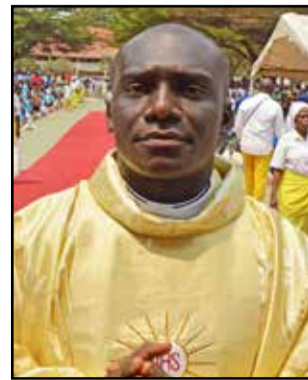
Abbé R. Primes Exaucé Nkouka

Dieu de ce prélat qui a fondé et bâti la paroisse Saint Michel de Goma Tsé tsé. Peu avant l'homélie, Mgr Bien-



Père Dan P. E. Milandou Gomas

venu Manamika Bafouakouahou avec l'humilité d'un pasteur aguerri, lucide, intrépide, attentif et charitable qui le caractérise, a demandé à toute l'assemblée de prier pour lui, pour son ministère épiscopal et s'est agenouillé à l'autel pour recevoir toutes ces prières. Au cours de son homélie, l'archevêque de Brazzaville a d'abord évoqué les particularités et ce que symbolise la réception du Pallium: «C'est une charge et non un pouvoir qui me rappelle ma tâche qui consiste à aller à la recherche des brebis perdues et de les ramener sur le droit chemin» a-t-il déclaré. Ensuite, il a instruit ses cadets



Abbé C. Gloire Russel Tchivongo

dans le sacerdoce à paître le troupeau de Dieu qui leur est confié vers de verts pâturages, en prêchant le bon exemple, en demeurant assidus au travail bien fait et en continuant à refléter le



Abbé Gloire Merveil Yebo

bon témoignage chrétien. «Un prêtre qui se réveille à 6h, sauf si c'est son jour de repos, est un prêtre paresseux.», leur a-t-il rappelé. «Vous êtes des êtres



Abbé Smith Welcome Malonga

d'exception» car le Seigneur dans son infinie bonté mêlée de miséricorde a «porté son choix sur vous, malgré vos limites, vos



Père D. Guénolé E. Kimani Diamouini

faiblesses et vos imperfections», a-t-il affirmé. Après l'homélie a eu lieu l'exécution du rite d'ordination sacerdotale inauguré par le chant du Véni Creator et marqué par la litanie des saints, la prière consécra-toire, l'imposition des mains sur les nouveaux prêtres, la remise de l'évangélaire, la vêtue de l'étole et de la chasuble, la remise de l'hostie et de la paterne. Le tout couronné par le baiser de paix entre l'archevêque et les nouveaux prêtres et entre les archevêques, évêques concélébrants et les prêtres à l'honneur. Peu avant la fin de la messe ayant eu pour coryphée Hervé Kiyindou



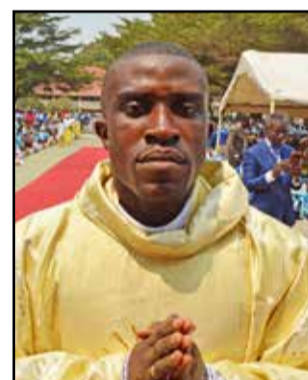
Abbé Cordelie Chabrey Malonga

et animée par la chorale diocésaine Mgr Barthélemy Batantu, les chœurs diocésains Les Amis du Grégorien et la Schola populaire; le père Casimir Moukoubu, directeur diocésain de la liturgie,



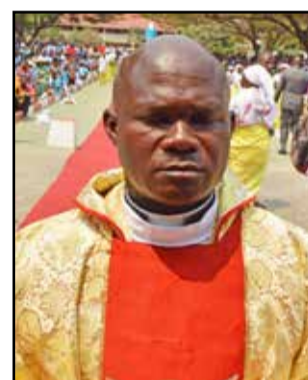
Abbé Luc E. B. Boumpoutou Bahemina

lisant les annonces diocésaines, a annoncé le pèlerinage marial de l'Archidiocèse d'Owando du 13 au 15 août 2022 à Lekety et a annoncé le grand rendez-vous



Abbé Verdoly D. Loubou Mbanza

des jeunes avec l'archevêque du dimanche 14 août 2022, à la même Place mariale. L'abbé Eudes Iglair Diermain



Père Guy Eric Cordier Matsanga

Mboundou, doyen de la promotion, au nom de ses 18 confrères de la Promotion Mgr Auguste Roch Nkounkou, a prononcé le mot de remerciements. S'exprimant en dernier, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou après avoir présenté ses confrères dans l'épiscopat ayant concélébré cette messe, a exprimé sa gratitude à tous les participants à la messe, aux autorités civiles et militaires, à ses confrères dans l'épiscopat et le sacerdoce pour leur présence affective et effective. Puis, il a déclaré close l'Année pastorale 2021-2022.

Gislain Wilfrid BOUMBA

RECEPTION DU SIGNE DISTINCTIF DE L'AUTORITE EPISCOPALE

Le Pallium, une question de Paramentique et de Synodalité

Le mercredi 29 juin 2022, le Pape François a béni les palliums des nouveaux archevêques, parmi lesquels celui de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, en République du Congo. Son Pallium lui a été imposé solennellement le dimanche 7 août 2022 par Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon.

Mais qu'est-ce que le Pallium? D'où vient-il? Qui le reçoit? Que signifie-t-il? Et dans quelles conditions le porter? Ici quelques éléments de Théologie de la liturgie et de Droit liturgique, en parlant comme le Pape François dans sa lettre apostolique sur la formation liturgique du peuple de Dieu (n°1), pour nous «aider de la contemplation de la beauté et de la vérité de la célébration chrétienne» d'une messe pontificale d'imposition du pallium. En Théologie de la liturgie, il y a un domaine appelé «la Paramentique» pour désigner l'ensemble des vêtements, coiffures, tentures de décoration et ornements utilisés dans les célébrations ecclésiastiques. Le Pallium (pallia au pluriel) en fait partie. C'est une bande d'étoffe de laine blanche marquée de croix noires (symbole des plaies du Christ) qu'on porte sur la chasuble.

D'origine grecque (himation ou omophorion), le Pallium consistait, au Ve siècle, dans l'empire byzantin, en une bande d'étoffe rectangulaire que l'empereur, pour se distinguer, se drapait autour du corps, une bande fermée par des épingles, et qui reposait sur le bras gauche.

C'était l'insigne du pouvoir de l'empereur. Dans l'Histoire de l'Église, le Pallium est adopté durant le mouvement d'appropriation des symboles du pouvoir impérial par les papes, mouvement appelé Imitation imperii situé entre les Ve et IXe siècles. Et suivant la Tradition de l'Église, au départ, le pallium est une relique représentative de Saint Pierre, le tissu ayant été posé sur son tombeau. Les premiers évêques à recevoir les pallia seront l'évêque d'Arles, en Gaule, en 513, par le pape Symmaque; l'évêque de Taormina, en Sicile, en 559, par le pape Pélagé Ier.

Dans l'Église orthodoxe, le pallium est porté par tous les évêques et conserve le nom grec «omophorion». Il est tissé de soi chez les orientaux. Mais dans l'Église catholique latine, à partir du IXe siècle, du fait de la querelle des investitures, il est réservé aux archevêques à qui

le Pape en concède le privilège comme symbole de communion étroite avec lui. Il est tissé avec de la laine d'agneau, pour évoquer l'agneau pascal et les brebis égarées que le Bon Pasteur ramène au bercail sur ses épaules. Ainsi depuis le XVIe siècle, le 21 janvier de chaque Année, en la mémoire de sainte Agnès (martyre dont le nom en latin agnus veut dire agneau), le pape bénit deux agneaux élevés au couvent des moines trappistes de Tre Fontane datant du VIIIe siècle au sud de Rome, et présentés par les religieuses du couvent de Sainte Agnès de Rome, et dont la laine est utilisée pour les futurs pallia des archevêques nommés au cours de l'année. Sa symbolique est très riche. La formule liturgique d'imposition du pallium le montre bien: «Recevez le pallium pris au tombeau de Pierre... pour que vous le portiez en signe de votre autorité de métropolitain... qu'il soit pour vous symbole d'unité, témoignage de votre communion avec le siège de Pierre, lien de charité et stimulant de votre force d'âme».

Cinq mots résumant sa richesse de signification: autorité, unité, communion, lien de charité, et force d'âme. Chaque archevêque est ainsi «appelé à entretenir un lien de communion avec le siège de Pierre, comme avec les autres évêques de sa province ecclésiastique. Pour autant, il n'a pas d'autorité sur la

gouvernance des diocèses autres que le sien. Le pallium n'est pas un signe de supériorité», précise le père Norbert Hennique, liturgiste parisien. Il est vrai qu'après, le Pallium sera étendu au cardinal-doyen, aux primats, et à quelques très rares autres évêques, mais la figure qui nous intéresse ici est celle de l'archevêque métropolitain. Et en ce qui concerne son imposition et son port, le Droit liturgique dans le Canon 437 du Code de Droit Canonique de 1983 prévoit ce qui suit:

§1. Le Métropolitain est tenu par l'obligation, dans les trois mois à partir de la consécration épiscopale, ou s'il a été déjà consacré, à partir de la provision canonique, de demander au métropolitain ou par procureur au Pontife Romain le pallium qui de fait signifie le pouvoir dont le Métropolitain, en communion avec l'Église Romaine, est muni par le droit dans sa propre province.

§2. Le Métropolitain peut porter le pallium selon les lois liturgiques, dans



Mgr Bienvenu Manamika B.

toute église de la province ecclésiastique qu'il préside, mais absolument pas hors de celle-ci, même pas avec l'autorisation de l'Évêque diocésain. §3. Si le Métropolitain est transféré à un autre siège métropolitain, il a besoin d'un nouveau pallium. Liturgiquement, chaque nouveau métropolitain reçoit son pallium ordinairement le jour de la Saint-Pierre et Saint-Paul, le 29 juin, à Rome par le Pape lui-même, à Rome. Mais depuis 2015, le pape François a modifié la procédure de remise du pallium. Désormais, le Pape bénit solennellement les pallia

le 29 juin au cours de la Messe de Saint-Pierre et Saint-Paul, à Rome. Et l'imposition du pallium est faite à une date convenable, par le Nonce apostolique, dans la cathédrale de l'archevêque à l'honneur, au cours d'une messe pontificale (présidée par l'archevêque) avec tout le peuple de Dieu à lui confié et en présence des autres évêques de la Province ecclésiastique concernée, expression de synodalité dans la pastorale des brebis de Dieu à eux confiées dans la Province ecclésiastique. Tout se passe au début de cette messe. Mais avant l'imposition du pallium, comme c'est de coutume dans l'Église depuis le VIIIe siècle, le nouvel archevêque fait son serment de fidélité au pape représenté par le nonce apostolique. C'est ce qui s'est passé le dimanche 7 août 2022, dans l'archidiocèse de Brazzaville, pour Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain, récemment nommé et installé.

Belle fête à tous!

Père Ulrich TCHICAYA

Prêtre de l'Archidiocèse de Pointe-Noire,

Étudiant en Théologie de la Liturgie et des Sacrements, à l'Institut Catholique de Paris, en France.

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a reçu son pallium des mains du nonce apostolique

Nommé archevêque coadjuteur de Brazzaville, le 18 avril 2020 par le Pape François avec droit de succession, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a pris possession du siège métropolitain, le 21 novembre 2021, au cours d'une eucharistie présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain sortant, en présence de leurs éminences les cardinaux Fridolin Ambongo Besungu, archevêque métropolitain de Kinshasa (RDC), et Dieudonné Nzapalainga, archevêque métropolitain de Bangui (RCA) au stade Félix Eboué, à Brazzaville. Malgré cette nouvelle nomination et cette nouvelle charge, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou n'avait pas encore revêtu son pallium, signe distinctif qui fait de lui archevêque métropolitain. Depuis 2015, le Pape François a modifié la procédure de remise du pallium aux nouveaux archevêques nommés dans l'année. L'imposition est faite par les nonces apostoliques des diocèses concernés. Pour le cas de l'Église du Congo, l'ancien nonce apostolique, Mgr Francisco Escalante Molina étant arrivé au terme de sa mission, ne pouvait plus exécuter cette obligation du Saint-Siège pour imposer le pallium à Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou. Le poste du nonce apostolique étant vacant, il a fallu attendre la nomination de son successeur, Mgr Javier Herrera Corona, pour que ce pallium soit imposé à l'archevêque de Brazzaville.

L'émouvante cérémonie de l'imposition du pallium s'est déroulée en présence des archevêques et évêques du Congo et du Gabon, du supérieur général des spiritains, père Alain Mayama du Congo-Brazzaville. Ainsi que de deux membres du Gouvernement, Arlette Soudan Nonault et Jacqueline Lydia Mikolo; du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba; Emilienne Raoul, présidente du Conseil économique, social et environnemental. A l'événement exceptionnel, ferveur exceptionnelle: dimanche 7 août 2022, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur. La procession d'entrée en branle, le pallium est porté par l'abbé Kelly

Michaël Milongo Massengo, chancelier de l'archidiocèse de Brazzaville, secrétaire de l'archevêque, aux sons de la chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu, de la scholas populaire et des amis du grégorien. Le rite d'entrée a été présidé par Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, avant de céder la présidence de la messe à l'heureux concerné. La cérémonie a connu trois étapes: lecture du décret papal par le nonce apostolique, profession de foi de l'archevêque, imposition du pallium par Mgr Javier Herrera Corona qui a reçu mission du Pape François. Après la lecture de la bulle, l'archevêque à genoux devant le crucifix, à côté du nonce apostolique, a juré fidélité à l'Église catholique romaine: «Moi Bienvenu Manamika Bafouakouahou, promu au siège épiscopal métropolitain de Brazzaville, je crois en un seul Seigneur et je serai toujours obéissant à l'Église catholique romaine...». Le moment ultime de cette cérémonie, c'est l'imposition du pallium pendant laquelle le nonce apostolique à déclarer: «En communion avec Pierre qui est à Rome, vous êtes appelé à vivre en parfaite harmonie avec le Pape, successeur de Pierre. Recevez le pallium pris au tombeau de Pierre, portez-le en signe de votre autorité d'archevêque métropolitain. Qu'il soit pour vous le symbole d'unité et de témoignage de votre communion avec le Saint-Siège». Avec sa crose, bâton du pasteur, l'archevêque a fait une brève explication du pallium, signe distinctif qui fait de lui cinquième archevêque métropolitain de Brazzaville et septième archevêque congolais après NN.SS Théophile Mbemba, Emile Biayenda, Barthélemy Batantu, Anatole Milandou, Victor Abagna Mossa et Miguel Angel Olaverri Arroniz. «Jésus est à la recherche de la brebis égarée, brebis perdue comme le poil de l'agneau afin de la ramener dans sa maison. Le pallium n'est pas un pouvoir, mais une charge», a indiqué Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou tout en la brandissant, suivi des acclamations qui se sont élevées de la foule, en leur demandant de prier pour lui,

et ceci, par le bais des intentions spontanées qui se sont répandues sur la Place mariale.

L'usage du pallium ou pallia, un mot grecque

Le pallium est un bout d'étoffe en laine de brebis avec une petite bande blanche marquée de six croix noires, symbole des plaies du Christ et du pasteur qui porte la brebis sur son épaule (Jean 10) et que l'archevêque métropolitain drapait autour du cou sur la chasuble, le vêtement liturgique. L'insigne de l'archevêque est le pallium qui le différencie de l'évêque du diocèse suffragant. C'est le symbole d'une Église fragilisée qui a des hauts et des bas. A travers le pallium, l'archevêque porte le poids de la brebis égarée, de la province ecclésiastique dont il a la charge, mais toujours rattaché à l'évêque de Rome qui est le Pape. La veille de la fête des Saints Pierre et Paul, le Pape descend dans la crypte Vaticane et dépose les palliums des nouveaux archevêques nommés, sur la tombe de Saint Pierre qui est le premier apôtre de Jésus et premier Pape de l'Église catholique romaine. Le 29 juin, peu avant la messe des Saints Pierre et Paul, le Pape redescend dans la crypte Vaticane pour récupérer les palliums qu'il remet aux nonces apostoliques des diocèses concernés, pour l'imposer aux nouveaux archevêques, au nom du Saint-Père. Le fait de déposer les palliums sur la tombe de Pierre, montre la communion étroite entre la province ecclésiastique et le Saint-Père, et entre le Pape, successeur de Pierre et l'archevêque métropolitain.

Pascal BIOZI KIMINO

XX^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

«Pensez-vous que je sois venu mettre la paix sur la terre?»

Textes: Jr 38, 4-6.8-10; Ps 39 (40); He 12 12, 1-4; Lc 12, 49-53

Pendant sa marche vers Jérusalem où il devait être mis à mort, Jésus, devant ses disciples, tient un discours à la fois surprenant et choquant. Toutes les prophéties annonçant sa venue parlaient de lui comme Prince de la paix. Dans l'Évangile de Luc, Jésus est présenté plusieurs fois comme le porteur de la paix. (Lc 2, 14). Il est accueilli triomphalement à Jérusalem par les foules comme Prince de la paix (Cf Lc 19, 38).

Au regard de ce qui précède, les propos de Jésus rapportés par Luc dans l'Évangile de ce jour apparaissent dramatiques et troublants, surprenants et choquants à la fois. «Pensez-vous que je sois apparu pour établir la paix?» (Lc 12, 51). Selon ce verset, Jésus semble renier sa mission de pacificateur, serait-il tenté de dire.

En effet, les paroles de Jésus sont à comprendre à la lumière de sa mort et de sa résurrection. Le feu dont il est porteur est celui de son message qui ne devrait laisser personne indifférent.

Frères et sœurs, depuis la venue de Jésus en ce monde, tout Homme qui entend l'Évangile, qui fait la rencontre avec lui est appelé nécessairement à une chose: prendre position pour ou contre lui, il n'y a pas de demi-mesure. Quelle position avons-nous prise? Qu'on ne se trompe pas en pensant qu'aller à la messe le dimanche ou tous les jours suffit à prouver que nous avons pris définitivement position pour le Christ. Dans nos choix quotidiens, nous prenons position pour ou contre Jésus. Celui qui choisit la paix facile, la paix illusoire apparente basée sur des sécurités dangereuses comme les fétiches, la magie et autres, doit comprendre qu'il prend position contre Jésus et sa Bonne Nouvelle.

Celui qui choisit Jésus doit recevoir un baptême, c'est-à-dire partager le sort de son Maître. Dans ce passage, le baptême est une allusion à la passion et mort de Jésus. Ce qui est arrivé au prophète Jérémie dans la première lecture de ce jour préfigure le sort des disciples en ce monde. Le prophète Jérémie invitait ses compatriotes à se confier en Dieu plutôt que de courir vers des fausses sécurités en concluant des alliances avec des puissantes nations.

Jérémie a été accusé de semer le trouble dans la ville, il a été persécuté mais Dieu l'a sauvé de la mort par la main d'un étranger. A l'instar de Jérémie, des hommes et des femmes qui ont fait le choix de Jésus, qui ont pris position pour l'Évangile font l'expérience du rejet, de la persécution et même de la mort.

Frères et sœurs, la paix du Christ ne s'assimile pas aux fausses paix qui existent seulement parce que le peuple a été aveuglé, incapable de revendiquer ses droits à cause des systèmes politiques bien implantés et qui créent la fausse illusion que tout est pour le mieux. Jésus n'est pas venu encourager cette paix mensongère. Son message bouscule les consciences et met chacun de nous face à ses responsabilités. L'Évangile suscite logiquement des conflits. D'abord en nous-mêmes, il nous met dans l'embarras du choix entre ce message libérateur qui met à nu nos imperfections et ceux qui nous donnent une fausse sécurité. Comme dit l'Épître aux Hébreux, nous n'avons pas encore résisté jusqu'au sang dans notre lutte contre le péché. Oui, jusque-là, nous n'avons pas encore versé une goutte de notre sang pour Jésus-Christ. Nul ne peut utiliser ce passage pour justifier l'attitude de ceux qui abandonnent leurs familles au nom de la foi en Jésus-Christ. Car au-delà de la division dont il est question en Lc 12, 53, Jésus demeure celui qui rassemble les Hommes, nonobstant les différences dues à la religion, à la race, à la culture. Que l'Eucharistie de ce jour nous donne la grâce de la prière persévérante, du témoignage de vie chrétienne authentique pour renoncer aux plaisirs éphémères de ce monde afin que le Christ devienne le facteur de paix et d'unité dans nos familles et dans le monde. Amen!

Abbé Jean OMBELE-OBKANI
Prêtre de l'Archidiocèse d'Owando

ARCHIDIOCESE D'OWANDO

Programme de l'ouverture officielle du sanctuaire marial «Notre Dame d'Afrique»

Une neuvaine individuelle ou collective est conseillée pour bien préparer cet événement spirituel.

Les étapes du pèlerinage

Le 13 août 2022, 15-18h: arrivée des pèlerins à Boundji; 21h 30: veillée de prière autour de la tombe de Mgr Singha; prière du Rosaire; -témoignage autour de la figure de Mgr Georges Firmin Singha; célébration eucharistique (Messe en mémoire de Mgr Singha)

Le 14 août 2022, matin: -prière de la neuvaine (à Boundji), -petit déjeuner (tiré du sac); -départ des pèlerins pour Lekety (avant midi). Après-midi: 10h - 11h: arrivée + installation des pèlerins à Lekety; 15h 00: procession mariale (de la croix Saint Joseph à la paroisse jusqu'à la Grotte Notre Dame de Grâce); célébration pénitentielle collective (avec possibilité de confession collective); veillée de prière

Le 15 août 2022, matin: clôture de la neuvaine; 9h 30: Messe solennelle (Ouverture officielle du sanctuaire marial Notre Dame d'Afrique) + lecture du décret d'érection du sanctuaire + bénédiction de la pierre pour la construction du sanctuaire.

N.B. Pour toutes les délégations, repas tiré du sac. Tandis que pour les prêtres, l'économat s'en chargera. Les gens peuvent demander les messes (les intentions de messe) 1.500 frs pour une messe via Airtel Money: + (242) 05.020.27.64 (Le chancelier). Les intentions peuvent être envoyées par SMS du même numéro téléphonique.

Fait à Owando, le 29 juillet 2022

Le Chancelier

Abbé Yustev Friédrih NDEKA NDEKA

NÉCROLOGIE

L'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, a le regret d'annoncer le décès de M. Arnel Ndonga, ancien cuisinier du Centre interdiocésain des Œuvres (CIO). Le décès est survenu le vendredi 5 août 2022, à Brazzaville, des suites d'un accident de la circulation. La veillée mortuaire se tient à Massissa.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement





CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX PRINCIPALES OPÉRATIONS DE BANQUE CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

EPARGNE & PLACEMENTS

Rémunération des dépôts à vue

Aucune rémunération

Rémunération comptes d'épargne et dépôts à terme

2.1) Comptes sur livret (CSL)	
Taux de rémunération : (Susceptible de modification en fonction du marché)	2,85 %/an Jusqu'à 5 000 000 0,25 % au-delà de 5 000 000
Dépôt initial / Solde créditeur minimum	30 000
2.2 Comptes Orphelins/MOBIKISSI	
Commission compte orphelin de () prélevée trimestriellement	4 753
N.B: Exception à la règle ci-dessus : ouverture de CSL pour les enfants mineurs (<18 ans)	24 710
Opposition sur compte Orphelins	
COMPTE EPARGNE - MOBIKISSI PARTICULIERS	
Dépôt initial / Seuil Minimum :	30 000
Taux et fréquence de rémunération :	2,50%/an à jusqu'à 5.000.000 0,25%/an à au-delà de 5.000.000
Tarifcation	Franco
COMPTE EPARGNE - MOBIKISSI PRO	
Dépôt initial / Seuil Minimum :	30 000
Taux et fréquence de rémunération :	2,30%/an à jusqu'à 25.000.000 0,50%/an à au-delà de 25.000.000
Tarifcation	595 (Prélèvement mensuel) 7 134 (Coût global à l'année)
COMPTE EPARGNE - MOBIKISSI INSTITUTION	
Dépôt initial / Seuil Minimum :	50.000
Taux et fréquence de rémunération (détails voir condition particulière)	Par tranche/Palier/an
Tarifcation	1 189 (Prélèvement mensuel) 14 268 (Coût global à l'année)

2.3) Comptes à terme/Depot à terme (DAT)

Taux négociés (sur demande)

N.B. : Sauf dispositions contraires, les intérêts sont calculés à terme échu, sur le solde moyen en valeur de la période sur laquelle porte l'arrêté des comptes.

PRÊTS

Crédits aux particuliers

Frais de dossier crédit :

Crédits de Campagnes/Saisonniers

Crédit RENTRÉE SCOLAIRE	Niveau 1	0,50%
Crédit BONANA	Niveau 2	0,80%
Crédit VACANCES	Niveau 3	1%

Crédits d'Appel

Crédit BOMENGO (84 mois)	1,5%
Crédit BOBOTO (immo / 96 mois)	1,5%
Crédit MAXI BOBOTO (immo / 120mois)	1,5%

Option JOKER PASS 0,25 % de montant total des échéances déduites.

Crédits Promotionnels

Crédit ESSENGO	1,5%
Crédit SOUNGA NGAI (prêt social/urgence)	1,5%

Crédits Classiques

Crédit classique à court terme (CCT)	2,5%
Crédit classique à moyen terme (CMT)	2,5%
Crédit classique à long terme (CLT)	2,5%

Frais de Remboursement anticipé sur les crédits Montant des intérêts non courus

Découvert

Autorisations de découvert	14 268
Assurance Sécurité Découvert (annuel)	De 8 918 à 26 752 FCFA/an selon le montant assuré
Commission de dépassement au-delà de l'autorisation	Majoration de 2 points du taux contractuel
Commission de dépassement de ligne	500
Echéances impayées	12%
Prise de garantie	
- Caution personnelle	Franco
- Nantissement BDC ou DAT	Franco
- Hypothèque (hors frais d'acte)	Franco
Taux de base bancaire	11%

Cautions

Rédaction acte	0,50% mini 70 516
Etablissement situation des cautions	32 103
Informations aux cautions (règles OHADA)	34 481
Cautions sans dépôt ni aval	1 à 3,5% l'an
Main levée	17 657
Appel caution	400 634
Contre garantie émise sur BCI	1 à 3,5% l'an
Contre garantie émise hors BCI	5% mini 81 506

MONÉTIQUE

Abonnement annuel (perçu trimestriellement)	
Carte GIMAC KIMIA	26 324
Carte GIMAC MOBEMBO	37 025
Carte VISA Classic	80 792
Carte VISA Gold	145 652
Plafond opération DAB par semaine	
Carte GIMAC KIMIA	Zone CEMAC 500 000
Carte GIMAC MOBEMBO	1 000 000
Carte VISA Classic	1 500 000
Carte VISA Gold	2 000 000
Retraits nos cartes GIMAC et VISA sur DAB confrères	
Carte GIMAC DAB Confrères/Zone CEMAC	951
Carte VISA DAB Confrères/Zone CEMAC	1 189
Carte VISA DAB Confrères/Hors Zone CEMAC	7 134
Opérations diverses sur cartes	
Opposition carte à la demande du client (en cas de vol ou de perte)	Franco
Réédition du code secret	25 468
Achats porteurs BCI s/TPE confrère	3 567
Demande de modification de plafond (sous réserve d'accord)	
- Par demande et par carte	14 828
Assurance moyens de paiements	
- Sécuricarte 1 : Cartes GIMAC	10 000
- Sécuricarte 2 : Cartes VISA CLASSIC/GOLD	20 000

BANQUE A DISTANCE

SMS Banking	
Alerte et Consultation des comptes/mobile	
BCI SANGO 1	892/mois
BCI SANGO 2	1534/mois
E-Banking	
Consultation des comptes/Internet	
BCI WEB BANKING	de 1 784 à 4 162/mois
Option 1	2 330
Option 2	3 258
Option 3	5 136

PACKAGES

PACK FORAITS	Prélèvement mensuel
Forfait LIBERTE	2 973
Forfait SERENITE	3 983
Forfait SERENITE PLUS	8 406
Forfait PRESTIGE	16 028

SERVICES DIVERS

Attestations	
Attestation de capacité financière	23 780
Attestation de compte	11 890
Attestation de non débiteur	11 890
Attestation de non redevance	
- en cas d'une délivrance par an ou à la clôture	Franco
- Si demande supplémentaire	29 130
Attestations diverses	11 890
Attestation de clôture de compte	23 780
Situation détaillée des engagements et des comptes	

Recherches

Extrait de compte à la demande	< 1 mois Franco
Frais de recherche justificatifs	> 1 mois 2 973 > 3 mois 5 945 > 1 an 11 896

Saisies et Successions

Saisie arrêt / ATD /réquisition	30 914
Saisie des rémunérations	30 914
Succession	713
- ouverture dossier	38 048
- règlement	3 % mini 8 918

Autres

Renseignements commerciaux et instructions juridiques	
- Lettre d'information	41 615
- Attestations diverses	14 268
Location Casier courrier	
- dépôt	Franco
- remplacement clé en cas de perte	15 457
Frais de photocopie	1 189/page
Procuration et mandat	11 890
Frais de courrier express (DHL)	Nous consulter

De nombreux services donnent lieu à récupération de frais SWIFT, télex, courrier et communication en sus des commissions ci-dessus. Les présents tarifs peuvent être modifiés à tout moment.

* Conformément à l'article 22 du règlement N°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global et à la répression de l'usure et la publication des conditions de banque dans la CEMAC, la BCI se réserve le droit d'appliquer les prélèvements obligatoires au profit de l'état ou des institutions publiques (1% de la TTE pour tous montants plafonnés à 10.000.000 XAF, 50XAF pour que Timbre Electronique (TE).

MEMBRE DU GROUPE BCP

« Ce document présente les principaux tarifs standards de nos produits et services exprimés en TTC. Il annule et remplace le document de Mars 2021 ».

JUILLET 2022

OPÉRATION SUR ESPÈCES

Retraits / Versements (nos caisses/DAB)

Retrait espèces Caisse /Chèque de guichet		
Retrait espèces client		Franco
Paiement déplacé client		Franco
Retrait espèces /Guichet automatique		
Retrait DAB/GAB BCI (Cartes VISA & GIMAC)		Franco
Versements		
Versement espèces		Franco
Versement déplacé		Franco
Forçage		
Frais de forçage/opération de retrait		5 945

Opérations de change

Change manuel/Billets		
Commission de manipulation toutes devises	0,4% maxi	356 462
Commission de change		0,40%
Taxes Sur Les Transferts		1,50%
EURO		
Achat		
- Client BCI		Franco
- Non client BCI		Interdit
Vente		
- Client BCI	5% mini	9 944
- Non client BCI		Interdit
Devises (autres que l'Euro)		
Achats		
- Client BCI	0,4% mini	7 015
- non Client BCI		Interdit
Ventes		
- client BCI	5% mini	9 571
- Non client BCI		Interdit

CHÈQUES

Délivrance de chequier		
Commande du premier chequier		Franco
Renouvellement de chequier		7 336
Opérations sur chèque		
Chèque de Banque (Remise/Emission)		18 489
Annulation (chèque de Banque)		7 396
Opposition sur chèque		Franco
Levée Opposition sur chèque		Franco
Certification de chèque		17 347
Annulation (chèque certifié)		7 396
Encaissement de chèque :		
- Chèque BCI		Franco
- Chèque BCI crédit immédiat ou escompté		Franco
- Chèque confrère		Franco
- Chèque confrère crédit immédiat ou escompté		Franco
Impayés S/chèque		
Sur bénéficiaire		27 145
Sur émetteur BCI		36 039

VIREMENTS / PRÉLÈVEMENTS

Virements occasionnels s/BCI		Franco
Ordo. = bénéficiaire		Franco
Virements occasionnels ou permanents s/BCI		
<i>Frais d'intervention virements vers confrères/SYGMA</i>		
Virements reçus commission de paiement:		
- client BCI / Confrère		Franco
Virements occasionnels : - émis		14 268
- dossier		Franco
Virements permanents : - émis		11 890
- dossier		Franco
Résiliation s/VP		Franco
Mise à disposition (Salaires, etc...)		12 008
Rejet et impayés :		
- si comptes même client		Franco
- si clients différents		12 734

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Transfert vers l'étranger (hors zone CEMAC)

I-Transferts émis en EURO		
Commission TRF BCI		1%
Commission BEAC		0,50%
Commission correspondant si transfert en Euro		23 780
Commission correspondant si transfert en dollars		35 670
Commission de transfert		
- Zone Euro et autres zones		0,50%
- Zone CEMAC :		voir tarif virement vers confrères
Refacturation des frais de correspondant en cas de retour des fonds		
Frais charges OUR (hors zone CEMAC)		84 597
Taxes Sur Les Transferts (hors zone CEMAC)		1,50%
Récupération Swift/Télex		
CEMAC		Franco
Zone EURO		28 952
Autres zones		38 048

II-Transferts émis en devises (autres que l'Euro) en sus commission ci-dessus		
Commission de change		0,40%
III-Transferts Permanents		
Idem I, plus :		
Dossier		Franco
Zone CEMAC		Franco
Zone Euro et autres zones		9 274

IV-Tirage de Chèques		
Commission TRF BCI		1%
Emission de chèque		
Zone CEMAC		14 030
Zone Euro & autres zones		18 846
Commission de transfert (hors zone CEMAC)	0,5% mini	10 332
Commission de change (autres zones)		0,40%
Taxes sur les transferts (hors zone CEMAC)		1,5%

V-Annulation/modification		
Transferts ou chèques		
Zone CEMAC		6 242
Zone Euro & autres zones		13 079

Rapatriements		
Transferts/virements reçus de l'étranger en EURO.		
- Si payable s/ compte BCI		11 177
Port et dossier		
- Si payable en espèces ou chèque ou chez confrères :		11 127
Port et dossier		
- Commission de Caisse	0,5% mini	9 334
- Commission d'opération	0,4% mini	6 480
- Commission d'émission		9 690
Commission de domiciliation		42 328
Retour au correspondant/annulation/ ordre non appl./ Instructions particulières		13 079
Transferts reçus de l'étranger en devises (autre que l'EURO)		
En sus commission ci-dessus		
Correspondant refacturation au réel		11 250
Commission de change		0,40%
Recherche si domiciliation incomplète		
Retour au correspondant/annulation/ ordre non appl./ Instructions particulières		13 376

Autres opérations internationales

Recherches d'informations		
- Opérations > 1 an		59 450
Photocopies de documents	1011/ page	
Attestation diverses		14 684

SURVEILLANCE DE COMPTE

Ouverture de compte : dépôt initial 20 000		
Standard (par mois)		Franco
Frais d'édition d'extraits		Franco
Frais d'édition à la demande		2 425
Frais DGB (paie fonctionnaire)		Franco
Commission de mouvement	0,30% Mini	2 120 XAF HT
	Maximum	2 973 XAF HT
Clôture de compte		Franco
Remboursement solde compte clôturé par la banque		Franco
Consolidation créance		0,75%

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

Mettre l'accent sur la protection des femmes autochtones

L'humanité a célébré le 9 août dernier la Journée internationale des peuples autochtones. L'édition 2022 a mis l'accent sur la question de protection des femmes autochtones, entendu que ces dernières contribuent à la préservation de la biodiversité. Il y a donc lieu de poursuivre les efforts visant à protéger leurs droits et améliorer leur qualité de vie, a déclaré le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, dans le message du Gouvernement délivré le 8 août 2022.

Cette journée est placée au Congo sur le thème: «Le rôle des femmes autochtones dans la préservation et la transmission des connaissances traditionnelles». La problématique invite à réfléchir et agir pour accompagner ces femmes à mieux jouer leur rôle. La situation de ces dernières est, en effet, caractérisée par de multiples formes de discrimination, de marginalisation et d'exclusion, à entendre le ministre de la Justice. «Leurs droits à l'autodétermination, à l'autonomie et au contrôle des ressources et des terres ancestrales sont souvent méconnus. Il nous faut donc réagir», a-t-il déclaré.

En dépit du rôle crucial que jouent les femmes autochtones dans leurs communautés en tant que soutiens de famille, gardiennes du savoir, dirigeantes et défenseuses des droits de l'homme, elles souffrent souvent de niveaux croisés de discrimination fondée sur le sexe, la classe, l'ethnie et le statut socio-économique. Leur droit à l'autodétermination, à

l'autonomie gouvernementale et au contrôle des ressources et des terres ancestrales a été violé au fil des siècles.

Bien que des avancées sont enregistrées, beaucoup d'efforts restent à fournir, a dit le ministre de la Justice. Pour cette couche sociale, il s'agit de mettre en place des mécanismes, en vue de renforcer la protection collective des femmes autochtones; poursuivre tous les auteurs des actes de violences perpétrés à l'égard de ces femmes. Aussi faciliter leur accès à la justice; instaurer la reconnaissance juridique et la sécurité des terres occupées par les communautés autochtones, dénoncer les pesanteurs socioculturelles et sociologiques avilissant la femme autochtone au second plan en dépit du rôle prépondérant qui lui est assigné dans la société. Le ministre, a, par ailleurs évoqué les axes prioritaires du plan d'action national d'amélioration de la qualité de leur vie couvrant la période 2022-2025. Ce plan prévoit, entre autres, la lutte contre les violences faites aux



Renforcer le respect des droits des peuples autochtones

femmes et filles autochtones, la promotion de la pharmacopée, les mesures d'incitation scolaire des enfants autochtones, la vulgarisation des textes réglementaires de promotion et de protection des droits des peuples autochtones.

A propos de l'intégration progressive des autochtones dans les sphères de prise de décisions, Aimé Wilfrid Bininga a noté l'élection de deux d'entre eux, respectivement au Conseil départemental de la Likouala et au Conseil municipal de Pokola dans la Sangha, à l'issue des élections locales des 4 et 10 juillet 2022.

La Journée internationale des peuples autochtones marque la date de la session inaugurale du Groupe de travail sur les populations autochtones en 1982. Le Département des affaires éco-

nomiques et sociales (DESA) a organisé une commémoration virtuelle mardi 9 août sur le thème de cette année: «Le rôle des femmes autochtones dans la préservation et la transmission des savoirs traditionnels». Les femmes autochtones sont les piliers de leurs communautés et jouent un rôle incontournable dans la préservation et la transmission des connaissances traditionnelles. Elles animent la communauté en tant que gardiennes des ressources naturelles et des connaissances scientifiques. De nombreuses femmes autochtones prennent également la tête de la défense des terres et des territoires et défendent les droits collectifs des peuples autochtones dans le monde.

Esperancia MBOSSA-OKANDE

TOURISME

Présentation de l'application de la taxe touristique au Congo

Le directeur général de la société Hongora-Group, Achille Borgia Mbon a présenté jeudi 28 Juillet 2022 à Brazzaville, l'application de gestion de la taxe touristique au Congo, en présence des directeurs généraux du ministère du Tourisme et des loisirs. Au départ, la gestion des établissements et des sites touristiques manquait d'efficacité, occasionnant la fuite des recettes. Dans sa présentation, le responsable du projet a indiqué que malgré les innovations que ce système de gestion va apporter, d'autres aspects restent à améliorer pour aider la direction générale à bien fonctionner, à renforcer les procédures de recouvrement.



Achille Borgia Mbon

Le responsable de la société Hongora-group a donné les contours de cette innovation: «A sa prise de fonctions il y a quelques années, Mme la ministre parlait de la maîtrise de la base des données des établissements touristiques et en même temps, elle avait parlé des problèmes de recouvrement de la taxe touristique; donc, ce qui fait que nous avons pris cette interpellation comme étant une instruction et nous avons mis en place notre équipe de recherche et de développement. Cette équipe avait travaillé et produit cette application qui va répondre à cette interpellation. Donc, c'est une application qui va faire en même temps le recensement des établissements touristiques et le recouvrement de la taxe touristique, partir des P.O.S que les agents du tourisme vont amener dans des hôtels».



Vue de l'assistance pendant la présentation de l'application

Le P.O.S est un petit appareil "Androïde" qui permet d'enregistrer les hôtels et recevoir la taxe touristique. Cet appareil produit en même temps les reçus à l'instant T. Il permet aussi d'informer toute la chaîne, c'est-à-dire le ministère de tout recouvrement intervenu dans n'importe quel département du pays.

Cette application est appelée DV TLV. Il a fallu 4 mois pour mettre en place la plateforme. «On a eu le temps de faire quelques études et à la fin, nos informaticiens se sont mis à l'étrier pour créer cette application. C'est vrai que c'est révolutionnaire, mais c'est l'outil d'excellence qui va permettre au ministère de maîtriser la base des données de tout ce qui est établissement touristique», a dit le ministre Doukaga, qui a remercié les membres de l'équipe pour le travail réalisé, en rappelant que la vision du Président de la République qui est de faire du secteur touristique un des leviers de la diversification économique.

Victor GUEMBELA

menée par le Gouvernement du Congo et bénéficiant du soutien de la Banque mondiale, en riposte à l'épidémie de rougeole qui sévit actuellement», a dit la Dr Chantal Umutoni, représentante de l'UNICEF au Congo. Gavi, l'Alliance du vaccin, est un partenariat public-privé qui contribue à la vaccination de la moitié des enfants de la planète contre certaines des maladies les plus meurtrières. Depuis sa création en 2000, Gavi a aidé à vacciner une génération tout entière – soit plus de 981 millions

d'enfants – et à prévenir à terme plus de 15 millions de décès, ce qui a permis de réduire de moitié la mortalité infantile dans 73 pays à faible revenu. Gavi joue également un rôle essentiel dans l'amélioration de la sécurité sanitaire mondiale en soutenant les systèmes de santé et en finançant les stocks mondiaux de vaccins contre la maladie à virus Ebola, le choléra, la méningite et la fièvre jaune.

Viclaire MALONGA

SANTÉ

Plus de 4 millions de personnes à vacciner contre la fièvre jaune

C'est l'objectif que vise la campagne de vaccination de masse qu'a lancée la République du Congo, avec le soutien de l'Alliance du Vaccin (GAVI), de l'UNICEF, de l'OMS et de leurs partenaires. Sont ciblés par cette campagne: onze départements du Congo et la quasi-totalité de la population âgée de 9 mois à 60 ans.

Situé dans la ceinture africaine de la fièvre jaune, l'exposant ainsi au risque d'épidémies meurtrières, le Congo a lancé une campagne de vaccination préventive de masse qui vise à vacciner plus de 93 % de la population contre la fièvre jaune.

La campagne a débuté le 5 août dernier. Elle ciblera plus de 4 millions de personnes dans onze départements sur les douze que compte le pays. Le Congo s'est fixé comme objectif d'atteindre une couverture de plus de 95 % au niveau national.

Le Gouvernement a mobilisé pour ce faire plus de 13. 800 professionnels de santé pour cette campagne de sept jours, qui a pour objectif de prévenir les épidémies de fièvre jaune et de renforcer les systèmes de surveillance, afin de pouvoir rechercher et identifier rapidement les cas. Pointe-Noire est le seul département qui ne participera pas à cette campagne de masse, car il a déjà bénéficié d'une campagne réactive, avec une couverture de 93 %.

«La fièvre jaune, qui est endémique dans toute l'Afrique occidentale et centrale, tue chaque année près de 60. 000 Africains, qui pourraient être sauvés grâce à ce vaccin très efficace. Nous sommes fiers de travailler avec

le Gouvernement du Congo et nos partenaires pour cette campagne de vaccination préventive de masse, qui permettra de protéger la population congolaise contre cette maladie mortelle et de réduire le risque d'apparition d'épidémies meurtrières», a dit Thabani Maphosa, directeur général des programmes pays de Gavi.

La couverture vaccinale contre la fièvre jaune a augmenté dans le pays depuis 2004, date de l'introduction du vaccin dans le calendrier de vaccination systématique: elle est passée de 54 % en 2005 à 80 % en 2015. Le risque d'épidémie reste toutefois élevé et ne peut être réduit que si la majorité de la population est vaccinée. Le pourcentage d'enfants ayant reçu les trois doses de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC3) est passé de 73 % en 2020 à 77 % en 2021, tandis que la couverture avec la première dose de vaccin contre la rougeole stagne à 68 %, et la couverture vaccinale contre la fièvre jaune a baissé de façon continue de 2 % au cours des deux dernières années (2019-2021) durant lesquelles le pays a dû faire face à la pandémie de COVID-19, selon les dernières estimations OMS/UNICEF de la couverture vaccinale (WUENIC) pour la



Vacciner les enfants contre la rougeole, c'est les prémunir de cette épidémie

République du Congo.

«On dispose de plusieurs moyens de lutte contre la fièvre jaune: la vaccination préventive, la constitution d'un stock mondial de vaccins pour riposter aux épidémies, et la préparation des pays les plus à risque. Avec l'aide de ses partenaires, le Gouvernement du Congo va tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la campagne et juguler les épidémies qui sévissent actuellement dans le pays», a déclaré le Dr Edouard Ndinga, chef du groupe Vaccination et maladies évitables par la vaccination (MEV) du bureau de l'OMS au Congo.

La fièvre jaune est une maladie hémorragique virale aiguë transmise par des moustiques infectés, potentiellement mortelle, mais contre laquelle il existe un vaccin extrêmement efficace. Les épidémies meurtrières de fièvre jaune survenues ces dernières années au Congo (et

dans les pays voisins, Angola et République démocratique du Congo) constituent une menace pour le pays qui est désormais en état d'alerte maximale face à la possibilité de survenue d'une nouvelle épidémie. «Cette campagne préventive de masse menée au Congo fait partie de la stratégie mondiale pour l'élimination des épidémies de fièvre jaune (EYE, de l'anglais Eliminate Yellow fever Epidemics) d'ici à 2026. Gavi, l'UNICEF, l'OMS et plus de 50 partenaires aident le Gouvernement du Congo et 39 autres pays à haut risque à évaluer le risque épidémiologique, lancer des campagnes de vaccination, se mobiliser auprès des communautés et mener d'autres activités de riposte (surveillance, approvisionnement et logistique, et diagnostic en laboratoire). Cette campagne sera intégrée à une autre campagne de vaccination, contre la rougeole et la rubéole,

POINTE-NOIRE

La pénurie de carburant déstabilise la vie des populations

Depuis plus de trois semaines, Pointe-Noire, la capitale économique comme d'autres villes congolaises d'ailleurs est frappée de plein fouet par une pénurie de carburant. Une situation qui a un grand impact sur les transports en commun de la ville. Le quotidien des populations s'en trouve bouleversé. Le phénomène des "demi-terrains" revient en force, la hausse du prix de transport en commun s'ajoute aux autres difficultés auxquelles les Ponténégrins font face ces derniers jours.

Dans les stations-service, on observe de longues files d'attente qui justifient la pénurie. Difficile pour les populations d'avoir un moyen de transport. Des impatients, exaspérés préfèrent marcher afin de se rapprocher d'un endroit où il serait plus facile d'avoir un moyen de transport ou écourter la longueur du trajet. Des taxis sont immobilisés dans les stations-service. Inutile donc de rêver d'en avoir un, alors que certains chauffeurs passent des nuits dans leurs véhicules pour espérer être servis.

«Beaucoup d'automobilistes s'approvisionnent à la frontière du Cabinda où le bidon de 25 litres d'essence, qui coûte habituellement 15 000 FCFA dans nos stations-service, est vendu à 23. 000. Dimanche dernier, j'ai acheté deux bidons de 25 litres de réserve. Je fais de bonnes affaires. Hier, j'ai fait une recette de 53.000 FCFA. Je ne prends plus les courses de longue distance», a dit un taximan. Pour Laetitia Songolo, habitant au quartier Siafoumou, la détresse est totale: depuis plus de deux semaines, elle n'arrive



Des véhicules en attente du carburant

pas à bien faire ses achats, car le prix des transports a augmenté de 1000 à 2000, voire 3000FCFA pour arriver au centre-ville. Par ailleurs, les rares chauffeurs de véhicules de transports en commun qui parviennent à s'approvisionner en carburant jouent à l'économie du temps ou

du prix. Ils sont obligés de sélectionner les itinéraires empruntés. Et cette situation n'arrange pas les populations déjà victimes des coûts élevés des denrées alimentaires et non-alimentaires sur le marché.

Madocie Déogratias MONGO

EXPLOITATION DE L'OR DANS LA CUVETTE-OUEST

La restauration des sites pose problème

Dans le district de Kellé, une composante de l'Unité Forestière d'Aménagement (UFA) Kellé-Mbomo située dans la Cuvette-Ouest à 700 km de Brazzaville, au nord du Congo, subit une intense exploitation semi-industrielle de l'or alluvionnaire cause de déforestation et de la disparition de 150 ruisseaux. Une destruction environnementale attribuée en 2019 à la société chinoise Agil Congo qui avait alors pris l'engagement de réhabiliter les sites détruits. Mais trois ans après, les riverains et les ONG affirment que rien n'est fait, alors que l'exploitant et le gouvernement assurent le contraire.



La voie barrée par la société Agil à 25 km de son nouveau site d'exploitation

Un début d'après-midi à Otchouandzoko. Des jeunes déambulent dans le village, d'autres, à l'ombre d'un grand safoutier, paraissent devant un verre de vin ou s'adonnent au jeu de carte. Cette localité de 400 habitants, située à 35 km de Kellé, fait partie d'une dizaine de villages de l'axe Andzoko-Akamou-Ndzoukou durement impactés par l'exploitation de l'or alluvionnaire. Assis dans sa petite case en paille, le chef du village Victor Essangapela estime que l'or qui faisait hier le bonheur des habitants, est devenu la source de leurs malheurs. Et pour cause, le village a perdu vingt-sept des vingt-huit ruisseaux qui l'arrosaient: «ils les ont transformés en des mares stagnantes et polluées qui génèrent des moustiques jamais connus ici, nous provoquent des maladies épidémiques et diarrhéiques», raconte Essangapela.

«les rivages étaient bordés d'arbres qui nous donnaient de bons fruits, Agil a tout abattu, les ruisseaux ont disparu, même le gnetum africanum (le koko-mfmbwa Ndlr) n'existe plus et jusqu'à la fin de nos jours, nous n'aurons plus ces arbres qui ne poussent qu'au bord des ruisseaux» regrette l'orpailleur. Le président de l'Association Protège Moi Environnement (APME) Basée à Ewo, chef-lieu du département, a souvent sillonné ces forêts dans le cadre de ses activités. Le regard perdu, Clément Mbélé qui nous accompagne, dit ne plus reconnaître les lieux: «Avant, se dressait ici une forêt primaire pourvue de gros bois d'essence comme les azobés», se souvient-il. Les eaux polluées sont très calmes, aucun frémissement, même de fretin: «l'activité d'Agil a exterminé tous les poissons qui mouraient seuls à cause des produits chimiques déversés dans ces rivières, les pistes créées par l'exploitant et le bruit des engins ont fait fuir le gibier apeuré, ils nous ont privé de nos espaces de pêche et de chasse», avance Farrel. Entsiami, un village de 450 habitants, à environ 45 km de Kellé, a assisté à la disparition de ses vingt ruisseaux: «nos mamans ont perdu le ruisseau où elles rouissaient paisiblement le manioc à 300 m des cases. Ici Agil n'a épargné qu'un ruisseau et la situation est identique dans les dix villages de notre zone estimée à plus de trois mille habitants» raconte Max, un jeune orpailleur artisanal, licencié en histoire géographique.

et d'agriculture. L'extraction de l'or était leur principale source de revenu. Selon le président de l'Association pour la Défense des Intérêts des orpailleurs de Kellé (ADIOK) Emmanuel Aboro, plus de 1000 orpailleurs artisans ont perdu leur gagne-pain. C'est le cas de Max qui, grâce à l'orpaillage, vivait à l'abri du chômage: «hier je pouvais extraire 5g en une journée, je vendais le gramme à 25000fCFA, aujourd'hui il faut une semaine pour trouver 1g» avance-t-il. Les habitudes alimentaires aussi ont changé. Cette femme d'Otchouandzoko, exhibe quelques morceaux de poulet grillé au fond de la marmite: «nous sommes désormais condamnés à consommer le poulet congelé venu de la ville, mais il faut de l'argent pour en acheter», se plaint-elle tandis que sa voisine s'interroge: «Nous n'avons plus de rivières pour pêcher, plus de forêts pour chasser, plus d'eau pour nos besoins, comment allons-nous vivre?» Par ailleurs, les riverains accusent Agil d'avoir laissé dans leurs forêts des trous ouverts qui ont déjà causé trois décès parmi lesquels les habitants, dont un enfant de 4. Basil, habitant d'Entchiemi, a perdu un petit-fils d'une vingtaine d'années mort noyé lors d'une partie de pêche. La voix tremblante d'émotion, il témoigne: «son hameçon s'était accroché à une branche dans l'eau, il est descendu pour le décrocher malheureusement le trou était profond, il est mort

noyé, laissant une femme enceinte». Mais aucune famille n'a porté plainte «parce que nous n'aurons jamais gain de cause devant cette société envoyée ici par l'Etat», a dit Basil.

La polémique

Depuis la levée de sa mise en demeure, Agil Congo a repris ses activités dans un nouveau site sécurisé par des gendarmes, à 100km environ de Kellé vers Mbomo, à l'abri de tout contrôle. Le directeur général Serge Pougui étant injoignable, Yves Diakoubouka est le seul responsable que nous avons pu contacter. Il refuse d'être interviewé, de même qu'il s'oppose à la proposition de visiter le nouveau site. Mais, hors micro, il a confié qu'Agil n'a exploité que 12 sites dont la moitié a été réhabilitée. Les 24 autres, dit-il, reviennent aux sous-traitants. Or en matière d'exploitation minière, la réglementation est claire. La loi n° 4 du 11 avril 2005 portant code minier dispose en son article 128: «la réhabilitation de la surface des sols ou autres espaces appartenant aux mines ou gisements, dont l'intégrité a été atteinte, de manière substantielle, du fait des travaux de recherche ou d'exploitation des mines et des carrières, sera assurée par le titulaire du titre minier». Agil est attributaire du permis de recherches et d'exploitation des mines Ngoyibomalossi d'une superficie de 774km carrés, soit les 77mille 400 ha où s'est produit ce désastre écologique. C'est ainsi que, prenant appui sur cette réglementation, les

Nous avons tout perdu
A 17km du village, Farrel un jeune orpailleur artisanal, contemple une clairière à perte de vue. Des marres d'eaux polluées, tapissées d'herbes par endroit, des bans de sable et du gravier complètent ce paysage. C'est ce qui reste du ruisseau nommé "Ampélé". A 500 m les uns des autres, on peut constater la même modification de l'habitat au niveau des ruisseaux. Ongama, Ndoungnou et Mwana 7 naissent peu à peu de la destruction de leur écosystème: «c'était l'un des sites d'Agil. Nous exploitons l'or artisanalement dans ces ruisseaux, tout en préservant l'environnement. Agil s'est accaparé de nos eaux sans aucune compensation», explique Farrel avec tristesse,

Chômage, famine et insécurité s'installent
Ces communautés vivent de chasse, de pêche, de cueillette

ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

Des moyens roulants pour des directions départementales

Des véhicules, douze au total, adaptés sur toutes les voies, ont été remis aux directions départementales de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, pour l'exécution des activités du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED), financé par la Banque mondiale.



Un échantillon de véhicules

La cérémonie de remise des véhicules a eu lieu le 26 juillet dernier à Brazzaville sous l'égide du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou. En présence du coordonnateur du PRAASED, Calixte Kolyardo. Ce matériel va sans doute appuyer les capacités opérationnelles des directions départementales dans la réalisation de leurs missions éducatives. Il s'agit de faciliter la distribution des supports et matériels didactiques, la collecte des statistiques, l'enrôlement biométrique des enseignants, la formation décentralisée sur les nouveaux programmes, a dit le coordonnateur du projet éducatif. Pour sa part, la chargée du pôle Education à la Banque mondiale, Marie-Yvette Sacadura a évoqué l'appui de son institution à la formation des enseignants à travers le territoire national, y compris ceux des zones reculées. Remettant aux bénéficiaires les véhicules, le ministre de l'Enseignement préscolaire les a exhortés à un usage rationnel. «Ces véhicules ne sont pas destinés à transporter du charbon, du bois, du ciment. Faites-en bon usage pour l'amélioration du système éducatif», a mis en garde les bénéficiaires, tout en renouvelant ses remerciements à la Banque mondiale. Le PRAASED a pour objectif d'améliorer le rendement scolaire au primaire et au collège. Le projet s'appuie sur trois composantes conformément à la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025. Assurer un enseignement de qualité pour tous; améliorer la qualité et la gestion des ressources, notamment le personnel enseignant; améliorer les performances du système.

Germaine NGALA

riverains accusent l'exploitant d'avoir violé la loi. «Comme l'exige la loi, la réhabilitation de tous les sites dégradés était un préalable à la reprise des activités d'Agil le propriétaire du titre minier. On compte 36 sites dégradés, si Agil a restauré 6, il lui reste 30. Mais elle a repris ses activités à la frontière gabonaise sans avoir honoré ses engagements, avec la bénédiction du Gouvernement», rétorque Emmanuel Aboro. Interrogée à Brazzaville sur la question, Arlette Soudan Nonault a d'abord reconnu que cette société avait commencé ses activités sans aucune étude d'impact environnemental et social. Conséquences, «Agil avait détruit toute source d'eau sur 75km, pollué le sol et l'air, provoqué sur l'homme les maladies de la peau» a-t-elle déclaré. Par contre elle soutient avoir constaté, lors de sa dernière mission en 2020, que les sites avaient été restaurés: «J'ai bien vu ces sources d'eau couler, les eaux ne sont plus polluées, Agil a fermé les trous ce qui nous a permis de lever la mesure» a assuré la ministre. Des propos que contestent les riverains et la société civile: «si madame la ministre ne le sait pas, en dehors des quelques mètres qu'elle a vu, Agil n'a plus jamais bougé d'un pouce. Partout où elle a exploité, elle n'a ni fermé les trous, ni reboisé», a dénoncé Max.

Emmanuel Aboro qui demande que soit appliquée la réglementation afin de protéger la population, se dit «indigné de constater que le gouvernement n'écoute que l'exploitant». Clément Mbélé quant à lui lance un appel aux organismes internationaux qui «peuvent nous accompagner techniquement et financièrement dans la réhabilitation notamment l'élaboration des pépinières et le reboisement des arbres abattus et dans la mise en place des alternatives comme la pisciculture, l'apiculture et l'élevage en vue de lutter contre la faim». L'UFA Kellé-Mbomo subit d'autres pressions dues à l'exploitation du bois notamment par la société Congo Deja Wood Industry et à l'agriculture. Selon les données du Global Forest Watch, en 2010 Kellé avait 705 kha de couverture arborée, en 2021 cette localité a perdu 883ha de couverture arborée, ce qui équivaut à 611kt émissions de CO2. Toujours selon les données de Global Forest Watch, de 2002 à 2021, Kellé a perdu 13.0kha de forêts primaires humides, ce qui représente 60% de sa totale perte de couverture d'arbres au cours de la même période.

Un reportage de Blanche Simona réalisé avec l'appui du Rainforest Journalism Fund Bassin du Congo et le Pulitzer Center.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

Objet	Sélection d'une compagnie en vue de la souscription d'une police d'assurance maladie au profit du personnel de CRS programme de la République du Congo et de leurs ayants droits
Date de l'appel d'offres	05/08/2022
Date limite pour la réception des offres	26/08/ 2022 à 12h00
Numéro de référence	Congo BU_22_RFGS_214128

1.1 Introduction

Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops (« CRS »), est une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201. CRS a réouvert ses bureaux en République du Congo en 2017 et a son bureau situé sur l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville.

CRS envisage souscrire à une police d'assurance maladie au bénéfice de son personnel et leurs ayants droits durant l'exercice 2023 qui commence le 1er Octobre 2022 et échoit le 30 septembre. A cet effet, il est lancé le présent appel d'offres ouvert à égalité de conditions à toutes les compagnies d'assurance régulièrement implantées en République du Congo, disposant de solides références et remplissant pour l'essentiel les conditions prescrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres. CRS encourage donc les compagnies intéressées à participer à la présente consultation ouverte en lui soumettant leurs meilleures offres.

Le marché est constitué en un (1) lot unique et indivisible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en envoyant un mail de demande à l'adresse bidcg@crs.org avec objet « Demande de DAO N° Congo BU_22_RFGS_214128 _ Souscription à une police d'assurance maladie » ou en retirant la version physique contre décharge au Bureau de CRS à l'adresse indiquée à la clause 1.1 du présent Avis d'Appel d'Offres.

1.2 Soumission des Offres

Les soumissionnaires intéressés peuvent déposer physiquement leurs offres sous plis fermé, dûment signées, cachetées et référencées au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou l'envoyer en version électronique à l'adresse électronique bidcg@crs.org au plus tard le 26/08/2022 à 12h00. L'offre physique doit être présentée dans deux (2) enveloppes intérieures scellées, une pour les documents administratifs et l'offre technique et l'autre comportant les éléments de l'offre financière le tout présenté dans une troisième enveloppe extérieure portant à l'exclusion de toute autre sous peine de rejet, la mention « Congo BU_22_RFGS_214128 _ Offre pour la souscription à une police d'assurance maladie ».

L'offre soumise électroniquement doit porter en objet « Congo BU_22_RFGS_214128 _ Offre pour la souscription à une police d'assurance maladie ».

Tout soumissionnaire désireux d'avoir des informations complémentaires peut adresser sa requête à l'adresse bidcg@crs.org ou appeler le Chef des Opérations au 052089381 au minimum 5 jours avant l'expiration de cet appel d'offre.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE

OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P 4613 – Tél.: (242) 05.534.46.83 – E-mail: officebatiapaul@gmail.com – 98, Avenue Linguissi PEMBELLOT / Rond-Point ex «BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire – Congo, Paul Bernard BATIA, Notaire

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE

«TECH-FEEL SARL»

Société A Responsabilité Limitée
Capital: de Francs CFA 5.000.000

Siège social: 200, Avenue Jean-Marie MAVOUNGOU-Zone Industrielle de la Foire; Centre-ville
RCCM: CG-PNR-01-2019-B12-00378 / Pointe-Noire République du CONGO

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de «TECH-FEEL», Société à Responsabilité Limitée, au capital de 5.000.000 F CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, au n°200, Avenue Jean-Marie MAVOUNGOU Zone Industrielle de la Foire, centre-ville Pointe-Noire, République du Congo Arrondissement I- E.P-LU-MUMBA, régulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, sous le n° CG/PNR/01-2019- B 12-00378, reçu en la forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 10/05/2022, soumis selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 16/06/2022, à la recette de Pointe-Noire, folio 111/6 N°5202, il a été décidé de:

- 1- Cessions des parts sociales aux nouveaux associés;
- 2- Destitution du gérant et nomination d'un nouveau Gérant;
- 3- Transfert du siège social de la société;
- 4- Extension et réorganisation de l'objet social;
- 5- Augmentation du capital social;
- 6- Mise à jour des statuts;

Par des actes de cession du 23/05/2022, les deux associés de TECH-FEEL SARL, Monsieur Patrick Guelor IBARA et Monsieur Loïc Bertrand MITATI ont cédé la totalité des parts sociales dont ils sont propriétaires dans le capital de la société TECH-FEEL.

- Monsieur Patrick Guelor IBARA cède les 60 parts sociales dont il est propriétaire à Monsieur Reyson Distel BOUNGOU-LAZ, nouvel associé majoritaire de la société TECH-FEEL et détenteur de 60 parts sociales au détriment du cédant précité.

- Monsieur Loïc Bertrand MITATI cède les 40 parts dont il est propriétaire à Mademoiselle Eva Minerva BOUNGOU-LAZE, nouvelle associée minoritaire de la société TECH-FEEL et détenteur de 40 parts

sociales au détriment du cédant suscité. Pour la gérance de la société, l'assemblée générale décide de nommer Monsieur Reyson Distel BOUNGOU-LAZ en qualité de gérant de TECH-FEEL SARL; Et le siège social de la société a été transféré au n° 200, Avenue Jean-Marie MAVOUNGOU Zone Industrielle de la Foire Pointe-Noire.

Objet social: La société TECH-FEEL SARL aura désormais pour activités, dans tous Pays et particulièrement en république du Congo:

-Bureau d'études & Engineering; Centrale d'achat; Nouvelles technologies de l'information et de communication «NTIC»; Maintenance industriel et travaux divers; Métrologie légale et industrielle; Détection de gaz et lutte l'incendie; Mécanique et usinage; Métallurgie et Robinetterie industrielle; Transit, logistique, transport et stockage; Jaugeage, baremage, requalification des capacités et bac de stockage; Contrôle technique, réglementaire, conformité et de sécurité des équipements; Inspection conventionnelle et avancée, contrôle non destructif et lifting; Nettoyage industrielle et assainissement; Conseils, formation et mise à disposition du personnel.

Augmentation du capital: Les deux nouveaux associés décident dès leur entrée dans la société d'augmenter le capital de la société, ces apport portent désormais le capital à la somme de cinq millions(5.000.000) F.CFA.

Au regard de tout ce qui a été adopté plus haut, les nouveaux associés décident de procéder à la mise à jour des statuts de la société consécutivement aux nouvelles dispositions.

Pour avis

Le Notaire

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE N°008/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours.

N°	N° DE REQUISITION	RÉFÉRENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	10912du 27/01/2021	Plle(s) 171	Bloc : /	Section : C	Superficie : 421,62m ²	MVOUMVOU (Foire)	02	Casthiau Jean Michel MABIALA
2	11414 du 28/09/2021	Plle(s) 04	Bloc : 103	Section : K	Superficie : 345,06m ²	MBOTA	03	BAKALA KOUMBA Louisa Cardine
3	11457 du 18/10/2021	Plle(s) 04	Bloc : 238	Section : CG	Superficie : 500,00m ²	KOUFOLI (Famille Tchinioka K)	05	MIENAHATA Brice Godefroy
4	11481 du 28/10/2021	Plle(12	Bloc : 57	Section : AG	Superficie : 500,00m ²	TCHIALI	05	MPAN Bertrand Loïc et MPAN née NGABA AKESSE Gabrielle
5	11705 du 11/02/2022	Plle(s) 03	Bloc : 28	Section ACM2	Superficie : 400,00m ²	VINDOULOU (Clan tchifoungou	04	NGANTSUI Lucilaine Benedith
6	11763du 16/03/2022	Plle (s)02 à 10	Bloc : 411	Section : AX Suite	Superficie : 4500,00m ²	LOUSSALA(Famille LOUSSALA)	03	M'BATCHI Bernard
7	10407 du 11/03/2020	Plle (s)10	Bloc : 84	Section : ACF	Superficie : 452,00m ²	MONGO-KAMBA (File T.)	05	BAYENDISSA Soraya Esdras
8	10739 du 25/09/2020	Plle (s) 06	Bloc : 333	Section : CN	Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU	04	EKONDI Inès Mireille
9	11723 du 21/02/2022	Plle(s) 04 bis	Bloc : 80	Section : AN	Superficie : 197,35m ²	NKOUIKOU	04	BOUKONGO-KINGA Landry Charden
10	11722 du 21/02/2022	Plle(s) 05 et 06	Bloc : 111	Section : CK suite	Superficie : 760,00m ²	VINDOULOU(Files TCHINIAMBI)	04	BISSILA Dossy Keren Logos
11	10356 du 12/02/2020	Plle(s) 13	Bloc : 62	Section : V	Superficie : 180,00m ²	TIE-TIE	03	SANOGO Adama
12	11716 du 18/02/2022	Plle (s)1bis et2bis	Bloc : 36	Section : KGB	Superficie : 1000,00m ²	Pointe Indienne(Files Tchissenga	LOANGO	FONTAINE née BOUCKA INGOUMA Annoncia
13	11225 du 17/01/2021	Plle (s) Domaine	Bloc : /	Section : /	Superficie : 5000,00m ²	DIOSSO	LOANGO	SEMEGA OUMAR
14	11664 du 27/01/2022	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1500,60m ²	POINTE INDIENNE	LOANGO	MABOULOU Dominique
15	11746 du 08/03/2022	Plle(s) 06	Bloc : 24	Section : ACM2 4TR	Superficie : 500,00m ²	NGONDJI (Famille Tchifoungou)	04	ADZAN SALAKA Stève
16	11805 du 11/04/2022	Plle(s)01 Bis	Bloc : 109	Section : AF	Superficie : 300,00m ²	SIAFOUMOU	05	MAKIONA KIDIMBA M.B, DIANANA KIDIMBA J.E, et D. Belda
17	10711 du 17/09/2020	Plle (s) 12	Bloc : 50	Section : CN	Superficie : 700,00m ²	VINDOULOU	04	BATHILY AMINATA
18	11665 du 27/01/2022	Plle (s) 13	Bloc : 20	Section : L	Superficie : 475,20m ²	OCH	01	CHECK MBAKE Seck
19	11624 du 10/01/2022	Plle (s) 01	Bloc : 47	Section : BZ2	Superficie : 500,00m ²	TCHIBALA (Famille Tchissimba)	05	GUEFIRI GUGGENBUHL Irène Judith
20	11565 du 15/12/2021	Plle (s)04	Bloc : 428	Section : ABW	Superficie : 500,00m ²	MONGO MPOUKOU	05	KOMBO INGOBA LEMBE Tassiana
21	11713 du 16/02/2022	Plle (s) 03	Bloc : 167 bis	Section : CK	Superficie : 400,00m ²	MONGO KAMBA	04	MAKOSSO Edi Blaise
22	11801 du 07/04/2022	Plle (s) 24	Bloc : 20	Section : R	Superficie : 232,08m ²	GRAND MARCHE (REX)	01	YATTASSAYE MAMADOU
23	11768 du 16/03/2022	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 500,00m ²	VILLAGE BOUTOTO	LOANGO	TCHICAYA MBOUMBA Enée Servinia
24	10890 du 21/06/2019	Plle (s) 16	Bloc : 87	Section : X	Superficie : 150,00m ²	MBOUKOU (18 Rue N'KALLE B)	03	NGOMA née DAMBA PASSY Blanche Annique
25	10981 du 08/03/2021	Plle(s) 02	Bloc : 17	Section : BZ	Superficie : 500,00m ²	MONGO MPOUKOU	05	HELIOS TOWERS Congo Brazzaville
26	6205 du 11/03/2015	Plle (s) 01	Bloc : 100 ter	Section : AE	Superficie : 86235m ²	SIAFOUMOU(Files MPOUKOU)	05	KANGA ISSONGO Mireille Parfaite
27	10022 du 02/08/2019	Plle (s)05	Bloc : 76	Section : ABW1	Superficie : 488,25m ²	MONGO MPOUKOU	05	ISSANGA NGOUAMA Armel et Enfants ISSANGA NGOUAMA A
28	11792 du 04/04/2022	Plle (s) 02	Bloc : 187	Section : CN	Superficie : 400,00m ²	VINDOULOU	04	KIKOLI Brice Médard
29	11362 du 26/08/2021	Plle (s) 05	Bloc : 28	Section : W	Superficie : 299,23m ²	TIE-TIE(Moulembou- rue Linguisi	03	Enfants KITOMBODI Alphonse
30	11310 du 03/08/2021	Plle(s)13	Bloc : 85	section : W	Superficie : 439,21m ²	TIE-TIE (Fond TIE-TIE)	03	La SUCCESSION MOUTOULA Jacqueline
31	10888 du 08/01/2021	Plle (s)01	Bloc : 121	section : U	Superficie : 445,00m ²	TIE-TIE	03	SYLLA MODIBO
32	11790 du 04/04/2022	Plle(s) 35	Bloc : 90	section : BK	Superficie : 255,96 m ²	MPAKA Vers PATRA	06	IBOUANGA GOMA Wilfried
33	10495 du 02/07/2020	Plle(s) 09 bis	Bloc : 65	section : ADG	Superficie : 357,36m ²	NGOUAMBOUSSI	05	LOUBASSA GAMA Théodore Romaric Lucien
34	11393 du 17/09/2021	Plle(s)09	Bloc : 173	section : AG	Superficie : 400,00m ²	TCHIALI (Famille TCHINIMINA)	05	KIBELELAUD née AMBETOS Estelle Prisca Michele
35	11766 du 16/03/2022	Plle(s) 02	Bloc : 350	section : ACK	Superficie : 250,00m ²	MONGO KAMBA	05	ENGAMBA née MIAZOLIKI Judith Gaelle
36	11816 du 19/04/2022	Plle(s)07	Bloc : 51	section : AK	Superficie : 414,42m ²	NKOUIKOU	05	ITOUA ONDZE Michel
37	11782 du 24/03/2022	Plle(s) 01	Bloc : 11	section : Q	Superficie : 152,06m ²	MVOUMVOU	02	SEKOU YARA
38	11528 du 25/11/2021	Plle (s) 10	Bloc : 119	section : AC	Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU	04	MAKAYA Henri
39	11760 du 14/03/2022	Plle(s)09	Bloc : 40	section : AF	Superficie : 794,87m ²	SIAFOUMOU	05	LES ENFANTS OKEMBA
40	10882 du 31/12/2021	Plle(s) 08	Bloc : 65	Section : AF	Superficie : 500,00m ²	SIAFOUMOU	05	MBOKO Gweenel Christ, MBOKEAUD Venceslas Cael, MBOKEAU NIANGUI Horty et MBOKEAUD Cedric Guichard

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 30 Juin 2022

Le chef de bureau, **Florent MAVOUNGOU**



COMMUNIQUE DE PRESSE

Brazzaville, 05 Aout 2022: La Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) informe l'opinion publique de la perturbation dans l'approvisionnement du pays en produits pétroliers finis.

Cette perturbation est occasionnée par:

- la hausse des cours du pétrole brut, suivie de la raréfaction et de la hausse des prix des produits finis sur le marché International, suite au conflit en Ukraine et aux sanctions Imposées à la Russie;
- les contraintes logistiques liées à l'acheminement des produits pétroliers finis;
- l'arrêt de la production par la CORAF, qui a anticipé la mise en travaux des unités de production pour au moins deux semaines, depuis le 27 juillet 2022.

La Société Nationale des Pétroles du Congo rassure la population de l'effort réalisé à l'effet de relever le niveau des stocks afin de couvrir les besoins nationaux en produits finis.

Cette action est rendue possible grâce à l'accompagnement du Gouvernement de la République, particulièrement le Ministère des Hydrocarbures, au concours de la SCLOG, des marketeurs et de l'ensemble des partenaires oeuvrant en République du Congo.

La SNPC compte sur l'Indulgence des consommateurs au regard des désagréments occasionnés par cette situation survenue Indépendamment de sa volonté, et oeuvre à sa normalisation dans les tout prochains jours.

Pour plus d'Informations, veuillez contacter Mme Guili TSOUMOU-GA-VOUKA, Conseillère en communication et Relations Publiques du DG, +242 06 627 79 00 guili.tsoumou@snocgroup.com



Renforcement des Compétences Gagnez en Expertise

Vous aimeriez devenir responsable commercial, responsable client, responsable de ventes, chef d'équipe commercial: Savez-vous Organiser une prospection commerciale de bout en bout? Que savez-vous de la négociation commerciale?

Vous aimeriez devenir Community Manager, Content Manager, Responsable de Contenus Digital, Agent de Référence, Responsable des stratégies social média? Que savez-vous du E-Marketing et de la Communication Digitale?

Le cabinet BanakPluriels Congo Organise deux formations du 17 août au 17 septembre. 5 clés pour réussir une prospection commerciale et les ABC de la communication Digitale. Formation disponible en soirée, en weekend et en ligne. Inscription à 10 000 FCFA. Pour toute information appelez au 065191815. Ajouter de la valeur à votre CV. Formation accessible aux étudiants, professionnels et aux entrepreneurs chef d'entreprise.

Formations organisées par le Cabinet BanakPluriels Congo, spécialiste du Marketing et de la Communication avec des formateurs qui ont plus de 10 ans d'expérience au niveau national et International.

Pour votre Inscription:

+242 06 519 18 15

bps.congo@banakpluriels.net

www.congo.banakpluriels.net

138 Rue Eugène Etienne, en Face du Nouveau Parlement!

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P 4613 – Tél.: (242) 05.534.46.83 – E-mail: officebatia@gmail.com – 98,
Avenue Linguissi PEMBELLOT

Rond-Point ex «BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire – Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE «I.S.M» SARL CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, le premier juin deux mille vingt-deux, et enregistré à Pointe-Noire, le quatorze juillet deux mille vingt-deux, folio 135/5 n° 0681, il a été constitué une société commerciale aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES ET METROLOGIE «I.S.M»

Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée (SARL).
Associés: Messieurs Guy Noël MEYE M'ENDELE et Emmanuel NIAMA NIAMA

Capital social: Cinq millions (5.000.000) de Francs CFA;
Siège social: 200 Avenue Denis NGOMA (Rond-point Ex-BATA) Pointe-Noire, République du CONGO;

Objet: La société a pour objet au CONGO et partout ailleurs, notamment:

- La fourniture et la maintenance des équipements de mesure; Le contrôle et l'inspection des équipements de

stockage et de transport des produits pétroliers; Le bureau d'études en assurance qualité; Le laboratoire de métrologie; La délivrance de certificats de dégazage; La réalisation de prestations diverses liées à la métrologie; La distinction et la maintenance des équipements de mesure; La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, ou mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit en rapport direct ou indirectement à l'objet social; Et plus généralement toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptible d'en favoriser le développement.

Gérance: L'assemblée nomme Monsieur Emmanuel NIAMA NIAMA en qualité de gérant de la société en création.
R.C.C.M: numéro CG-PNR-01-2022- B12-00154.

Pour avis

Le Notaire

EMERAUDE SARLU «SOCIETE EN SOMMEIL»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 50.000.000 F.CFA
Siège Social : B.P 900
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM : CG-PNR-01-2010-B13-01437

AVIS INSERTION MISE EN SOMMEIL DE LA SOCIETE «EMERAUDE SARLU»

Aux termes de l'assemblée générale à caractère mixte (AGM) tenue en date du 09 juillet 2022, par Monsieur Fabio OTTONELLO, représentant la société «EMERAUDE INVEST», Associé Unique de la société «EMERAUDE SARLU», Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital social de 50.000.000 de francs CFA, siège social sis à Pointe-Noire en République du Congo, Boîte Postale 900, Route de l'aéroport, immatriculée au registre du commerce sous le n° CG-PNR-01-2010-B13-01437, immatriculée à la CNSS sous le n° 43 758, et auprès de l'administration fiscale sous le NIU : M2008110000769167, dont le procès-verbal a été dûment enregistré au bureau de l'enregistrement, des domaines et timbres (EDT) Pointe-Noire Centre, le 20 juillet 2022, sous le n°6220 folio 135/39, dépôt au tribunal de commerce de PNR sous le n° CG-PNR-01-2022-D-00766, l'Associé Unique, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et les statuts, a décidé de la mise en sommeil de la société «EMERAUDE SARLU» pour une période de deux ans.

Pour AVIS

Le mandataire

TAIZÉ-CONSEILS

Société d'Expertise Comptable

Agrément CEMAC n° SEC 111

ASSOCIE-GERANT

Auguste YOLO

Commissaire aux comptes

Expert-Comptable

Agrément CEMAC n° EC 373

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P 4613 – Tél.: (242) 05.534.46.83 – E-mail: officebatia@gmail.com – 98,
Avenue Linguissi PEMBELLOT / Rond-Point ex «BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages - Pointe-Noire – Congo
Paul Bernard BATIA,

INSERTION LEGALE

«ELOENA» SARLU

Société A Responsabilité limitée Unipersonnelle

Siège social: Quartier la Base Aérienne / Capital social: 1.000.000 FCFA

RCCM: CG-PNR-01-2022-B13-00140

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux, et enregistré à Pointe-Noire, le cinq juillet deux mille vingt-deux, folio 124/7 n°5783, il a été constitué une société commerciale aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: ELOENA.

Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU).

Associé Unique: Monsieur Éric Lucreche NDENGUE OMOUANDZA

Capital social: Un million (1.000.000) de Francs CFA;

Siège social: Quartier La Base Aérienne- Arrondissement 1-E.P LUMUMBA Pointe-Noire, République du CONGO;

Objet: La société a pour objet au CONGO et partout ailleurs,

notamment:

Vente en gros et en détails de produits congelés et surgelés; Chambre froide et boucherie; Produits laitiers; Matériels sanitaires, informatique, électronique, bureautique; Produits alimentaires; Produits cosmétiques; Ustensiles de cuisines et autres; Electroménager; Matériaux de construction; Vente d'automobiles.

Gérance: L'associé unique décide de confier la tâche d'assurer la gérance et l'administration de ladite Société à monsieur Armand ENGOUMBI NINABEKA

R.C.C.M: numéro CG-PNR-01-2022- B13-00140.

Pour avis

Le Notaire

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P 4613 – Tél.: (242) 05.534.46.83 – E-mail: officebatiapaul@gmail.com – 98, Avenue Linguissi PEMBELLOT / Rond-Point ex «BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages

- Pointe-Noire – Congo / Paul Bernard BATIA, Notaire

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE «HUCOZI CONSULTING AND TRADING» «HCT»

Société A Responsabilité Limitée / Capital: de Francs CFA 1.000.000

Siège social: 150, Avenue TCHINGOBO-Zone Industrielle de la Foire; Derrière CONGO TÔLE
RCCM: CG-PNR-01-2016-B13-01222 / Pointe-Noire République du CONGO

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de «HUCOZI CONSULTING AND TRADING», Société à Responsabilité Limitée, au capital de 1.000.000 F CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, au n°150, Avenue TCHINGOBO, Zone Industrielle de la Foire, derrière CONGO TÔLE, Pointe-Noire, République du Congo Arrondissement I-E.P-LUMUMBA, régulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, sous le n° CG/PNR/01-2016- B 13-01222, reçu en la forme authentique, par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 19/07/2022, soumis selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 21/07/2022, à la recette de Pointe-Noire, folio 140/2 N°0694, il a été décidé de:

- 1- Suppression d'une activité de l'objet social;
 - 2- Mise à jour de l'article 2 des statuts;
- L'assemblée générale décide de retrancher l'activité de forage et des tests des puits de production.

«La société «HUCOZI CONSULTING AND TRADING» aura désormais pour objet:

Fourniture de services et matériels dans les secteurs pétroliers et des mines; Services d'ingénierie dans le secteur industriel; Activités de maintenance dans le secteur industriel; Importation et exportation de matériels industriels, agricoles, commercial; Consulting and organisation; Staffing, mise à disposition de personnel; Informatique; Conception de logiciels; Mise en œuvre des systèmes d'information; Génie-civil et BTP; Opération de finance d'investissement. Et plus généralement, toutes les opérations commerciales industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter l'extension ou développement».

En conséquence de ces résolutions adoptées, les associés ont modifié l'article 2 des statuts.

Pour avis

Le Notaire

LOXEACONGO

Société anonyme avec Conseil d'administration
au capital de 165.000.000 Francs CFA
Siège social : Rue Côte Matéve
B. P.: 1110, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M. : CG-PNR-01-2014-B14-00037

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date, à Pointe-Noire, du 29 avril 2022, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 26 juillet 2022, sous le n°6349, folio 138/46, les Administrateurs de la société ont notamment décidé :

- sous réserve du renouvellement de son mandat d'administrateur lors de la prochaine Assemblée générale, de renouveler le mandat de Monsieur Florent MONTAUBIN, en qualité de Président du Conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2027,
- de renouveler le mandat de Monsieur Ludovic PERETTI, en qualité de Directeur Général de la société, pour une durée de six (6) ans, avec effet au 30 juin 2022, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2027;

2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date, à Pointe-Noire, du 28 juin 2022, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 26 juillet 2022, sous le n°6352, folio 138/49, les actionnaires de la société ont notamment décidé :

- de renouveler les mandats de l'ensemble des Administrateurs en fonction (Monsieur Florent MONTAUBIN et les sociétés COTAFI, ayant pour représentant permanent Monsieur Ludovic Peretti, DOMAFI, ayant pour représentant permanent Madame Lydienne Tasi, et GEREFI, ayant pour représentant permanent Monsieur Olivier Verdier), pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2027,
- de renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, respectivement la société Deloitte Touche Tohmatsu Congo et Monsieur Nicolas Balesme, pour une durée de six (6) exercices sociaux, pour une durée de six (6) exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2027.
- Dépôt desdits actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, respectivement sous les numéros CG-PNR-01-2022-D-00726 et CG-PNR-01-2022-D-00729.

**Pour avis,
Le Conseil d'administration**

Maitre Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU

NOTAIRE
Sis Bd Lyautey, vers l'hôtel Bikoumou, à côté du complexe scolaire
«Les amis de Julien», OCH
Moungali II I, Brazzaville, République du Congo ;
Tél : (242) 06651 13 85 / 04411 87 14 / E-mail : etudemakumbu@gmail.com
Brazzaville, le 08 août 2022

Brazzaville, le 08 août 2022

ANNONCE LEGALE

«HORIZON SANTE PHARMA CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle
 Capital: 1.000.000 de francs CFA
 Siège social : 01, rue de la Raison, quartier Bikaroua,
 Arrondissement IX Djiri / Brazzaville
 REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date, à Brazzaville, du 28 juillet 2022, reçu par Maitre Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, Notaire soussigné, enregistré le même jour, sous le folio 139/3 n°393 à la recette de l'enregistrement, du domaine et des timbres de Talangaï, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:

DENOMINATION: «HORIZON SANTE PHARMA CONGO».

FORME: Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle.

CAPITAL: 1.000.000 de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à cent (100), libérées par les associés.

SIEGE SOCIAL: 01, rue de la Raison, quartier Bikaroua, arrondissement IX Djiri, Brazzaville, en République du Congo.

OBJET SOCIAL: représentation, distribution, et promotion des produits pharmaceutiques.

DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

GERANT: Monsieur MBIMI Darcy - Ulriche.

IMMATRICULATION: 1er août 2022, au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV -01-2022-B12-00188

**Pour avis
Maitre Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU**

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
 BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

N° 131/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours.cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr./Dép.	REQUERANTS
01	N°28910 du 13/07/22	Section AN (ex AQ), bloc 71 (ex 49), Pile 2 bis (ex 19), Sup 205, 15 m2	32, bis Rue likouala (quartier la poudrière)	Moungali	MABIALD Reine Chrisca
02	N°6818 du 07/07/22	Section AD4, bloc 19, Pile 4, Sup .361 ,12 m2	43 bis Avenue André Milongo (quartier Mafouta	Madibou	MPASSI MBOLA Anse Chris Ercia
03	N°6809 du 01/07/22	Section F, bloc 116, Pile 1. Sup 306,35 m2	248 rue Avenue André Matsoua	Bacongo	BINTU KULENGELA Clémence
04	N°6703 du 25/04/22	Section AK, bloc 148, Pile 02, Sup 275, 79 m2	8, Rue Cardinal Emile B (ex Vinza)	Mfilou	SAMBA Chancelvie Natacha Fiyole Davida
05	N°5970 du 03/02/21	Section AK, bloc 42 ; Pile 02 , Sup.229,48 m2	19, Rue Sibiti (quartier Mpière-Mpiéré	Mfilou	AHOU Basile
06	N°6476 du 02/12/21	Section AK, b, bloc 74, Pile 5bis, Sup 249,36	35 bis, Rue Ntima (Q Mpiéré-Mpiéré)	Mfilou	KIMBEMBE Joachim
07	N° 6698 du 21/04/22	Section C2, bloc 90, Pile 06 (ex 225), Sup 199, 43 m2	225, Rue Maurice Louamba(ex Bergère)	Bacongp	M'BONZI Thomas Guy Milex Chanzi
08	N° 6511 du 22/12/21	Section AP, bloc 75, Pile 01, Sup 1838, 33 m2	52, Rue Ndouo et 46 Avenue Ngamaba (Quartier703 Indzouli)	Mfilou	Eglise Evangelique du Congo (E.E.C) Paroisse de Ngamaba
09	N° 6712 du 29/04/22	Section AG, bloc 51, Pile 3, Sup 445, 64 m2	25 avenue Alphonse Bitsindou	Makélékélé	SABOUKOULOU Marie
10	N° 6773 du 13/06/22	Section F, bloc 40, Pile 11, Sup 230, 61 m2	75bis, Avenue de trois francs	Bacongo	ITOUA OSSOLO Ornela Bertille
11	N° 6776 du 14/06/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup 4229, 50 m2	Quartier Nsangamani (17 km)	Madibou	MOUANGA Lys Nelly
12	N° 6767 du 08/06/22	Section G, bloc 43, Pile 7, Sup 208,77 m2	34 bis, Rue Mangouanza ex Surcuf	Bacongo	GUEDOP YIMGANG Ange
13	N° 6785 du 16/06/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup.5565 ,98 m2	Quartier Banziemo	Pool	MATSIMA Jean Alban
14	N° 6671 du 31/03/22	Section -, bloc -, Pile - ; Sup 1219, 734 m2	Village MAKANA 1	Pool	BAGAMBOULA Jean Roger
15	N° 6775 du 13/06/22	Section BH2, bloc 45, Pile 04, Sup.681, 34 m2	159 Avenue Sébastien Mafouta (quartier Massissia)	Madibou	BOUKAKA Oscar
16	N° 5801 du 16/11/20	Section BJ, bloc116, Pile 12 ; Sup.1600, 00 m2	Quartier Mbouono	Madibou	MBAYA MAYETELA Sandy
17	N 66431 du 23/11/21	Section AM, bloc 211, Pile -, Sup 198, 80 m2	5, Rue Filakembo (quartier Kibouendé, Maïté)	Mfilou	SONGO LOUBOTA Eric
18	N° 6564 du 28 /01/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 219,89 m2	Village Loukanga I	Pool	GANGA NDEMBI Jeanne Vianny
19	N° 28824 du 21/06/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup 874, 99 m2	Quartier Campement	Pool	AL SHEHABI Khaled Ali Nasser
20	N° 6645 du 09/03/22	Section AG, bloc 16, Pile 11, Sup 458,62 m2	17 Avenue Alphonse Bitsindou	Makélékélé	YOULOU MANSEKA Béatrice
21	N° 6722 du 13/05/22	Section BH, bloc 64, Pile 13, Sup., 467, 82 m2	Quartier Madibou	Madibou	LOUMINGOU Christ Yannick
22	N° 28825 du 21/06/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup 554, 00 m2	Quartier Campement	Pool	AL SHEHABI Khaled Ali Nasser
23	N° 6723 du 13/05/22	Section BH, bloc 64, Pile 14, Sup 465, 96 m2	Quartier Madibou	Madibou	DIATSUIKA Gabrielle
24	N° 1438 du 21/09/12	Section -, bloc -, Pile -, Sup1530,00 m2	Quartier Moussosso	Madibou	KIHINDOU Bakela Eléonore
25	N° 6705 du 25/04/22	Section AR/1, bloc 13, Pile 20 bis, Sup.409, 43 m2	5 Rue Ngobilii Léon (quartier Moussosso)	Madibou	BANZOUZI Arsene Lorette
26	N° 6701 du 25/04/22	Section B2, bloc 14, Pile 09, Sup 362, 84 m2	03, Rue Mabilia mâ Nganga (Quartier diata)	Makélékélé	MAKELE KINZOUZI Médard
27	N° 6800 du 24/06/22	Section AS2, bloc 8, Pile 2, Sup 813 27 m2	Rue Koussoumbissa Milongo (Qtier Moussosso)	Madibou	NDOUDI MALEKA Laetitia Penelope
28	N° 6763 du 07/06/22	Section- ; bloc -, Pile -, Sup 658, 47 m2	Village Loukanga II	Pool	BANDZOUZI MAYELELE Prince Audrey
29	N° 6786 du 16/06/22	Section C2 ; bloc 18(ex 16), Pile 8, Sup 420, 55 m2	117, Rue Archambault	Bacongo	MATSIMA Jean Alban
30	N° 6730 du 18/05/20	Section C, bloc 26, Piles 13, Sup.126,35m2	100 Jeanne d'Arc	Bacongo	Monsieur et Madame BOUENIMIO Jonas
31	N° 6704 du 25/04/22	Section AR/1, bloc 13, Piles 2 bis (ex 2), Sup.361, 05 m2	Nkazi Albert (Quartier Moussosso)	Madibou	BANTSIMBA Ines Mireille

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière.

Pour l'insertion légale
Brigitte OKOLA
Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 25 juillet 2022

WANG YI, CONSEILLER D'ÉTAT ET MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les États-Unis ont commis une triple erreur sur la question de Taiwan

Le 7 août 2022 heure locale, le Conseiller d'État et Ministre des Affaires étrangères WANG Yi a souligné, au cours de sa visite au Bangladesh, que la partie américaine a commis une triple erreur sur la visite de Nancy PELOSI dans la région chinoise de Taiwan, en réponse à la dernière situation et au sophisme déraisonnable de la partie américaine.

Premièrement, la partie américaine s'est violemment immiscée dans les affaires intérieures de la Chine. Au mépris des conseils et des avertissements répétés de la Chine, la partie américaine s'est obstinée à suivre sa propre voie, en organisant la soi-disant «visite» du numéro trois du gouvernement américain dans la région chinoise de Taiwan. Il faut garder à l'esprit que Taiwan n'est pas une partie des États-Unis, mais un territoire de la Chine, et les États-Unis eux-mêmes s'y sont engagés publiquement. L'acte des États-Unis est une grave atteinte à la souveraineté de la Chine.

Deuxièmement, la partie américaine tolère et soutient les forces sécessionnistes visant «l'indépendance de Taiwan». Tout pays doit préserver l'unité nationale et ne permettra pas aux forces

sécessionnistes d'agir arbitrairement. Le Parti démocratique progressiste (DPP) au pouvoir à Taiwan a inclus la poursuite de l'indépendance dans le programme de son parti et, ces dernières années, il a fait tout son possible pour promouvoir «l'indépendance de Taiwan» progressive et créer «deux Chineses» et «une Chine, un Taiwan». La présidente de la Chambre des représentants des États-Unis l'a ouvertement soutenu, travaillant avec les forces sécessionnistes et contre le peuple chinois.

Troisièmement, elle compromet délibérément la paix dans le détroit de Taiwan. Les États-Unis ont l'habitude de créer d'abord un problème, puis de l'utiliser pour réaliser leurs propres desseins stratégiques. Certains signes indiquent que les États-Unis tentent de répéter le même tour de passe-passe en pla-



Wang Yi (au milieu.), conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères

nifiant la visite de PELOSI et qu'ils en profitent pour accroître leur déploiement militaire régional, ce qui mérite une grande vigilance et une

résistance résolue de toutes les parties.

WANG Yi a déclaré que la position de la Chine est ferme et ses mesures prises sont

légitimes, raisonnables, conformes au droit, nécessaires, ouvertes et modérées, ce qui vise à protéger la souveraineté sacrée et l'intégrité territo-

riale de la Chine, à dissuader les États-Unis de tenter de «contenir la Chine en utilisant Taiwan», à briser l'illusion des autorités Taiwanaises de «compter sur les États-Unis en vue de l'indépendance», et à maintenir véritablement la paix dans le détroit de Taiwan et la stabilité régionale. WANG Yi a souligné que le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures est la «règle d'or» des relations d'État à État et un «bouclier protecteur» permettant aux pays en développement de préserver leur souveraineté et leur sécurité. Nous remercions tous les pays pour leur compréhension et leur soutien de la position de la Chine. À l'heure où les pratiques d'intimidation unilatérale apparaissent par intermittence, la communauté internationale devrait atteindre un consensus plus clair et s'exprimer d'une voix plus forte pour défendre conjointement les normes fondamentales des relations internationales et du droit international, et sauvegarder conjointement les droits et intérêts légitimes de tous les pays en développement.

La Journée internationale de la jeunesse de la génération Y et Z

Chaque année, le 12 août, depuis 2000, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, l'ONU annonce des thèmes futuristes, à l'instar du thème 2017: «Les jeunes édifient la paix» et celui de 2022: «Solidarité intergénérationnelle: créer un monde pour tous les âges». Cette journée adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies est célébrée en faveur des jeunes du monde entier pour attirer l'attention sur leurs problèmes et leurs initiatives.

Selon la définition des Nations Unies, le jeune correspond à la tranche d'âge de 15 à 24 ans. En Afrique, cette définition ne correspond pas aux réalités sociales et sociologiques. Selon l'Union Africaine, le jeune signifie toute personne âgée de 15 à 35 ans. Pour les sociologues, chaque génération a droit à son petit surnom. La génération des baby boomers nés fin Première guerre mondiale, les générations X années 60 et 76, les Xennials années 77 et 83, et la génération Y années 80-90 ou la

génération Z née depuis 1995, elles représentent les véritables générations à grandir avec Internet. La jeunesse, période d'exaltation, de plaisir où les jeunes vivent leurs plus beaux âges, se transforme, pour certains, comme un périlleux parcours du combattant, soit en quête d'entrepreneuriat de survie ou s'apitoient sur leur sort, ou s'exilent à l'étranger à la recherche d'un avenir meilleur parfois au péril de leur vie.

Sur le continent, à l'occasion de ces belles manifestations du 12 août, les

jeunes Africains ont un sentiment mitigé sur la solidarité des générations, alors que les gouvernements africains et les institutions communautaires adressent à leur jeunesse des messages d'espoir ainsi que de nombreux slogans pour renouveler leur engagement en faveur des jeunes. Mais les réalités restent les mêmes: le chômage, la violence, la sous-éducation, l'oisiveté.

Ces jeunes sont connectés, suivent les événements qui affectent leur quotidien: la COVID-19,



Jolyne Kibongui

le réchauffement climatique, la guerre en Ukraine et la crise alimentaire, la transition démographique, les dettes africaines, le tripatouillage électoral, la corruption, le terrorisme, les crises politiques au Mali, au Tchad, en Guinée, et, récemment, les soubre-

sauts en Guinée-Bissau, les multiples crises sécuritaires dans l'Est de la RDC, la crise anglophone du Cameroun, les sanctions économiques de la CEDEAO imposées au Mali en 2020 et 2022.

Face à ces réalités, leurs perspectives d'avenir

s'amouindrissent.

En Afrique, la Journée internationale de la jeunesse 2022 doit être l'occasion, pour les autorités africaines, de renforcer les actions en faveur de la solidarité entre les générations essentielle au développement durable et à l'autonomisation de la jeunesse. Pour les jeunes, en tant que partenaires de la société d'aujourd'hui, l'occasion d'inciter les États à capitaliser sur les innovations de la jeunesse.

Comme l'a si bien exprimé Grace Machel, «une profonde transformation du continent passe par un grand réseau de jeunes leaders qui, tous ensemble, peuvent apporter un souffle au changement».

Jolyne KIBONGUI

Magistrate - Spécialiste en gestion publique et locale.

MUSIQUE

La chanteuse russe Daria Davidova a fait vibrer le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

Sur invitation de l'ambassade de la Fédération de Russie en République du Congo, l'artiste de musique classique russe Daria Davidova s'est produite le jeudi 4 août dernier au mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Un concert d'opéra auquel ont pris part: Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale; Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population; Gueorguy Tchepik, ambassadeur de Russie; le général Boukaka, chef d'Etat-Major adjoint; les ambassadeurs, chefs de missions diplomatiques; de nombreuses invités ainsi que la communauté russe vivant au Congo.

La musique classique russe a été honorée par ce concert d'opéra livré par l'une de ses artistes les plus talentueux. Diplômée de plusieurs écoles de musique dont le conservatoire de Moscou, Daria Davidova est lauréate de plusieurs prix. A Brazzaville, elle a électrisé le mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, non seulement par sa voix qui adoucit, qui ramollit les cœurs, une voix emporte et qui fait voyager, mais aussi par la qualité du spectacle et du répertoire des chansons interprétées. Le public émerveillé n'a eu de cesse que des applaudissements nourris et prolongés, surtout lorsque la chanteuse a entonné la chanson «*indépendance Cha-*

Cha». L'immense chanson qui immortalise l'accession de la RDC à la souveraineté internationale le 30 juin 1960. Une composition de Roger Izeidi, le maracassiste de l'orchestre Africa Jazz de Joseph Athanase Kabassele Tshamala, plus connu sous le nom: Grand Kallé. Elle a vraiment tenu l'assistance en haleine. Au-delà de la son talent, Daria Davidova a transmis au public, la fibre qu'inessentiel-le du patrimoine culturel et artistique russe. La directrice générale du mémorial, Béline Ayessa, s'est réjouie de cet honneur que lui a fait l'ambassadeur de la Fédération Russe, en l'associant à ce bel événement culturel.



Daria Davidova sur scène

Gueorguy Tchepik a exprimé sa gratitude à la directrice générale du mémorial pour l'organisation de cette soirée musicale. Il a invité l'assistance à déguster la beauté du chant de l'opéra et des chansons populaires russes. Interrogée à la fin du concert, Daria Davidova a simplement dit merci pour cette opportunité d'être à Brazzaville pour partager la musique russe, européenne et congolaise. «*C'est un grand plaisir de découvrir le Congo. Je suis très impressionnée par ce*

que j'ai vu. Le bois et la nature congolaise sont magnifiques et inoubliables»

Elle s'est dite passionnée par la culture congolaise dont elle rêve de faire un projet qui va réunir les chants académiques et un accompagnement dans le style de la rumba.

La chanteuse russe était accompagnée au cours de ce concert par les artistes musiciens congolais qu'elle a, d'ailleurs, remercié.

Cyr Armel YABBAT-NGO

MUSIQUE

Ladis Arcade décortique le quotidien des Congolais et d'autres citoyens du monde

Après Paris et Pointe-Noire, l'artiste-musicien congolais, basé en France, Ladis Arcade (Arcade Mboungui Bokassa, à l'état-civil), a présenté son nouvel album à Brazzaville. C'était au cours d'une conférence de presse qui a réuni de nombreux médias. Elle a été coanimée par les chroniqueurs musicaux Guy Francis Tsiehela de Ziana TV (France) et Bell Moukengué de Télé-Congo. C'était vendredi 5 août dernier dans un hôtel de la capitale.

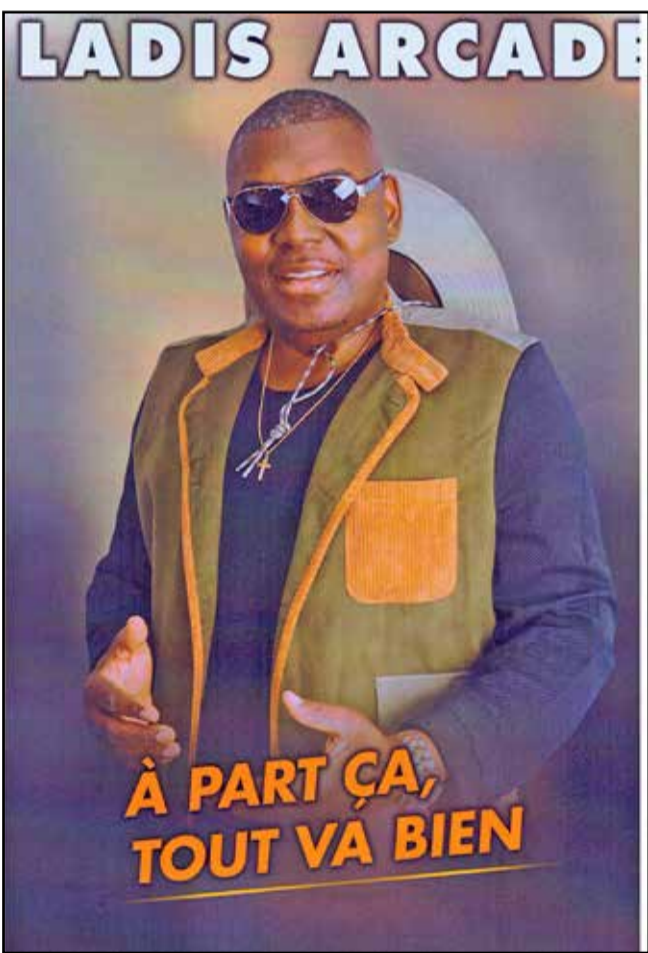
Titre "A part ça, tout va bien", cet album est sorti sur le marché du disque le 8 juillet 2022. Quatrième du genre pour l'artiste, il compte dix titres, tous des chansons à textes, avec plusieurs sonorités, il s'agit de : "Patrimoine", "Douche froide", "Tsunami sentimental", "Héritage", "Tchimfunia", "Nouveau départ", "Mâma ni Mâma kua", "Bi lundzi", "Kouka bâ dia ntséké (cover) de Kouka Célestin, "Papa Mboungui" et "Bi lundzi" (bonus).

Du premier titre "Patrimoine", au dernier "Papa Mboungui", Ladis Arcade, pointe les travers de notre temps : dépravation des moeurs, jalousie sociale, ingratitude, paresse, etc. De même, "A part ça, tout va bien" propose un savoureux cocktail de rythmes tropicaux, mais également des chansons, des genres musicaux bigarrés, mais tout compte fait, la rumba congolaise occupe une place importante.

Décortiquant son album qui est une autoproduction, Ladis Arcade a relevé notamment qu'il a mis du temps à l'écrire, et il comporte beaucoup de condensé. : «*J'ai fait des flyers sur lesquels il y a deux faces. Le premier titre "Patrimoine", par exemple, ce n'est pas simplement de la Rumba, l'ef-*

fet rumba sur lequel je reviens souvent c'est l'orchestration que j'ai fait pour honorer le genre. Dans le fond quand je parle de patrimoine, je parle des valeurs humaines, que les aïeux, les parents, les ancêtres nous transmettent. Le deuxième titre "Douche froide", c'est une déception, mais les déceptions, nous les avons tous les jours, et il faut savoir s'en départir et continuer sa vie. Dans "Tsunami sentimental", c'est un peu comme un coup de foudre, on reçoit un coup de foudre de quelqu'un. Dans "Héritage", je me pose un peu les mêmes questions, comment on peut gérer un conflit en famille. Et puis, il y a "Tchimfunia" qui n'est autre que la haine. Dans "Bilunzi", j'ai chanté la mort pour honorer la vie. "Mâma ni Mâma kua" fait honneur à la maman, "Kouka ba dia ntséké, je reprends une chanson de l'ancien Kouka Célestin pour marquer cette transition, et je le fais souvent, "Papa Mboungui" est une chanson d'honneur à mon père... ».

Sur le fondement du titre de l'album "A part ça, tout va bien", Ladis Arcade estime que c'est un album d'espoir. «*Vous remarquerez que "Tout va bien", il y a une virgule, le ça c'est ce qui est dedans. Mais le ça*



L'affiche accompagnant le nouvel album de l'artiste-musicien

là c'est quoi ? C'est ce ça là que je fais comprendre. Pour moi c'est un album d'espoir, j'ai voulu apporter en même temps une moralité. Dans cet album quand je dis "A part ça", parce que d'une manière générale, je traite des sujets de désespoir, c'est pour dire, le désespoir est là, mais on ne doit pas se plier sur. C'est un message d'optimisme que je fais passer à travers le titre de mon opus». L'album, ajoute-t-il, «est très varié en genre, dans l'ensemble, je suis resté sur la rumba, avec des petites particularités.

J'ai effleuré un tout petit peu côté salsa. J'ai fait un album à textes à 100%, et j'ai primé plus sur le contenu, pour que le contenu soit mieux apprécié. Il fallait que la musique soit plus douce, c'est un peu ça ma philosophie, c'est pour ça que je suis resté sur la rumba sur plusieurs gammes et forces. J'ai voulu faire un clin d'œil à la rumba qui vient d'être reconnue, comme patrimoine mondial de l'humanité».

A la question de savoir pourquoi, il y a beaucoup de mélancolies dans cet album,

MUSIQUE

Walo Boss Tino en promotion de son «Rubis»

Transfuge du groupe de Doudou Copa, dont il a été le chef d'orchestre pendant plus de dix ans, le virtuose chanteur brazzavillois Walo Boss Tino, qui évolue aujourd'hui à son propre compte, a largué, le 15 juillet dernier, le single «Rubis». Dans le cadre de la tournée promotionnelle de cette belle chanson rumba, l'artiste a mis le cap, il y a quelques jours, à Pointe-Noire, la capitale économique congolaise. Avant de regagner la capitale congolaise, celui que le surnomme

«Chanteur capable» s'est prêté à nos questions.

**Qu'est-ce qui justifie la présence de Walo Boss Tino à Pointe-Noire ?*

**Je suis à Pointe-Noire pour une tournée médiatique, dans le cadre de la promotion de mon nouveau single intitulé "Rubis".

**Comment se passe, justement, cette promotion ?*

**Le moins que je puisse dire est qu'elle se passe très bien. J'ai fait la ronde de plusieurs chaînes de radio et télévision, mais aussi des boîtes de nuit. Le tout se passe très bien. En tout cas, le bilan que j'en dresse est très positif.

**L'occasion faisant certainement le larron, on vous a vu vous produire sur une même scène que les mem-*



Walo Boss Tino

bres du groupe K Musica de feu Yves Saint Lazare, lesquels étaient en pleines répétitions. Quelle signification donnez-vous à ce geste ?

**C'est, simplement, dans le cadre de la solidarité inter-artistes, si je peux m'exprimer ainsi. Royal K figure parmi les rares groupes ponténégrins à faire régulièrement les répétitions. Et puis, ce groupe a connu un coup dur avec la disparition de son président, Yves Saint Lazare, paix à son âme ! Cette visite, c'est aussi une façon, pour moi, d'apporter un réconfort aux membres de cet ensemble musical, de leur dire de continuer à tenir la barque.

**Pour revenir à votre single, Rubis, pouvez-vous nous en dire davantage ?*

** "Rubis" est un opus d'une chanson produite par la maison Diamand Prod. Pourquoi ai-je ainsi intitulé ce single ? Le rubis, comme vous le savez certainement, c'est une pierre précieuse utilisée notamment en joaillerie. Cette chanson, je l'ai dédiée à une très belle dame. C'est une belle rumba langoureuse, comme on l'aime bien notamment sur les deux rives du fleuve Congo. Dans cette œuvre, j'ai bénéficié du concours des artistes comme le guitariste solo Freddy Masaki, le guitariste bassiste Urbain Basse et d'un musicien de mon groupe.

**Vous avez évolué, pendant plus de dix ans, aux côtés de Doudou Copa. Quels rapports entretenez-vous avec ce dernier aujourd'hui ?*

**Le moins que je puisse dire est que j'ai gardé de bons rapports avec mon ancien patron. Même si c'est vrai qu'on ne s'appelle pas, je n'ai de problème particulier avec lui. Il nous arrive de nous croiser, de temps en temps, par accident, et de nous dire bonjour (Rire).

**Que prévoit le programme de Walo Boss Tino ?*

**Après Pointe-Noire, nous repartons à Brazzaville pour une série de concerts dans tous les arrondissements de la capitale, pendant tout ce mois d'août, et pourquoi pas revenir à Pointe-Noire pour faire aussi quelques prestations ? Voilà pourquoi je voudrais profiter des colonnes de votre journal de grande renommée pour lancer un appel aux mécènes et autres sponsors, pour nous venir en aide dans la réalisation de ces tournées.

**Après "Rubis", y a-t-il un autre opus en perspective ?*

*Oui, après "Rubis", je vais larguer un EP (extended play) de trois titres. Ensuite, je mettrai sur le marché un album. Mais, pour le moment, l'actualité de Walo Boss Tino, c'est "Rubis", qui a été mis sur le marché, officiellement, le 15 juillet dernier. Cette œuvre se comporte bien notamment au niveau des réseaux sociaux.

**Pour finir, auriez-vous un message notamment à l'endroit de vos fans ?*

**A mes fans et à tous les mélomanes de la bonne musique, je leur demande de consommer "Rubis" qui est un produit de bonne facture dans lequel j'ai mis tout mon sérieux, toute mon expérience musicale, tout mon savoir-faire. Consommez "Rubis" sur toutes les plateformes, partagez "Rubis" sur vos réseaux, allez sur les sites de Walo Boss Tino sur Instagram, Youtube, Facebook, etc. pour nous encourager, nous donner de la force, élargir davantage le nombre de nos fans.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

Ladis Arcade répond : «*Le constat peut être fait dans ce sens mais, il faut se dire une chose, la tristesse on la subit tous, elle n'est pas le souhait de tous* ».

Ladis Arcade aime faire des chansons ouvertes pour que chacun puisse s'en accaparer et se retrouve dans sa situation. Dans cet album, la direction technique a été assurée par Ballou Canta. Les autres participants sont : Brice Malonga, Olivier Tshimanga, et pleins

d'artistes congolais. Le produit est déjà sur le marché, et sur le site internet de l'artiste. Les gens peuvent le télécharger en exclusivité.

«*Arcade est un musicien qui a cette ADN de nous fournir un cocktail de genres musicaux. Ce qui le caractérise vraiment, c'est ce qui fait sa force*», estime Guy Francis Tsiehela.

Alain-Patrick MASSAMBA

LES ADIEUX A HENRI ELENDE

"Bon voyage, grand sportif!"

Décédé le 23 juin 2022, Henri Elendé, ancien Haut-commissaire aux Sports qui aurait eu 81 ans le 13 novembre prochain, a reçu le samedi 6 août dernier en matinée les ultimes hommages de la République. Au palais des Congrès où le président Denis Sassou-Nguesso s'est incliné devant sa dépouille avant la messe des funérailles et son inhumation au cimetière du centre-ville, l'athlète a reçu les honneurs dus à son rang.

L'oraison funèbre a été prononcée par le ministre en charge des Sports, Hugues Ngouelondélé. Dans les coulisses, personnalités, amis et connaissances ont exprimé, à travers anecdotes et souvenirs, toute leur gratitude à celui qui, dans les années 60, avait porté haut le drapeau congolais dans les compétitions internationales (Jeux de l'Amitié en 1961 et 1963, Jeux Olympiques en 1964, Jeux africains en 1965, etc.) et a été présenté comme l'un des architectes de la victoire des Diables-Rouges à la 8e Coupe d'Afrique des nations de football en 1972 au Cameroun. Un bel hommage lui avait été rendu vivant par la République en 2015, son nom ayant été donné au gymnase situé à côté du Stade Président Alphonse Massamba-Débat.

Henri Elendé a gravi tous les échelons depuis son recrutement à la Fonction publique : Haut-commissaire aux Sports, Inspecteur général de la Jeunesse et des Sports, directeur natio-



Le Président Denis Sassou-Nguesso déposant la gerbe de fleurs devant la dépouille

nal des Sports, directeur régional des Sports. Des promotions qu'il devait à ses qualités d'assiduité, de dévouement, d'humilité et aussi au cœur de charisme. En plus de deux décennies de carrière, il a été de nombreux combats, déniché des talents et militer pour leur formation à l'étranger. «C'est lui qui m'a détecté à Mossaka, en 1971, et fait venir à Brazzaville. Il fut un maillon fort du sport congolais», a révélé Henri Endzanga, ancien international de football. «C'est lui qui m'a découvert au lycée Chaminade, entre 1966 et 1968. Il m'a fait courir le 80m. Etonné par mon chrono, il m'a lancé. Et c'est lui qui m'envoie pour la première fois en France pour un stage de préparation. Ce sont des souvenirs lointains. Henri Elendé a laissé une em-

preinte indélébile», a témoigné, de son côté, Théophile Clovis Nkounkou, ancien sprinter et leader des "Migs", l'équipe congolaise du relais 4X 100 m. La messe des funérailles d'Henri Elendé a été dite en la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, au Plateau des 15 ans. Fervent catholique, il fut un membre de la confrérie de la Divine Miséricorde. «On le voyait partout, à la basilique Sainte Anne, à la paroisse de Mougali, à Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, etc.», a certifié le concélébrant de la messe. Et Théophile Clovis Nkounkou de conclure: «Bon voyage, grand homme et sportif. Nous ne te dirons jamais assez merci!»

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

HANDBALL

Les dames de la DGSP décorées !



L'équipe de la DGSP après sa décoration

L'ensemble des joueuses et l'encadrement technique de la section handball dames du Club multidisciplinaire de la DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle) ont été décorés à titre exceptionnel dans l'Ordre du mérite sportif, par le Président de la République. Une décoration qui les motive à aller plus loin pour la saison 2022-2023.

Les heureux récipiendaires ont été réceptionnés par le Grand chancelier des ordres nationaux, au cours d'une cérémonie organisée en leur honneur, samedi 5 août 2022, par le président général du club, le général Serge Oboa. Leurs performances encourageantes dans les compétitions continentales et nationales cette année ne pouvaient laisser les dirigeants nationaux indifférents. C'est tout le sens

qu'il faut donner à cette cérémonie précédée par une messe d'action de grâce dite en la paroisse Notre Dame de Fatima de M'Pila. Le secrétaire général du club, François Elion Douniama, a été élevé au grade de Commandeur dans l'Ordre du mérite sportif. Le staff technique et les joueuses, quant à eux, ont été faits Chevaliers dans l'Ordre du mérite sportif.

Nouvel objectif : 2023

Après leur décoration, les regards des dirigeants se portent vers de nouveaux objectifs, notamment ramener la médaille d'or lors de la prochaine campagne continentale. Pour y parvenir, elles doivent travailler encore afin de concrétiser le rêve des dirigeants. La saison 2022-2023 doit être «comme une saison

de responsabilité vis-à-vis de nous-mêmes pour que le plan sportif qui sera élaboré soit exécuté avec abnégation», a précisé le secrétaire général du club. «En sport, on ne triche pas, seul le travail paie», a-t-il rappelé, paraphrasant le président général.

Ce moment a également permis au club de faire le bilan de quelques sections du club, dont, naturellement, celle de handball. La formation féminine de la DGSP s'est hissée en mai dernier en finale de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe à Niamey, qu'elle a perdue face aux Angolaises de Petro Atletico de Luanda. En outre, elle a remporté la Coupe d'Afrique du sport du travail en Algérie et le championnat national, cinq ans à peine après sa création.

G.-S.M.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«CDX DISTRIBUTION» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Route de la Frontière, face Agricongo
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2022-B13-00143

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 20 juin 2022, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 129/11, n° 5984, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)

OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Agro-alimentaire;
- Agrobusiness;
- Vente de tout produit avicole et agricole;
- Vente de produits alimentaires;
- Vente de tout type de meubles;
- Achat et vente de bois;
- Décoration;
- Import-export de tous matériels liés à l'activité ci-dessus citée.

Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'objet social ci-dessus.

DENOMINATION: «CDX DISTRIBUTION» SARLU;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Route de la Frontière, face Agricongo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE:

-Madame Christine COUDOUX est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée;

RCCM: CG-PNR-01-2022-B13-00143;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 1er août 2022.

Fait à Pointe-Noire, le 04 août 2022.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire.

REMERCIEMENTS

Aimé Michel Mbama, vice président au tribunal de grande instance de Sibiti et toute la famille Mbama, rendent hommage au patriarche Mbama Dimi Daniel alias «OSSOH A MBA DIMI LIPWONGO», décédé le 15 juin 2022 à l'hôpital général Edith Lucie



Bongo d'Oyo et mis en terre, le samedi 24 juin 2022 à Ollème-Ipounou, district d'Ongogni dans

le département des plateaux et remercient tous ceux qui, de près ou de loin, leur ont apporté leur soutien multiforme en général et en particulier aux amis et collègues magistrats et députés de la circonscription d'Ongogni et de Ngabé.

«Que son âme repose en paix»

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo

SOCIETE KIMIA GLOBAL

Société à Responsabilité Limitée (SARL) Au Capital de: 1.000.000 de Francs CFA
Siège social sis: Avenue Sergent MALAMINE, derrière le Lycée Français Saint Charlemagne, Centre-ville Pointe-Noire - République du Congo
RCCM: N° CG-PNR-01-2020-B12-00128

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associé Unique de la Société KIMIA GLOBAL, société responsabilité limitée, dont le siège social est sis: Avenue Sergent MALAMINE, derrière le Lycée Français Saint Charlemagne, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo, en date du en date du 16 juin 2022, reçu en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, le 21 juin 2022, enregistré à Pointe-Noire, folio n° 116/24 N° 5395 en date du 23 juin 2022.

société en ajoutant les activités ci-après:
- Bâtiments et travaux publics;
- Prestation de services;
- Mise à disposition du personnel.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro DA: CG - PNR-01 - 2022 - M - 00143

Fait à Pointe-Noire, le 24 Juin 2022

- Maître Ghislain Christian YABBAT
- LIBENGUE -

L'Associé Unique de la société a décidé de la modification de l'objet social des statuts de ladite

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Diablos-Noirs et AS Otohô en finale

Un palmarès tronqué !

Des historiens auto-proclamés ont voulu faire croire aux enfants et alimenté le moteur de recherche WIKIPEDIA de fausses informations affirmant que l'histoire de la Coupe du Congo s'écrit depuis 1974. Ils ont, en outre, attribué deux sacres de plus à V.Club-Mokanda.

La réalité est que la Coupe du Congo naît en 1977 pour permettre à son vainqueur de participer à la quatrième Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe. Ce qui a existé avant, Coupe du PCT, n'a rien à voir avec la Coupe nationale.

La première édition de la Coupe du Congo ne réunit que les clubs des ligues régionales du Kouilou, du Niari et de Brazzaville. La finale, disputée le 31 juillet 1977 entre CARA et Inter Club, couronne les militaires qui seront donc la première équipe congolaise à disputer la deuxième compétition inter-clubs de la CAF en 1978.

Feu de paille ! A peine née, la Coupe du Congo balbutie. Quatre années blanches ! Heureusement, elle renaît en 1982. Depuis, elle se joue régulièrement, excepté les années des troubles socio-politiques (1993, 1997, 1998 et 1999) et celles du début de la crise sanitaire (2020 et 2021).

Le 7 août 1985, de la réunion du Conseil des ministres sort une décision importante : la Coupe du Congo sera régie par un décret et prise en charge par le budget de l'Etat. Et sa finale se déroulera désormais devant le Président de la République. Un fiasco à signaler : la finale de 2010 (Etoile du Congo-AC Léopards) ne s'étant pas disputée, le palmarès reste vierge cette année-là, la FECOFOOT ayant décidé de ne pas attribuer le trophée.

En définitive, voici le palmarès de la compétition : Inter Club (1977, 1985 et 1987), AS Cheminots (1982 et 1984), Etoile du Congo (1983, 1995, 2000, 2002, 2006 et 2019), CARA (1986 et 1992), Patronage Sainte-Anne (1988), Diablos-Noirs (1989, 1990, 2003, 2005, 2012, 2014, 2015 et 2018), Elec-Sport Bouansa (1991), EPB de Pointe-Noire (1994), V.Club-Mokanda (1996), AS Police (2001), Munisport (2004), JST (2007), Club 57 Tourbillon (2008), AC Léopards (2009, 2011, 2013, 2013, 2016, 2017).

Ce sont bien 34 finales disputées, dont une seulement victorieuse pour V.Club-Mokanda, et une finale avortée. On ne tronque pas l'histoire. On n'a pas le droit de mentir. La FECOFOOT ne doit plus ignorer, non plus, la vérité de sa propre compétition. Le Comité exécutif actuel n'est-il pas une continuité des premiers bureaux qui ont dirigé le football congolais ?

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Les résultats des matches retour des demi-finales confirment incontestablement les pronostics. Les Diablos-Noirs et l'AS Otohô se sont qualifiés pour la finale de la Coupe du Congo. C'était lundi 8 août 2022, respectivement face au CARA au Stade Président Alphonse Massamba-Débat et aux militaires d'Inter Club au Complexe sportif de Kintélé.

Si les Aiglons ont résisté devant Diablos-Noirs avant de devenir spectateurs de leur



L'AS Otohô disputera sa troisième finale de Coupe du Congo.



Le jeune Bassinga, auteur du but des Diablos-Noirs au match aller des demi-finales

propre drame (0-1 et 0-0), on conviendra cependant que les militaires d'Inter Club n'ont

nullement fait le poids devant l'AS Otohô. Il n'y a qu'à regarder ce cinglant 3-1, après le

2-0 du match aller, pour s'en rendre compte. En cela donc, point de surprise : ni CARA, ni Inter Club au sprint final.

Du coup, on vole vers une finale intense et explosive entre Diablos-Noirs et AS Otohô. Ce sera le dimanche 14 août au Stade Massamba-Débat. Les deux protagonistes s'affronteront pour la deuxième fois à cette ultime étape de la compétition, après la finale de 2018 remportée par Diablos-Noirs aux tirs au but. C'est donc un grand événement sportif en perspective. Les pronostics sont ouverts.

Jean ZENGABIO

BASKET

Un basket-ball militaire insolent

La Ligue départementale de basket-ball de Brazzaville a mis le week-end dernier un point final à la saison sportive 2021-2022 au Gymnase Maxime Matsima. Les militaires d'Inter Club seniors ont rafé Championnats et Coupe de la ville dans les deux versions.

Ayant déjà glané les titres de champions départementaux, mardi 2 août, les seniors hommes et dames d'Inter Club se sont adjugés encore la Coupe de la Ville à l'issue des finales organisées dimanche 7 août 2022 au Gymnase Maxime Matsima. Pas de surprise à



Le capitaine d'Inter Club au milieu de Fabrice Makaya Matève et Bruno Jean Richard Itoua



Les chaussures distribuées aux nominés de la saison 2021-2022

cela ! Dirigeants et joueurs militaires ne dissimulaient pas leur envie de tout rafler cette saison.

Président de la Fédération congolaise de basket-ball, Bruno Jean-Richard Itoua était le principal invité de la cérémonie de clôture de la saison. Les filles d'Inter Club I ont battu Brazza Basket par 43 à 41, tandis qu'au masculin, les militaires sont arrivés à bout du CARA par 63 à 60 au terme d'une par-

tie très animée.

A l'issue des deux finales, la Ligue a récompensé les lauréats de la saison. L'avenir, ce sont les cadets de l'AS Otohô et les juniors d'Avenir du rail au parcours presque impeccable et ayant remporté le championnat, chacun dans sa catégorie. Il suffira d'en discipliner le jeu et le talent pour en faire des virtuoses de demain.

Outre les trophées des vainqueurs, la Ligue a distri-

bué aussi des chaussures à une vingtaine de nominés ayant concouru dans les deux compétitions. Une dotation de Danielle Ganga, présidente de la section basket des Diablos-Noirs, Giovane Oniangue, basketteur évoluant en France, et Fabrice Makaya Matève, président de la Ligue.

« Nous venons de vivre une saison mouvementée avec, en seniors hommes, un championnat départemental regroupant 16 équipes d'un niveau appréciable. Le 8 équipes ayant participé à la deuxième phase, celle des play-offs, étaient d'un niveau presque égal, si bien que les matches ont captivé le public. La relève est en train de venir, avec le renouvellement d'effectif dans tous les clubs. Il faut une prise en charge planifiée des joueurs. La Ligue pourrait jouer sa partition dans ce domaine », a commenté Fabrice Makaya Matève, visiblement heureux d'avoir bouclé le chronogramme des activités de l'instance qu'il dirige.

G.-S.M.

PROMOTION

Quinze entraîneurs congolais dans le panel des instructeurs

Quinze entraîneurs congolais ont intégré le panel des instructeurs de la CAF (Confédération africaine de football), à l'issue d'une session de formation organisée par la FECOFOOT et animée par un expert FIFA-CAF, le Malien Mohamed Magassouba.

La formation des entraîneurs est un point essentiel du développement du football à l'échelle de la planète, selon la FIFA. C'est dans cet esprit que Brazzaville a abrité du 1er au 5 août 2022 un cours de formation des formateurs d'entraîneurs. Ce stage a permis aux quinze formateurs retenus d'être outillés sur les notions de base du métier de formateur dans le but de transmettre ces acquis aux entraîneurs. On conviendra que ce genre de stage favorise la formation continue des cadres techniques, renouvelle leur savoir et provoque leur remise en cause permanente.

Le cours a consisté spécifiquement à l'organisation du travail d'un entraîneur. Il s'est, entre autres, focalisé sur les approches de la gestion des équipes, la transmission et l'exécution des connaissances technico-tactiques. Inscrits dans le panel des instructeurs, les participants pourront désormais dispenser des cours à travers l'Afrique.

Pour les instructeurs formés, « c'est une lourde charge à porter car il incombe à vous de transférer ces acquis aux entraîneurs. La FECOFOOT et la DTN seront toujours à vos côtés pour l'appui et le soutien nécessaire », a indiqué Gaston Tsiangana, le patron de la direction technique nationale.

Un tournant décisif

Pour Mohamed Magassouba, la formation des instructeurs est un tournant décisif, « un nouveau cap pour le développement du football congolais ».

Le président de la FECOFOOT, Jean Guy Blaise Mayolas, a exhorté les instructeurs formés à mettre leurs connaissances « en pratique et à cultiver le partage afin de donner à notre football un avenir radieux ». Les participants ont remercié la Fifa et la Caf pour cette initiative salutaire. « Des remerciements aussi à l'endroit de l'instructeur Fifa-Caf pour son expertise, et surtout pour avoir partagé ses connaissances approfondies », ont-ils dit.

G.-S.M.

SEVERIN PATRICK MBOUNGOU, PRESIDENT DU RCST

« Mon rêve est de jouer le championnat national ligue 1 l'an prochain »

Président fondateur de l'équipe de la RCST (Renaissance club sportif de Tsila), Patrick Séverin Mboungou rêve le titre départemental pour participer au championnat national ligue 1. Il nous l'a dit au cours de

l'entretien que nous avons eu avec lui.

*Monsieur le président fondateur de la RCST, aujourd'hui vous menez le championnat au niveau de la LIFONI (Ligue de football du Niari). Quelles sont vos ambitions ?

**Depuis que j'ai créé l'équipe de la Rcst en 2006, jusqu'à nos jours, nous ne cessons d'occuper la deuxième place au niveau du championnat départemental de la Lifoni (Ligue de football du Niari). Après le lancement de cette saison sportive, nous avons décidé avec mon staff technique au cours d'une réunion élargie aux joueurs d'occuper la première place cette année. Ce rêve au fil des matches qui passent est en train de se réaliser petit à petit. Maintenant que l'équipe est en têtes du championnat, nous n'allons plus lâcher cette chance. Bien au contraire, nous allons travailler davantage pour consolider notre place de leader de la mi-saison. Notre ambition de l'heure, est de participer au championnat national ligue 1 l'an prochain. J'ai des jeunes talentueux qui sont capables de le faire.

*Qu'est-ce qui vous a motivé pour créer cette équipe ?

**La jeunesse est l'avenir d'un pays. Au regard des contre-performances de nos équipes au niveau continental, j'ai pensé réunir de Tsila et d'ailleurs autour du sport en créant cette équipe de football dans ce quartier populaire. Au-delà de ce que peuvent penser certains gens, mon objectif primordial est de voir ces jeunes joueurs sortir du lot pour devenir des grandes stars qui feront l'honneur de notre département en particulier et du pays en général comme celles que nous voyons sous d'autres cieux. Cela se fait ailleurs, et pourquoi pas aussi chez nous.

*Avez-vous les moyens de votre politique ?

**D'emblée, je vous dirai non ! A Dolisie où tout manque, si vous n'avez pas l'amour du sport vous ne pouvez pas oser. Nous avons tout un chapelet de difficultés qu'on ne saurait énumérer ici. Jouer le championnat national ligue 1 exige beaucoup de moyens. Tenez ! Les campagnes des élections législatives et locales vont bientôt démarrer, vous allez voir les gens cossés des moyens venir pour se ruer vers les populations à la recherche des suffrages. Or, si cet argent pouvait être investi dans le sport, on n'assisterait peut-être pas au comportement déviant de la jeunesse d'aujourd'hui. Je suis un chrétien catholique, Dieu vous a inspiré de venir nous voir, je profite de votre journal pour lancer un appel à ces hommes d'affaires d'investir aussi dans le sport, véritable grenier. A qui le premier pas ? Nos entraînements se font au stade du lycée technique. Contacts 05.565.98.11 ; 06.986.25.42

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI et Def MOUKALA-NGONO



Patrick Séverin Mboungou